

Géraldine Blanchin - Ephie Raïkopoulou

Objectif

Dalf niveau C2

du Cadre Européen Commun de Référence

Oral - Écrit

Corrigés des exercices

S O M M A I R E

PRÉPARATION	3
J'identifie les différents types d'écrits	3
Je fais un plan	16
J'utilise les bons connecteurs logiques	18
Je sais exprimer la cause et l'effet	19
Je décris une évolution, un changement	19
Je reformule	21
Je ne fais plus certaines fautes « courantes »	21
Je prends des notes et je fais un compte rendu	23
Je sais utiliser les verbes introducteurs et dire de quoi on va parler	24
Je sais donner mon avis, dire que je suis pour ou contre et nuancer mon opinion	25
DOSSIER 1 : CONSOMMATION – ALIMENTATION – GASTRONOMIE	26
DOSSIER 2 : VIEILLESSE HIER ET AUJOURD'HUI – JEUNESSE HIER ET AUJOURD'HUI – ET DEMAIN ?	38
DOSSIER 3 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF – LES RYTHMES SCOLAIRES ET L'ÉVALUATION – LES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF	51
DOSSIER 4 : LE DEDANS D'UNE HISTOIRE DES FEMMES – LE DEHORS – LES FEMMES QUI FONT L'HISTOIRE	63
DOSSIER 5 : CULTURE ET TRANSMISSION DE LA CULTURE – LA CULTURE AUJOURD'HUI – LE NUMÉRIQUE	74
DOCUMENTS AUDIO ANNEXES	86
L'obsolescence programmée	86
La Francophonie, défense du français	88
La crise	90
La maternité tardive	92
Ma famille venue d'ailleurs	93
La pauvreté	95
Le vote des étrangers	96
Les énergies renouvelables	97
L'autorité	98
Faut-il encore manger de la viande ?	100
Simulation de passation	101

PRÉPARATION

I. J'identifie les différents types d'écrits

📌 **un éditorial** : c'est l'expression de la position officielle du journal, celui du *Monde* du 17 février 2013 en réaction à la décision de la Commission européenne de réintroduire les farines animales dans l'alimentation d'une partie des animaux d'élevage.

Si la Commission européenne voulait donner des verges pour se faire battre, elle ne s'y prendrait pas autrement.

Depuis quelques jours, l'Europe entière se scandalise, à juste titre, d'une **vaste fraude, aux ramifications toujours plus larges**, qui a permis à des **industriels de faire avaler** aux consommateurs quelques 750 tonnes de viande **de cheval maquillée en « pur bœuf »**.

Et que vient de décider la Commission ? Tout simplement de préconiser à nouveau, dans l'Union, le recours aux farines animales pour nourrir une partie des animaux d'élevage. Elle souhaite autoriser ces farines dans le secteur de l'aquaculture **dès le 1^{er} juin**, puis, **« pas avant 2014 »**, pour les porcs et les volailles.

Cela revient, ni plus ni moins, à renouer avec une pratique d'élevage dont **les dérives** ont provoqué **l'une des plus graves catastrophes sanitaires** qu'ait connues le continent, **il y a moins de vingt ans** : la crise de la « vache folle ».

C'est parce qu'elles étaient nourries avec des « farines de viandes et d'os », **recyclant toutes sortes de carcasses et préparées sans précautions**, que des dizaines de milliers de vaches ont été infectées par l'encéphalopathie spongiforme bovine, conduisant à l'abattage de troupeaux entiers. **C'est à cause de** ces farines que des centaines de consommateurs développent, **parfois des années après** avoir mangé des steaks infectés, la maladie mortelle de Creutzfeld-Jacob.

Les farines animales ont été interdites en Europe pour les ruminants en **1997, puis** pour tous les animaux de consommation **en 2001. Pourquoi** les réintroduire aujourd'hui ? Elles permettraient de remplacer les farines de poisson, utilisées dans l'aquaculture, qui deviennent moins abordables quand les ressources halieutiques se raréfient. **Et** la mesure est attendue par les éleveurs de porcs et de volailles, qui y trouveraient une matière première bon marché pour nourrir leurs animaux, **alors que** le prix élevé des céréales et du soja pèse lourdement sur leurs comptes.

Réutiliser des protéines plutôt que les détruire, et soulager ainsi la pression sur des cultures végétales gourmandes en terre, en eau et en pesticides : **l'idée est écologiquement et économiquement défendable. Mais elle suppose d'accorder beaucoup de crédit à une industrie agroalimentaire qui s'est plus illustrée dans la malbouffe que par son souci absolu de la qualité.**

Selon la Commission, les « nouvelles » farines sont sans danger : elles seront issues uniquement de morceaux propres à la consommation humaine et, surtout, le « cannibalisme » sera désormais proscrit. Les porcs ne mangeront que des farines de volaille, et inversement. **Sain principe**

et louable intention. À condition que les pouvoirs publics et les filières professionnelles soient capables de garantir un respect scrupuleux de ces normes sanitaires. **Or**, après bien d'autres, **l'épisode des lasagnes au cheval roumain démontre que c'est tout sauf garanti.**

En octobre 2011, c'est précisément ce doute qui a conduit l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail à émettre un avis négatif quant au retour des farines animales. Il serait regrettable que la France, que rien n'oblige à suivre le feu vert de Bruxelles, ne tienne pas compte de cet avertissement. En matière de santé publique, le doute doit toujours profiter aux consommateurs. **Quoi qu'il en coûte.**

Pour mieux comprendre

La première ligne « Si la Commission européenne voulait donner des verges pour se faire battre, elle ne s'y prendrait pas autrement. » qui signifie « La Commission européenne donne elle-même des arguments à ceux qui voudraient s'opposer à elle. » **donne le ton.** C'est, en fait, la conclusion de l'éditorial, et qui est la suivante : **les mesures préconisées par la Commission sont incompréhensibles, inadmissibles, stupides.**

Dans quel climat, ces décisions/mesures ont-elles été prises ?

Dans un climat de scandale : celui de la fraude des industriels qui ont vendu de la viande de cheval roumaine pour de la viande de bœuf.

De quelle décision s'agit-il ?

Il s'agit de permettre – de nouveau – dans l'Union Européenne que certains animaux d'élevage soient nourris avec des farines animales. Dès le 1^{er} juin pour les poissons, donc mais pas avant 2014 pour les porcs et les volailles.

Or, rappelle l'éditorialiste, qu'est-ce qui a provoqué il y a moins de vingt ans, la « crise de la vache folle » ?

C'est justement le fait que des bovins avaient été nourris avec des farines animales qui a provoqué chez eux l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine ; ce qui a conduit à l'abattage de milliers de bêtes. De plus aujourd'hui encore, des consommateurs décèdent de la maladie de Creutzfeld-Jacob des années après avoir consommé de la viande infectée.

Pourquoi la Commission a-t-elle pris une telle mesure ?

Pour que les farines animales remplacent les farines de poisson de plus en plus chères puisque les ressources halieutiques se raréfient. Et puis, de la même façon, pour que les éleveurs de porcs et de volailles nourrissent eux-aussi leurs animaux à meilleur marché dans la mesure où les céréales et le soja coûtent cher.

Pourquoi une telle mesure suppose que l'on doive faire confiance à l'industrie agroalimentaire ?

Parce que la Commission impose que les porcs ne mangeront que des farines de volailles et qu'inversement : les volailles ne mangeront que des farines de porcs pour éviter le « cannibalisme ». Mais il faut que les pouvoirs publics et les filières professionnelles soient capables de garantir le respect de ces normes sanitaires.

Pour l'éditorialiste, pourquoi ne pourrait-on pas faire confiance à l'industrie agroalimentaire ?

Parce qu'elle a souvent fait passer ses intérêts économiques avant la sécurité du consommateur.

Quelle est la conclusion du journaliste et que propose-t-il ?

Sa conclusion est à la première ligne : la décision de la Commission est stupide. Il propose que la France ne suive pas les consignes de Bruxelles ; ce qui est, certes, grave par rapport à une décision qui concerne l'ensemble de l'Union Européenne mais c'est le prix à payer pour la sécurité des consommateurs.

Des brèves explications ci-dessus, il ressort que :

- l'éditorial traite d'un sujet d'actualité ;
- l'éditorial, tout comme l'article de presse répond aux questions fondamentales : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?
- l'éditorial est argumenté (les connecteurs logiques ou chronologiques sont en jaune dans le texte) ;
- l'éditorial critique ou approuve (les mots dépréciatifs ou qui montrent l'implication de l'auteur sont en bleu dans le texte) ;
- l'éditorial, tout comme l'article de presse, est construit et comporte une introduction, des paragraphes et une conclusion.

Notons également

La reprise de toutes les réponses aux questions posées de la partie **Pour mieux comprendre** est déjà un compte rendu de cet éditorial. En effet, **elle résume, fait apparaître les liens logiques et reformule.**

 **une critique de film :** *Camille redouble*, comédie réalisée en 2012 par Noémie Lvovsky.

Quelle ironie de voir débarquer ce film au moment où les ados reprennent le chemin du bahut en traînant les baskets ! Car pour Camille, le retour au lycée tient résolument du merveilleux. D'abord, c'est surnaturel : elle a 40 ans bien sonnés. Ensuite, c'est une aubaine : elle redevient lycéenne avec tout son savoir de femme adulte, de sorte qu'elle peut profiter de choses qui lui semblaient jadis banales, ou pire.

Pour ceux que l'expérience tenterait, comment se retrouve-t-on, concrètement, au milieu de ses copains de lycée, quand on a l'âge d'être leurs parents ? C'est simple, il suffit de se sentir expulsé de sa propre vie. Comédienne en galère, cantonnée aux panouilles et encore, Camille ressent comme une mutilation le départ de son homme, Eric, rencontré vingt-cinq ans plus tôt. Elle noie sa colère et son chagrin dans l'alcool. Jusqu'à s'évanouir un 31 décembre à minuit. Et se réveiller dans sa peau d'adolescente, l'année de ses 16 ans.

C'est Noémie Lvovsky, la réalisatrice, qui joue ce personnage, aussi bien au présent qu'en visite dans le passé, où les autres la voient comme une

toute jeune fille. Pas d'effets spéciaux à la *Benjamin Button* : la différence physique se limite au maquillage et à la longueur des cheveux. Ce corps bien peu adolescent est évidemment **source de burlesque** — a fortiori revêtu de la panoplie *girlie* des années 1980, genre Cindy Lauper. Mais il rappelle surtout **le degré supérieur de conscience de Camille** : elle sait tout des vingt-cinq années suivantes : qui va se marier, tomber malade, mourir...

Certains auront reconnu, dans ses moindres détails, le principe de *Peggy Sue s'est mariée*, de Francis Ford Coppola : *Camille redouble* en est une sorte de remake, avec **ceci de piquant** que l'époque de la maturité désenchantée de Peggy (1987) correspond **au paradis de jouvence de Camille**. En vérité, les deux films sont animés par des forces très différentes. Coppola démystifiait le temps d'avant. **Lvovsky est plus émouvante, plus romantique : elle assume jusqu'au bout l'idéalisation du passé. Il y a une magie proustienne** dans les retrouvailles avec les parents, les copines, la chambre d'ado tapissée de photos d'acteurs, cette impression de Camille de rentrer à la maison, même quand elle prend place dans une salle de classe.

Se recueillir ou agir, notre héroïne hésite. Face au miracle de la présence physique de sa mère (Yolande Moreau), dont elle sait la mort imminente, elle s'empresse d'enregistrer cette voix si douce, pour en garder, cette fois, la trace. En amour, la tentation d'interférer dans le cours des choses est la plus forte, à la lumière d'un avenir déjà connu. Quand Camille croise, au lycée, Eric, son futur mari et futur-ex, elle cherche avec véhémence à résister au coup de foudre, à faire payer à l'innocent (Samir Guesmi) sa trahison à venir. Et elle met un point d'honneur à s'amuser avec d'autres. **Une scène hilarante** la jette dans un lit avec un condisciple d'abord émoustillé par ses avances sexuelles en plein cours de sport, puis complètement paniqué par son experte pratique...

Est-ce que Camille saura tout recommencer sur de nouvelles bases ? Est-ce qu'on peut changer le passé ? **On s'en fiche**. Ou plutôt : chacun connaît déjà la réponse. **Le charme irrésistible du film est ailleurs. Tout spectateur retrouvera instantanément l'essence de ses années lycée**, mieux encore qu'avec une reconstitution directe, comme le fut un précédent film, déjà formidable, de Lvovsky, *La vie ne me fait pas peur*. Dans *Camille redouble*, **cette liberté et cet élan juvénile qui projettent l'héroïne vers les autres (parents, amies, profs, garçons) sont délestés de toutes les contraintes propres à l'instant présent**. Si, pour le commun des mortels, l'adolescence est sur le moment un brouillon indéchiffrable, **le film nous offre un luxe : la version « au propre », celle où l'on y voit enfin clair, où l'essentiel saute aux yeux. La seconde fois est bien plus belle que la première. Camille redouble, et c'est ce qu'on souhaite à tout le monde.**

Louis Guichard pour *Télérama*

Plan de l'article

§1 Mise en rapport entre **la sortie du film** et la rentrée scolaire. Ce qu'il y a de « surnaturel » dans le film : il s'agit d'un **retour dans le passé**.

§2 **Pourquoi** ce retour ? Camille ne se remet pas de sa séparation.

§3 **La réalisatrice** du film y tient **le rôle principal** : celui de Camille. Pas **d'effets spéciaux** dans ce film.

§4 **Le scénario n'a rien de nouveau** : c'est le même que celui de *Peggy Sue s'est mariée*, de Francis Ford Coppola mais les héroïnes ont des attitudes différentes face au temps.

§5 **L'héroïne du film ne sait pas** ce qu'elle doit faire (puisqu'elle est omnisciente). **Doit-elle laisser faire ou intervenir ?**

§6 Le journaliste ne peut pas nous dire ce que Camille choisit de faire mais dans ce dernier paragraphe il développe ce qu'on savait plus ou moins : **il a beaucoup aimé le film.**

De la mise en évidence du plan de cet article, il ressort que :

- une critique de film est un texte **structuré** ;
- ce genre d'article répond également aux questions fondamentales : **Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?**
- si les connecteurs logiques sont moins importants, par contre, ce qui **apparaît nettement, c'est la position de l'auteur** (surlignée en bleu dans le texte). Et c'est ce qui est important, un grand nombre de lecteurs étant influencés par les commentaires de tel ou tel critique pour aller ou pas, voir un film...

 **une rubrique spéciale : « Conflit de Canard » du *Canard Enchaîné***

Rien de tel qu'une bonne grosse salade commandée en terrasse pour se croire encore en été... **Rien de tel, excepté** la sauce vinaigrette industrielle farcie au glutamate monosodique que le restaurateur utilise généralement pour l'assaisonner. L'E621, comme on l'appelle aussi, c'est la pincée magique des industriels de l'agroalimentaire. Une poudre blanche cristalline et inodore, que l'on retrouve dans les vinaigrettes pour salades, mais aussi dans les légumes en conserve, les céréales du petit déjeuner, les chips, les soupes déshydratées et quasiment tous les fonds de sauce et les plats cuisinés.

Il faut dire que l'E621 est un fantastique « exhausteur de goût ». **Au point que** l'agroalimentaire en utilise jusqu'à 1,5 million de tonnes par an. **Pour** la petite histoire, un tiers sort des usines du japonais Ajinomoto, qui est aussi l'inventeur et le premier producteur mondial d'aspartame. **Non seulement** l'E621 permet à des aliments pas folichons de vous exciter les papilles, **mais en plus**, il vous titille l'appétit. De sympathiques expériences menées sur des rats ont montré que cet additif alimentaire a la propriété d'augmenter de 40 % la sensation de faim.

Seul bémol : quand on force la dose sur les rats, on leur nécrose le cortex. **Et pour cause** : le glutamate est un neurotransmetteur, en clair, un messenger chimique qui transmet les infos d'un neurone à l'autre. **De plus en plus** de chercheurs pensent que, ingéré en excès, il s'attaque au

cerveau. Certains scientifiques se demandent **même si** notre surconsommation de glutamate ne pourrait pas jouer un rôle dans les maladies neurodégénératives, comme Parkinson ou Alzheimer.

Les industriels jurent, eux, que l'E621 est absolument sans danger pour l'homme. La preuve ? Sa présence doit être indiquée sur l'étiquette, mais aucune dose limite n'est à ce jour imposée. Ouf, pour un peu, on aurait cru qu'on était faits comme des rats !

Essayons de voir comment est construit l'article.

Que condamne le journaliste ?

La présence de glutamate monosodique, l'E621 dans un grand nombre de plats/produits industrialisés.

Relevons dans le texte sous quelles appellations ce produit est cité.

Dans le texte, c'est : « la pincée magique des industriels de l'agroalimentaire », « Une poudre blanche cristalline et inodore » « un fantastique "exhausteur de goût" », « additif alimentaire ».

Quelles sont les propriétés du glutamate monosodique ?

- C'est un « exhausteur de goût », un produit qui relève le goût d'un plat sans avoir lui-même de goût particulier.
- Il crée de la dépendance : il augmente la sensation de faim.
- Consommé en quantité, il attaque le cerveau.
- Il pourrait jouer un rôle dans les maladies neurodégénératives, comme Parkinson ou Alzheimer.

Qu'est-ce qui provoque l'ironie du journaliste et son faux soulagement à la fin de l'article (surlignés en bleu) ?

Si la présence de cet additif doit être signalée, rien n'oblige les industriels à en indiquer les quantités. Or, s'il y a un problème, c'est bien en ce qui concerne les quantités !

De la mise en évidence du plan de cet article, il ressort que :

- un article dans une telle rubrique est un texte **structuré** ;
- ce genre d'article répond également aux questions fondamentales : **Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?**
- les **connecteurs logiques** y sont importants : il s'agit de **démontrer** quelque chose. Dans le cas présent, le journaliste **veut montrer** la nécessité de chiffrer la présence de glutamate monosodique dans les produits de consommation courante et pas seulement de la signaler ;
- le degré d'implication de l'auteur apparaît surtout dans l'ironie et le faux soulagement de la fin.

📌 **une lettre ouverte : J'Accuse...!** C'est le titre de l'article rédigé par Émile Zola lors de l'affaire Dreyfus et publié dans le journal *L'Aurore*, le 13 janvier 1898. L'article est présenté comme une « **lettre ouverte au Président de la République** » qui était alors Félix Faure. Au travers d'un

véritable **pamphlet** accusateur, l'écrivain décide de s'exposer publiquement, afin de comparaître aux assises pour qu'un nouveau procès, plus indépendant, puisse se dérouler. C'est cet article qui relance l'affaire Dreyfus, au moment où, le véritable coupable (le commandant Esterházy) étant acquitté, tout semblait perdu pour le camp dreyfusard.

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Il serait extrêmement long, fastidieux et à la limite inutile de nous lancer dans un commentaire de ce texte si célèbre. Nous allons donc nous limiter à voir quels sont les **caractéristiques de « l'écriture engagée »** dont la lettre ouverte est une illustration.

Le ton de la lettre est catégorique

- L'auteur accumule **les verbes d'action et de volonté** ainsi que les expressions de la certitude : *j'accuse, je veux le croire, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles, l'acte que j'accomplis ici... J'attends*. Il est décidé à affronter tous les risques que comporte cette entreprise.
- Le « **je** » apparaît plus d'une dizaine de fois dans le texte : Zola marque **son engagement personnel** dans cette affaire et sa détermination ne peut qu'impressionner le lecteur.

Le style est emphatique

- **Les hyperboles** sont nombreuses : *les machinations les plus saugrenues, les plus coupables, une des plus grandes iniquités du siècle, crime de lèse-humanité, moyens révolutionnaires, explosion de la vérité*. Ainsi Zola peut-il **dramatiser la situation** puisqu'il **exagère** lui-même.
- **Les métaphores** sont également nombreuses : *ouvrier diabolique, impérissable monument, des esprits de malfaisance sociale, passion de la lumière, cri de mon âme, explosion de la vérité*. Elles permettent à l'auteur d'exprimer **un certain lyrisme, une passion** à l'égale de son engagement.

Le ton polémique apparaît à travers :

- **le lexique de l'agressivité** : *œuvre néfaste, coupable de ce crime de lèse-justice, mensonges, frauduleux, crime juridique, violé le droit, esprits de malfaisance sociale, abominable*. Il permet à Zola d'exprimer son indignation face à une injustice flagrante.
- **l'ironie** : *à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement*.

Le rythme du texte est rapide

- l'anaphore **J'accuse** répétée un grand nombre de fois produit un effet de rythme et de sens. Ainsi ce **j'accuse** est en quelque sorte à la fois le résumé de l'intention de l'auteur et du ton du texte. **Associée aux paragraphes courts** de Zola, cette anaphore fait comprendre au lecteur la fermeté et l'impatience de l'auteur : il est urgent de rétablir la vérité sur cette affaire.

 **un discours** : un plaidoyer en réalité ; celui d'Alma Adilon-Lonardonni qui a remporté le Concours de plaidoirie des lycéens en 2012.

Il fait si bon vieillir...

« Ils ne s'en rendent pas compte vous savez, ils sont vieux, ça ne les dérange pas... ».

J'étais venue pour visiter cet institut ; cherchant un endroit pour accueillir humainement une vieille femme souffrant de la maladie d'Alzheimer. Une employée m'a ouvert la porte et m'a menée à un semblant de salon. Trois

vieilles femmes étaient recroquevillées sur leurs fauteuils, d'un air résigné. Trois vieilles femmes sur trois fauteuils, et une chaise roulante. Une chaise roulante vide, à un détail près. Deux prothèses de jambe gisaient à ses pieds, revêtues de bas de laine. Remarquant mon trouble, l'aide-soignante a devancé ma question : « Ne vous inquiétez pas », m'a-t-elle dit, « ce n'est que le fauteuil d'une résidente qui est morte il y a deux jours. » Mon silence sans doute en disait trop. Une fois encore, elle a semblé percevoir une once de reproche dans mon regard – comme si je trouvais choquant que l'empreinte de la mort soit disposée nonchalamment au milieu de trois vieilles femmes. Trouvais-je choquant ce vestige d'une femme qui était assise à leurs côtés, sur ces mêmes chaises, trois jours plus tôt ? Trouvais-je choquant que leur soit imposée l'évidence : « Bientôt ce sera votre tour... » ? Trouvais-je choquant que ces trois femmes soient considérées comme suffisamment amoindries pour ne pas avoir conscience de leur condition, pour ne pas être angoissées par une échéance placée constamment sous leurs yeux, se rappelant à leur bon souvenir : « Bientôt ce sera votre tour... » ? Trouvais-je que ces restes, posés là, n'avaient rien d'anodin ? Oui, elle a semblé percevoir une once de reproche dans mon regard — comme si je considérais ces femmes comme dignes d'attention. Comme si je les considérais dignes. Comme si simplement je les considérais. Devinant vaguement mon indignation, elle m'a aimablement rassurée : « Ils ne s'en rendent pas compte vous savez, ils sont vieux, ça ne les dérange pas... ». Aujourd'hui, mesdames, messieurs, j'accuse la société de reléguer ses mères, ses pères aux oubliettes. Je pense, oui, qu'il est choquant et même injustifiable que des individus dits « personnes âgées » soient entassés à trois dans des chambres froides et étroites. Je pense qu'il est bien triste que certaines maisons de retraite – pardon, établissements d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes – soient devenues des asiles clos et malsains. Je pense qu'il est anormal que la qualification du personnel varie d'un centre à un autre, et que les services de qualité soient encore trop peu répandus. Je pense qu'il est indigne de notre société d'avoir à ce point honte de ses vieux devenus inutiles qu'elle les cloître autoritairement. Je pense qu'il est inacceptable que ces personnes soient considérées comme des enfants, voire comme des objets. C'est nous qui sommes les enfants, mesdames, messieurs, nous qui leur devons tout. Nous avons été protégés par nos parents durant toute notre enfance. Maintenant que nous n'en avons plus besoin, que les rôles pourraient être échangés, pourquoi prendre la peine de leur rendre la pareille ? Comment peut-on penser qu'une personne âgée n'a plus rien à nous apporter ? Un regard autre, qui a connu d'autres valeurs et qui a su acquérir une sagesse particulière ne nous est-il plus nécessaire ? N'a-t-on pas besoin de se remettre en question auprès d'une simplicité revendiquée par ces personnes ? Finalement, il me semble parfois que, contrairement aux clichés que véhicule notre société, ce ne sont pas eux les assistés, mais bel et bien nous... Bien évidemment, il n'y a pas un seul type de personnes âgées. Mais, de nous aux personnes âgées, il n'y a qu'une figure : l'être humain. Il serait bon de ne pas l'oublier.

Nous sommes plongés dans une loi du plus fort, dans une course au profit et à l'efficacité, à la rentabilité, la rapidité, qui évince et dévalorise la vieillesse de notre société. Dès lors que les portes de la redoutable maison de retraite sont franchies, le statut de la personne change. On n'est plus un être humain mais un « résident ». Je ne cherche pas à généraliser. Les

conditions de vie en maisons de retraite que je dénonce ne s'appliquent heureusement pas à tous les établissements. Mais ceux dans lesquels l'on peut attendre un minimum de respect, lorsqu'ils ne sont pas hors de prix, affichent bien souvent complet. De même, bien sûr, tous les aides-soignants ne sont pas des irresponsables insensibles. Mais si certains le sont bel et bien, beaucoup d'autres n'ont peut-être pas le choix... Parce que l'intégralité du système médical public est gérée en amont.

Au-delà d'un personnel peu consciencieux, c'est l'État le plus responsable, qui de sa jouvence immaculée, ne perçoit rien d'autre que des chiffres un peu flous. Une aide-soignante pour quatre-vingts pensionnaires, qu'est-ce que c'est ? Ce sont des économies en plus, et si ça doit être au détriment de vies humaines, qu'à cela ne tienne ? Quelle importance que des êtres humains pourrissent dans des geôles impersonnelles, dans une souffrance qui pourtant serait évitable, quelle importance que de vieilles femmes incontinentes soient parquées dans leurs lits par manque de temps ? Quelle importance que le personnel n'ait pas le temps de veiller à ce que ces personnes prennent les repas qui ont été balancés à la hâte dans leur chambre, si bien que les hospitalisations pour déshydratation sévère fassent désormais partie de la routine ? Quelle importance aussi que des pensionnaires soient, au nom de leur prétendue sénilité, gavés de médicaments lourds et nocifs, et surtout injustifiés ?

Ces réalités durement envisageables sembleraient tout droit sorties d'un film tel que « Vol au-dessus d'un nid de coucou », qui dépeint la douleur extrême des « asiles de fous » à une époque où les maladies mentales étaient considérées comme honteuses et dangereusement incurables... Et pourtant, aussi incroyable que cela puisse paraître, celles dont je vous parle sont perpétrées aujourd'hui plus que jamais, sur des individus inoffensifs et vulnérables et dans des lieux clos à l'atmosphère insupportable. Comment ne pas se dégrader lorsque l'on n'est plus traité comme un être humain, et surtout, comment garder un semblant de dignité dans une telle situation ?

Il est inacceptable que des établissements pour personnes âgées soient devenus des entreprises à but lucratif. Là où le seul maître mot devrait être bien-être et entraide, c'est l'argent qui régit la vie de personnes considérées comme « en fin de vie », et c'est ce seul titre qui fait s'imaginer à certains que leurs dérives et abus sont justifiés.

Le Président, Monsieur Sarkozy nous avait promis, au début de son mandat, un nouveau dispositif de financement de la prise en charge de la perte d'autonomie. Nous l'attendons toujours. Nous l'attendons et, avec nous, des millions de personnes âgées délaissées et abandonnées à leur souffrance. Ces dérives ne sont pas seulement immorales, elles vont aussi à l'encontre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le premier article, en effet, stipule clairement que : tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits et qu'ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Que l'on m'explique où est la fraternité dans le fait de se considérer supérieur à d'autres êtres humains, sentiment simplement appuyé par leur situation physique. Que l'on m'explique aussi dans quelle mesure l'on peut dire d'une personne retenue contre son gré en maison de retraite, qu'elle est libre. Que l'on me dise quelle dignité il reste à quelqu'un dont la

présence en établissement va dans l'imaginaire collectif automatiquement de pair avec une dégradation intellectuelle, voire une sénilité aiguë. Qu'enfin l'on me justifie la distinction qui s'est peu à peu creusée entre les Droits de l'Homme, et les Droits de la personne âgée. Ne sommes-nous plus humains lorsque nous vieillissons ?

Je souhaiterais comprendre, Mesdames et Messieurs, pourquoi la plupart des personnes âgées se voient forcées de renoncer à ces droits fondamentaux. L'article 5 de la déclaration, quant à lui, ne fait qu'appuyer mon incompréhension : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pourquoi l'État, la société, les citoyens, tolèrent-ils que ce principe soit bafoué chaque jour, au sein même du pays des Droits de l'Homme?

Pays des Droits de l'Homme... Il est beau, le pays des Droits de l'Homme, pas même capable de respecter ses racines.

Notre belle patrie, qui se veut à son plus haut degré de civilisation, également dans la manière dont elle fait respecter ses lois (et ses droits, cela va sans dire), en oublie peu à peu que tout ce qui constitue les anciennes coutumes n'est pas bon à jeter. Les coutumes amérindiennes par exemple, qui ont conservé leur sens du respect traditionnel, me paraissent hautement plus louables que celles de notre société actuelle. Dans la tradition amérindienne, le vieux sage est capable d'enchanter, de favoriser le rêve, de deviser à voix haute, d'initier, de transmettre, de conseiller, de montrer le chemin, de rendre compte de l'Histoire...

De notre côté, aujourd'hui, une personne qui vieillit perd de son utilité et de son efficacité. Elle est amoindrie, c'est là le seul statut qu'on lui reconnaît. Comment accorder son estime à quelqu'un à qui on refuse seulement l'écoute ? Mais le plus dérangeant sans doute, c'est que dans l'ensemble de notre société, qui prône et magnifie l'éternelle jeunesse, la vieillesse soit vue aujourd'hui comme une échéance cruelle et insurmontable, comme une épreuve douloureuse et non plus comme une étape naturelle de la vie d'un homme. Des solutions existent. Nous devons faire face à l'inacceptable et ne pas oublier qu'un jour, bientôt, à nous aussi, ce sera notre tour...

Je demande, Mesdames et Messieurs, au nom de tous ceux qui souffrent depuis trop longtemps, une hausse réelle du personnel dans notre société. Je demande à ce que bien-être et traitements respectueux ne soient pas des services qui se monnaient, mais à ce qu'ils soient accessibles à tous.

Je demande à ce que maison de retraite ne soit plus synonyme d'hospice ni de mouvoir, mais de lieu d'accueil solidaire et fraternel.

Je demande la dignité.

Petite analyse de ce discours

1. Examinons le degré d'implication de celui qui parle.

- **Relevons les marques de l'énonciation** : *j'étais venue, m'a ouvert la porte, remarquant mon trouble, a devancé ma question, je trouvais choquant...*

- **Relevons les indices de l'espace et du temps** qui situe l'énoncé par rapport à celui qui parle : *visiter cet institut, cherchant un endroit, il y a deux jours, trois jours plus tôt, Aujourd'hui mesdames et messieurs...*

- **Relevons quelques procédés de modalisation où apparaît la subjectivité de l'auteur** : *Il serait bon de ne pas l'oublier, aussi incroyable*

que cela puisse paraître, comment peut-on penser, Nous sommes plongés dans une loi du plus fort, des solutions existent, nous devons faire face à l'inacceptable, Je pense qu'il est anormal, je pense qu'il est indigne...

- **Relevons d'autres marques de la subjectivité** dans l'emploi du vocabulaire **dépréciatif** pour ce qui est de la façon dont on traite les personnes âgées: *entassées à trois dans des chambres froides et étroites, irresponsables insensibles, balancés à la hâte, gavés de médicaments, délaissées et abandonnées...*

2. Pour ce qui est du destinataire : *Mesdames, Messieurs... vous*

3. Relevons les procédés utilisés pour persuader.

- **Les injonctions et les interrogations rhétoriques :** *Trouvais-je choquant ? Ne sommes-nous plus humains, lorsque nous vieillissons ? Comment ne pas se dégrader lorsque l'on n'est plus traité comme un être humain, et surtout, comment garder un semblant de dignité dans une telle situation ? Quelle importance que des êtres humains pourrissent dans des geôles impersonnelles, dans une souffrance qui pourtant serait évitable, quelle importance que de vieilles femmes incontinentes soient parquées dans leurs lits par manque de temps ?*

- **Les hyperboles :** *gavés, balancés, à son plus haut degré de civilisation, et magnifie l'éternelle jeunesse, douleur extrême...*

- **Les reprises, les anaphores, les rythmes binaires ou ternaires.**

Trouvais-je choquant? (3 fois) Comme si je considérais, comme si... Je demande, mesdames et messieurs... (4 fois à la fin), Que l'on m'explique (2 fois) Que l'on me dise... Quelle importance que...

De la petite analyse ci-dessus, il ressort que :

- Le discours est un texte **structuré**, même si on relève peut d'articulateurs dans celui-ci ; en effet, il comporte une **introduction** dans lequel l'auteur rapporte l'événement qui a déclenché son indignation, un **développement en paragraphes** et une **conclusion** dans laquelle, comme dans la lettre ouverte de Zola, l'urgence de l'intervention de la société apparaît.

- Ce genre d'article répond également aux questions fondamentales : **Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?**

- Les procédés de la **persuasion** y sont très importants : il s'agit pour Alma de **renforcer son propos** et elle utilise tous les moyens du genre : beaucoup d'interrogations rhétoriques, d'anaphores, de reprises, ou d'hyperboles qui montrent son insistance et sa volonté à faire partager son point de vue.

- Le degré d'implication de la jeune fille est présent du début à la fin. Le pronom « **Je** » apparaît 23 fois dans le discours et nombreux sont les procédés de modalisation (*Je pense, je crois, il est inadmissible...*).

un essai

« On ne naît pas femme, on le devient » affirme Simone de Beauvoir dans son ouvrage *Le Deuxième Sexe*. Cette phrase est restée célèbre et ce n'est pas par hasard : l'idée d'un sexe qui aurait une dimension sociale au-delà du biologique a ouvert la voie à de nombreuses études à partir des années

70. Il fait apparaître en effet le processus d'émancipation par lequel les femmes – en France particulièrement – se sont progressivement libérées de la tutelle des hommes lors des deux siècles précédents. Ainsi, nous verrons comment cette émancipation, malgré ces limites, s'est faite dans certains domaines : le domaine politique, le domaine social et le domaine économique.

I Domaine politique

ÉMANCIPATION En ce qui concerne le domaine politique, les progrès sont indéniables. Surtout si l'on considère qu'au début du XX^e siècle, les femmes n'avaient pas encore le droit de voter. Et cela, en contradiction avec les idéaux républicains hérités de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Bien sûr, les suffragettes se sont beaucoup battues pour l'obtention de ce droit, mais il faut dire que la conjoncture était telle – n'oublions pas la Guerre de 14-18 – qu'elles sont restées sans influence réelle sur ce point. Le droit de vote, les femmes l'ont acquis en avril 1944 et, d'une certaine façon, en reconnaissance de leur rôle dans la Résistance.

LIMITES Les femmes restent majoritairement à l'écart des fonctions politiques pendant la seconde moitié du XX^e siècle à part Édith Cresson en 1991, première et unique femme Premier Ministre à ce jour. La loi sur la parité votée en juin 2000, prévoyait un « égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » mais n'a pas réellement inversé la tendance et la France est loin d'être en avance sur ce point.

II Domaine social

ÉMANCIPATION Cette émancipation concerne le domaine juridique et la maternité. Pour ce qui est du domaine juridique, alors que la femme mariée était considérée comme une mineure au XIX^e siècle, une série de lois votées au XX^e siècle tendent à établir l'égalité : depuis 1907, les femmes peuvent disposer librement de leur salaire ; depuis 1920, elles peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari ; en 1938, la puissance maritale est abolie ; en 1970, l'autorité parentale est partagée ; en 1965, le mari ne peut plus s'opposer à ce que sa femme exerce une activité professionnelle ; en 1974 est votée la loi sur le divorce par consentement mutuel. En ce qui concerne la maternité, la femme n'a pas la maîtrise de sa sexualité avant les années 60. Et ce n'est qu'en 1967 que la contraception est autorisée par la loi Neuwirth.

LIMITES Elles concernent surtout la sexualité des femmes. La libération des mœurs amorcée dans les années 60 est lente et inégale, géographiquement et socialement. Elle touche surtout les milieux urbains et les catégories les plus aisées. Par ailleurs, les femmes restent les principales victimes des crimes et des délits sexuels : la loi instituant la criminalisation du viol ne date que de 1980 et celle qui réprime le harcèlement sexuel de 1992.

III Domaine économique

ÉMANCIPATION Les femmes constituent une part croissante de la population active. Leur taux de participation était de 30 % au début du siècle dernier ; il était de plus de 47 % en 2012. Elles sont particulièrement présentes dans le secteur tertiaire.

LIMITES Le principal obstacle à l'émancipation économique des femmes est la précarité de la situation professionnelle. Leurs salaires sont moins élevés que ceux des hommes à qualifications égales et elles sont beaucoup plus touchées par le chômage. Elles occupent davantage d'emplois à temps

partiel et souvent des postes moins qualifiés. Cette situation contraste avec la réussite scolaire des filles supérieures à celle des garçons, notamment au baccalauréat. Il faut aussi rappeler qu'au sein de la famille, la plupart des tâches domestiques restent à leur charge.

Conclusion

Si au cours du XX^e siècle, on constate une réelle émancipation des femmes, au plan politique, social et économique, on constate également que cette émancipation a des limites et reste inachevée à bien des égards. Il ne faut pas oublier non plus que la conjoncture économique actuelle difficile ralentit également le processus. Restons optimistes et espérons également que les mentalités continueront à évoluer.

II. Je fais un plan

1. Quel type de plan pour quel sujet ? Pour chacun des sujets donnés, vous proposerez un plan.

1. La destruction de la nature est-elle une fatalité ?

Pour ce sujet le **plan B**, problèmes- causes – solutions, nous paraît le plus approprié. Ainsi nous pourrions avoir :

I Causes

- développement économique rapide ;
- utilisation irresponsable des énergies fossiles ;
- exploitation inconsidérée des ressources de la mer ;
- intensification de l'élevage et de l'agriculture.

II Conséquences

- épuisement des ressources naturelles ;
- pollution de l'air, de l'eau ;
- déforestation et désertification ;
- disparition de la biodiversité.

III Solutions

- recours aux énergies renouvelables ;
- exploitation raisonnée des ressources naturelles ;
- respect de la biodiversité ;
- éducation des nouvelles générations aux problèmes de l'environnement.

2. Qu'est-ce qui peut pousser les adolescents à adopter des conduites à risque ?

Pour ce sujet, le plan le plus approprié, d'ailleurs dicté par le sujet lui-même, nous paraît être le **plan A**, par catégories.

I Il y a des facteurs sociaux :

- effet de groupe ;
- certaines conduites à risque ont une image festive, il s'agit de faire la fête : par la boisson, le comportement ou l'absorption de certaines substances.

II Il y a des **facteurs familiaux** :

- Les ados peuvent provenir de milieux où ils ne sont pas reconnus ni aimés ;
- En adoptant des conduites à risques, ils croient pouvoir se détacher de leur milieu familial ;
- En adoptant des conduites à risques, ils se révoltent contre un milieu familial qui les opprime ou bien les surprotège.

III Il y a des **facteurs psychologiques** :

- L'adolescence est une période de transition, pas toujours bien vécue ; certains ados « s'évadent » ainsi de la réalité.
- Ils réagissent ainsi devant l'incertitude de leur avenir. Ils ont peur.
- C'est la période où on aime les sensations fortes, les sports extrêmes... Ils croient que c'est la seule façon de se sentir « exister ».

3. On parle beaucoup dernièrement de l'influence des jeux vidéo. Pensez-vous qu'ils aient uniquement une influence négative ?

Pour ce sujet, nous conseillons le **plan D** : I Avantages ; II Inconvénients. Nous traiterions en premier, les avantages si nous considérons que les inconvénients étaient plus importants et vice versa.

Quelques avantages :

- Il ne faut pas mettre tous les jeux vidéo dans la même catégorie, certains jeux sont très intéressants et même éducatifs ;
- Chaque époque a ses jeux, les jeux du XXI^e siècle sont les jeux vidéo ;
- On peut même y jouer en famille, ce qui présente un intérêt certain pour les parents ;
- Ils seraient utilisés pour aider au développement d'enfants présentant des retards psychomoteurs.

Quelques inconvénients :

- Ils peuvent créer des dépendances en particulier chez les ados en situation d'échec scolaire ;
- Certains de ses jeux contribuent à banaliser la violence alors qu'ils devraient être interdits ;
- Il s'agit d'une distraction au sens étymologique du terme, d'une évasion de la réalité en quelque sorte. On ne peut que rappeler que la vraie vie est ailleurs ;
- Il ne faut pas prendre des habitudes « virtuelles » : prendre systématiquement des risques dans les jeux vidéo peut être une habitude, car on y a plusieurs vies.

4. On dit que les jeunes lisent de moins en moins. Qu'en est-il à votre avis ? Quelles sont les causes de ce phénomène ?

Nous proposerons le **plan A** pour traiter ce sujet.

Nous rappellerons quelques raisons classiques :

- la télévision ;
- les mobiles, consoles et autres écrans ;
- la multiplication des loisirs ;
- la dévalorisation du livre (bon moyen pour se cultiver mais pas pour se distraire, or nous sommes dans une civilisation où on se distrait...)

5. Les achats se font de plus en plus sur la Toile. Pourquoi ? Quelles sont les conséquences des nouveaux comportements des consommateurs ?

Nous proposerons **le plan B** pour ce sujet.

6. On assiste à une nouvelle vague d'émigration dans de nombreux pays du Sud. Comment expliquez-vous ce nouvel exode ?

Nous proposerons **le plan A** pour ce sujet.

IV. J'utilise les bons connecteurs logiques

- 2. Un jeune Européen sur sept est en surpoids.** Cela s'explique par de nombreux facteurs. **En premier lieu**, une alimentation trop riche en sucre et en matières grasses. **En second lieu**, le manque d'activités physiques. **Ensuite**, il y a également des facteurs héréditaires : nous ne sommes pas égaux face à l'obésité. **De plus**, l'obésité peut être favorisée par les heures des repas qui sont de plus en plus irrégulières. **Enfin**, pour de nombreux nutritionnistes, une consommation trop élevée de boissons sucrées entraîne inévitablement une prise de poids. **Pour conclure**, pour éviter l'obésité, il faut bouger davantage, manger à heures régulières et limiter sucres et matières grasses.
- 3. Reliez les phrases en utilisant « ainsi » et « aussi ».**
- a₁. La route était gelée. **Ainsi**, les conducteurs étaient particulièrement prudents.
- a₂. La route était gelée. **Aussi**, les conducteurs étaient-ils particulièrement prudents.
- b₁. La situation économique en France ne s'arrange pas. **Ainsi**, le nombre de repas distribués gratuitement ne cesse d'augmenter.
- b₂. La situation économique en France ne s'arrange pas. **Aussi**, le nombre de repas distribués gratuitement ne cesse-t-il d'augmenter.
- c₁. Le prix des transports en commun leur paraît cher. **Ainsi**, dans la mesure du possible, ils ont recours au covoiturage.
- c₂. Le prix des transports en commun leur paraît cher. **Aussi**, dans la mesure du possible, ont-ils recours au covoiturage.
- 4. Exprimez la cause pour relier les deux propositions ci-dessous en utilisant des expressions différentes chaque fois :**
- Le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles. **En effet**, sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé.
 - Le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles **parce que** sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé.
 - **Comme** sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé, le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles.
 - Le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles **étant donné que** sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé.
 - Le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles **vu que** sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé.

- Le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles. **Effectivement**, sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé.
- Le gaz naturel est la moins polluante des énergies fossiles **d'autant que** sa combustion ne génère aucune particule nocive pour la santé.

5. Le mariage en France

Alors que ces dix dernières années on observe une diminution constante du nombre de mariages, en 2012, 241 000 mariages ont été célébrés en France. **Certes**, c'est bien moins que le record de 416 500 mariages célébrés en 1972 ; **néanmoins**, c'est autant qu'en 2011. **En effet**, les couples choisissent de plus en plus le pacs : 2 Pacs ont été conclus pour 3 mariages en 2009, soit 203 000 Pacs en 2010... **Pour autant**, on ne peut pas en conclure que les couples préfèrent désormais se pacser plutôt que se marier, **puisque** de nombreux Pacs restent des préalables au mariage. **En somme**, on pourrait dire que les Français aiment le mariage... un peu moins qu'avant.

V. Je sais exprimer la cause et l'effet

6. Faites une seule phrase à partir des propositions...

- a₁. La généralisation de la crise a entraîné une paupérisation de la classe moyenne.
- a₂. La paupérisation de la classe moyenne s'explique par la généralisation de la crise.
- b₁. Les mesures d'austérité prises n'ont pas fait baisser le taux de chômage.
- b₂. Les mesures d'austérité prises n'ont pas eu pour effet la baisse du taux de chômage.
- c₁. Le fait que les gens aient pris conscience de l'importance de consommer d'avantage de fruits et légumes résultent de(s) nombreuses campagnes de sensibilisation.
- c₂. De nombreuses campagnes de sensibilisations ont provoqué une prise de conscience de l'importance de consommer d'avantage de fruits et légumes.
- d₁. Les jeunes passent de plus en plus de temps quotidiennement devant un écran ce qui est à l'origine de l'inquiétude des spécialistes de l'enfance.
- d₂. L'inquiétude des spécialistes de l'enfance s'explique par le fait que les jeunes passent chaque jour de plus en plus de temps devant un écran.

VI. Je décris une évolution, un changement

- 7. Entre 1970 et 2008, la consommation de pain des Français a chuté. Elle est passée de 80,6 kg à 51,7 kg.
Entre 1990 et 2008, la consommation de légumes n'a pas beaucoup varié. Elle s'est maintenue à 86 kg.
Entre 1970 et 1980, la consommation de yaourt des Français a très peu varié ; par contre, entre 1970 et 2008, elle a explosé. Elle est passée de 8,6 à 21,8 kg.

En ce qui concerne le sucre, on constate que la consommation des Français a nettement baissé. Elle représente en 2008, moins du tiers de ce qu'elle était en 1970.

8. 1c ; 2d ; 3a ; 4b.

9. **Associez les noms ou les groupes nominaux...**

- La beauté s'épanouit. La beauté de la jeune fille s'épanouissait d'année en année.
- La situation économique s'améliore/s'arrange/se détériore/se dégrade/s'aggrave/se stabilise/stagne.
- La situation économique du pays s'est nettement arrangée ces dernières années.
- Les conditions de travail s'améliorent/s'arrangent/se détériorent/se dégradent/ empirent/se maintiennent.
- Les conditions de travail des mineurs dans certains pays ne se sont pas vraiment améliorées.
- Les résultats scolaires s'améliorent/s'arrangent/empirent/se dégradent/se maintiennent/se stabilisent/stagnent/atteignent un niveau satisfaisant.
- Les résultats scolaires de cet élève ont progressivement atteint un niveau tout à fait satisfaisant.
- Les forces se développent/s'altèrent/déclinent.
- Avec l'âge, ses forces avaient nettement décliné.
- Un régime politique s'améliore/s'arrange/se rétablit/se détériore/se dégrade/se stabilise/se maintient.
- Le régime se maintenait lamentablement malgré les scandales qui ne cessaient pas de faire la une des journaux.
- Les prix atteignent (des sommets jamais atteints)/se maintiennent/se stabilisent.
- Les prix avaient progressivement atteints des sommets jamais atteints et on se demandait jusqu'où on irait.
- Le talent se développe/s'épanouit/se perfectionne/s'altère/décline/se dégrade.
- Dans cet environnement idéal, son talent s'épanouissait lentement.
- Le sort s'améliore/s'arrange/empire/se stabiliser.
- Leur sort s'est sensiblement amélioré depuis qu'on a parlé d'eux dans la presse.
- Un procédé technique s'améliore/se perfectionne/se développe.
- Ce procédé s'est indéniablement perfectionné depuis la dernière fois qu'on nous l'a présenté.

10. **Associez un des verbes ci-dessus...**

- Les offres d'emplois se raréfient dans un bon nombre de secteurs, par contre, en ce qui concerne la restauration, on continue à avoir de la demande.
- Les conflits politiques ont l'air de disparaître parce qu'on ne les voit plus, mais en fait, ils se sont déplacés.
- Le nombre d'accidents de la route a baissé/a diminué/ne cesse de baisser.
- Les ventes sur Internet ont explosé/sont en expansion/se sont multipliées.

- Les ventes de livre papier sont en net recul par rapport aux années précédentes/ont chuté au cours des dernières semaines.
- La consommation d'aliments ne cesse d'augmenter/est en baisse.
- Le nombre de chômeurs, loin de se résorber, ne cesse d'augmenter/ augmente sans cesse/s'élève de façon inquiétante.
- La rumeur selon laquelle le Recteur était sur le point de démissionner s'amplifiait/se répandait à une vitesse incroyable/a disparu/s'est atténuée.

VII. Je reformule

11. 1b ; 2d ; 3a ; 4c.

12. 1c ; 2d ; 3a ; 4b.

13. 1d ; 2c ; 3a ; 4b.

14. 1a ; 2c ; 3d ; 4b.

15. 1a ; 2d ; 3c ; 4b.

16. 1c ; 2a ; 3d ; 4b

17. 1c ; 2b ; 3d ; 4a.

18. 1a ; 2d ; 3c ; 4b.

19. Dites autrement.

1. Ce n'est pas un voyou/un mauvais garçon ; néanmoins il est en situation d'échec scolaire.
2. Elle s'est trouvée confrontée très tôt aux difficultés de la vie.
3. La conjoncture économique ne cesse d'empirer.
4. Il a été contraint d'assumer un grand nombre de responsabilités nouvelles.

20. Dites autrement.

1. Ses choix professionnels se sont avérés très mauvais.
2. À mon avis, il a de mauvaises fréquentations !
3. Elle a interrompu des études plutôt brillantes pour épouser un demandeur d'emploi !
4. Sa légère indisposition l'a mise dans l'incapacité d'avoir la moindre activité/de faire quoi que ce soit.

VIII. Je ne fais plus certaines fautes « courantes »

21. 1b ; 2g ; 3d ; 4e ; 5a ; 6 c ; 7f.

22. a. Je me sens très déçu.
b. Phrase correcte.
c. Vous ne vous sentez pas revivre.
d. Phrase correcte.

e. Je sens que je vais m'énerver.

23. 1ad ; 2d ; 3c ; 4a ; 5b ; 6b ; 7d ; 8b.

24. 1d ; 2b ; 3c ; 4e ; 5f ; 6a.

25. 1c ; 2 e ; 3 a ; 4f ; 5b ; 6d.

26. a. Désolée, je suis obligée **de** vous laisser.
b. Phrase correcte.
c. Elle dit qu'on l'a forcée à signer.
d. Phrase correcte.
e. Nous nous forçons **à** nous lever tôt sans savoir si nous aurons des clients.
f. Il s'oblige **à** avoir l'air respectable mais c'est un voyou.

27. 1e ; 2c ; 3b ; 4a ; 5d.

28. a. **En** quoi consiste votre projet ?
b. Son héritage consiste essentiellement **en** tableaux de valeur.
c. Phrase correcte.
d. Phrase correcte.
e. Sa collaboration a résidé **dans sa présence constante**.

29. a1 ; b2 ; c1 ; d1 ; e1 ; f2 ; g1.



Il s'agit est une tournure impersonnelle ce qui veut dire qu'on ne peut avoir la structure : ~~le texte s'agit de...~~

30. 1f ; 2e ; 3a ; 4b ; 5c ; 6d.

31. a. J'ai entendu **dire** qu'ils changeraient la date des examens.
b. Qu'est-ce que tu dis ? Je n'ai rien **entendu**.
c. Phrase correcte.
d. Phrase correcte.
e. Taisez-vous et écoutez-moi ! Voilà ce que je propose.
f. Phrase correcte.

32. 1b ; 2f ; 3a ; 4e ; 5c ; 6d.

33. a. Le temps **se gâte**.
b. Il va finir par nous **gâcher** notre journée !
c. Phrase correcte.
d. Sois moins brutale ! Tu vas **casser** ta poupée.
e. Ils n'arriveront pas à **faire** échouer notre plan.
f. Elle m'a prêté un livre tout **abîmé** et elle dit que c'est moi qui l'ai mis dans cet état !

34. 1c ; 2d ; 3g ; 4a ; 5f ; 6e ; 7b.

35. a. ai manqué/raté
b. ont perdu
c. manque/rate
d. avoir perdu

- e. perd
- f. perds

36. a. Phrase correcte.
b. Tu vas **perdre** ton argent.
c. Phrase correcte.
d. Phrase correcte.
e. Je **me suis** perdu en venant à pied chez vous.
f. Phrase correcte.
37. a. Elle **est dénuée de** patience. Elle **est dépourvue de** la moindre patience.
b. Les Athéniens se sont souvent retrouvés **privés de** moyens de transport ces derniers temps.
c. Si vous continuez comme ça, les enfants, vous **serez privés de** dessert !
d. **En l'absence de statistiques fiables/Sans statistiques fiables/Le manque de statistiques fiables fait qu'il** est difficile de fournir une analyse convaincante.
e. Ils **sont dépourvus de** sens pratique, c'est dommage !
f. **Le manque/L'absence d'espaces verts** dans cette ville **est regrettable**.
38. **Un grand nombre de** fonctionnaires sont actuellement mécontents contre le gouvernement.
Nombre de fonctionnaires sont actuellement mécontents contre le gouvernement.
Biens des fonctionnaires sont actuellement mécontents contre le gouvernement.
La majorité des fonctionnaires sont actuellement mécontents contre le gouvernement.
Un tas de fonctionnaires sont actuellement mécontents contre le gouvernement.
La plupart des fonctionnaires sont actuellement mécontents contre le gouvernement.

X. Je prends des notes et je fais un compte rendu

39. **a) Proposition de texte sous forme de notes**
1. Esp. de vie des Fr. $\approx$ XXI^e : 81,5ans. Pr les H : 78 ans ; F : 85ans. $\Leftrightarrow$ en 100 ans, nos vies $\nearrow$ 25 ans et nous gagnons 3 mois de vie/an. Esp. de vie bonne santé $\nearrow$ et vieillesse $\Leftarrow$ maladies apparaissent à + de 80 ans.
 2. XX^e s. acquis soc. $\Rightarrow$ $\searrow$ tps de W salariés. $\Leftarrow$: dimanches chômés ; après : we, puis journée/8h, congés payés et enfin retraites. Le Tps de W $\searrow$ // la vie $\nearrow$. En 1900, tps de W moyen : 200 000 h ; 2010, tps moyen W : 67 000. En 1900, W et sommeil = 70% tps de vie ; 2010 : W = 40% tps de vie.
 3. Publicat° OCDE : progrès des filles dans l'éducat° et des F dans le W.
 $\neq$ H/F $\searrow$. $\Leftrightarrow$ preuve : filles réussissent en CE et leurs chances de faire des études sup. $\nearrow$ (2000 : 51% pour les filles ; 2009 : 66% contre 52% pr garçons). Aujourd'hui, le % de F diplômées = % M diplômées dans la maj. des

pays de OCDE. Leur accès à W ↗. Mais à diplôme =, les H surreprésentés aux + hts niv. de format° ; en gal, H – touchés par chômage et tps partiel.

CO Piste 1

Hmcdé : seul comportmt violent dt on peut mesurer l'évolut° dans le tps.

Pr les historiens : on se tue aujourd'h en F 40 à 50 fs moins qu'au M Âge.

⇒ tendance : disparit° progressive ds violences volont. ⇒ † mais pas linéaire.

Au crs des 40 dern. an. les statist. de police : ↗ ds les an. 70 jusqu'au milieu des an. 80 ; puis ↘ jusqu'à aujourd'h

En – de 20 ans, le nbre total d'hmcdé : 2

Dernier chiffre du minist. Intér. : janv 2012 : 665 hmcdé enregistr. pr police et gendarm. Chiffre le + bas depuis 1^{er} publicat° ds statist.

⇒ médiatisat° des faits criminels ⇒ confusions et m inversion de réalité

Idem pour règlts de compte très médiatisés à Marseille depuis 2011

Chque meurtres ⇒ commentaires passionn.

réalité≠

la mémoire collect. oublié l'hist. du banditisme marseil. : ex : tuerie du bar du Téléphone avec 10 morts en qq mn. avec juge d'instruct° de l'affaire tué 3 ans + tard par corses liés à French Connex.

Proposition de compte rendu

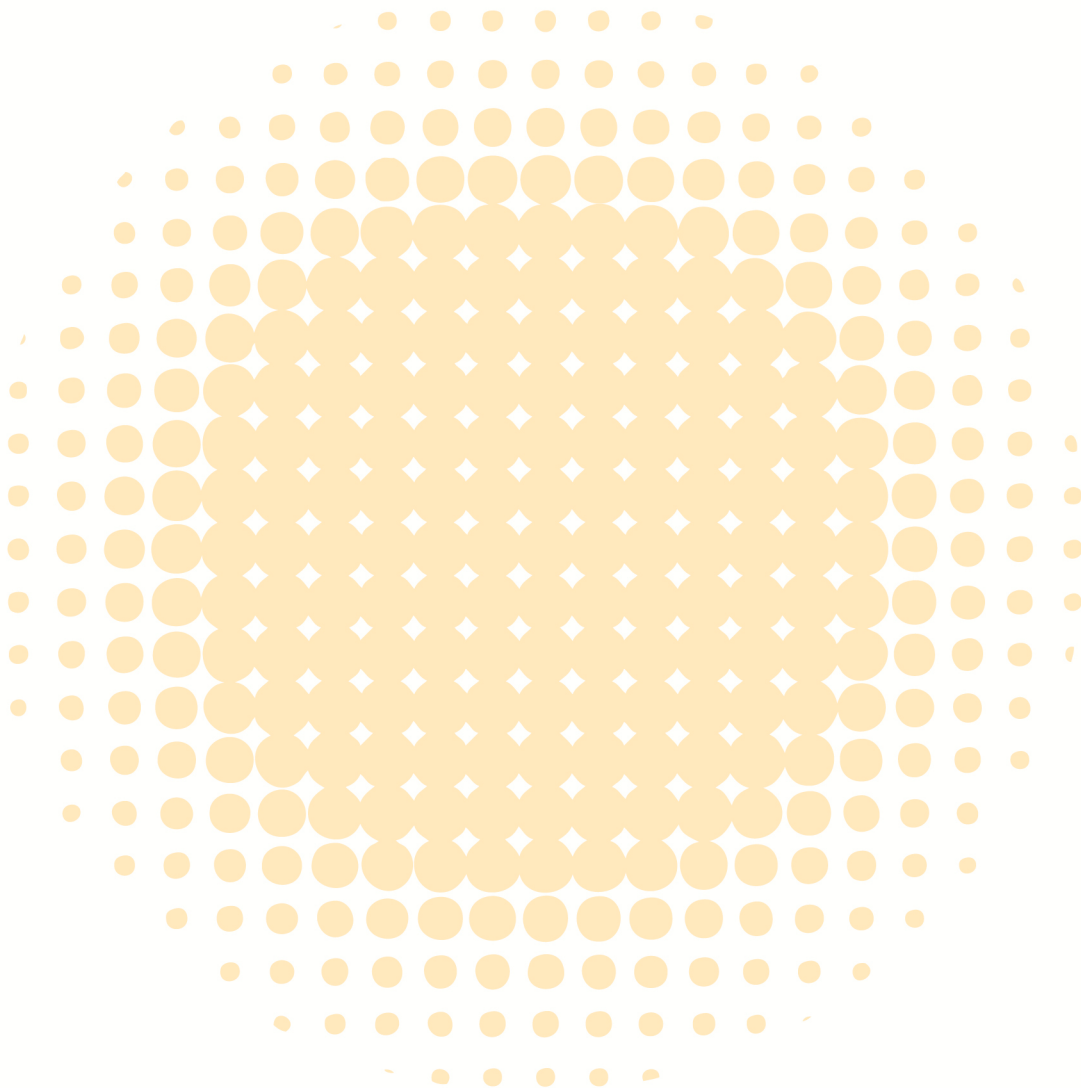
L'homicide est le seul comportement à caractère violent dont on peut essayer de mesurer l'évolution. Pour les historiens, on se tue aujourd'hui en France 40 à 50 fois moins qu'au Moyen Âge, ce qui montre qu'on tend vers une disparition progressive des violences mortelles volontaires même si elle n'est pas linéaire. Ce qui montre bien que la médiatisation de certains faits criminels entraîne confusions et erreurs et que les Français ont oublié combien le banditisme à Marseille a été sanglant dans les années 1980.

XI. Je sais utiliser les verbes introducteurs et dire de quoi on va parler

- 40.
- a. La directrice a souhaité que tout le monde soit présent à la réunion.
 - b. Le principal s'est réjoui devant ses collègues de la bonne réputation de son établissement.
 - c. Les élèves ont déclaré ne pas avoir été aidés dans la réalisation de leur projet.
 - d. La mère a mis en garde sa fille contre les mauvaises habitudes qu'elle prenait.
 - e. Le maire a rappelé les/s'est référé aux dégâts considérables causés par les dernières inondations.
 - f. Le jeune homme a nié être l'auteur de la lettre.
 - g. Un habitant de la commune s'est plaint de l'incapacité de la municipalité à résoudre le problème des poubelles.
 - h. Le responsable préconise une moralisation de la profession.

XII. Je sais donner mon avis, dire que je suis pour ou contre et nuancer mon opinion

- 42.**
- a. Je dois dire que tu es vraiment grossier.
 - b. Il me semble que le moniteur de ski est très beau.
 - c. Il est probable qu'il s'agisse d'une bêtise impardonnable.
 - d. J'aurais tendance à penser que vous êtes la plus qualifiée pour ce poste.
 - e. J'ai bien l'impression que c'est un bon à rien.
 - f. Il serait étonnant que nous arrivions à satisfaire tous ses caprices.
 - g. Il se peut qu'elle soit un peu complaisante.
 - h. Dans cette équipe, j'ai l'impression qu'il n'y a que Gérard qui puisse contrôler son angoisse.



DOSSIER 1 : CONSOMMATION – ALIMENTATION – GASTRONOMIE

CONSOMMATION

CO Piste 2

1. Proposition de compte rendu

Pour oublier la morosité du climat, étant donnée la crise, les Français ont l'intention de casser leur tirelire à Noël. Ils prévoient de dépenser plus que l'année dernière ; en moyenne 606 euros.

Cette attitude n'est pas liée à un quelconque optimisme, les mesures d'austérité économiques prises n'ont pas encore affectés le budget des ménages qui ont l'intention de se faire plaisir avant 2012 attendu avec inquiétude.

Ils achèteront cette année plus de marques nationales et l'hypermarché sera l'endroit privilégié pour ces achats. Cette année, les courses commenceront plus tôt. 1/3 des sondés combinera Internet et magasins pour l'achat de ses cadeaux.

2. Noël 2011, la fête avant une année difficile/Noël 2011, le budget des Français

I. Quelques définitions

1. Biens matériels : livres, voitures, vêtements, immeubles, produits alimentaires, ordinateurs, téléphones...

Bien non matériels : les services comme celui offert par une coiffeuse, la transmission du savoir par l'école ou encore une représentation au théâtre.

2.

biens durables	biens semi-durables	biens non-durables
voiture, aspirateur, télévision, mobile	paire de chaussures, paire de chaussettes, pantalon	paquet de riz, kilo de pommes de terre, bonbons

3. - le revenu du consommateur - le salaire du consommateur - le prix des biens de consommation

Ainsi, ces deux éléments : le revenu (salaire, retraite...) et le prix des biens de consommation déterminent économiquement la consommation.

4. Ils dépendent de l'âge, la classe sociale, le sexe, la pub, la catégorie socioprofessionnelle, le besoin de reconnaissance, le besoin d'imitation, le mode de vie, le statut familial...

On ne consomme pas de la même façon quand on est retraité et quand on est jeune ménage dans la mesure où on a des besoins différents. Un jeune célibataire **actif** ne consomme pas comme un vieux retraité en couple. Ils ont des besoins différents en vêtements, loisirs et équipement électroménager entre autres.

II. Lieux de consommation : internet, hypermarché, hard-discount

Les achats en ligne

1.
 - Les cyberacheteurs sont de plus en plus nombreux.
 - 72,5 % des internautes font des achats sur Internet.
 - Les Français de plus de 50 ans achètent de plus en plus sur Internet.
 - Les internautes ont de plus en plus confiance dans ce type d'achat.

Les hypermarchés en France

1.
 - la surface de vente qui doit être supérieure ou égale à 2500 m².
 - le nombre de références : de 20 000 à 35 000 produits.
 - le nombre de places de parking qu'il offre à ses clients.
2. Essentiellement de contribuer à la disparition du petit commerce.
3.
 - ils innovent sans cesse avec étiquettes électroniques, caisses sans caissières...
 - ils proposent des sites d'achats en ligne.

Le hard-discount en France

1. Il propose :
 - des prix bas tous les jours ;
 - un choix limité de références ;
 - des magasins de taille modeste ;
 - des magasins faciles d'accès.
2. Il va plus vite pour faire ses courses parce qu'il a moins à choisir d'abord et ensuite, il est moins tenté d'acheter plus.

Les dépenses des ménages

1. Le logement est le premier poste de dépense des ménages français.
2. En deuxième position vient l'alimentation. Les dépenses des Français en matière d'alimentation ont beaucoup baissé depuis 1960. Les ménages ont diminué de plus de la moitié leur part de budget consacrée à l'alimentation. Cette baisse reflète à la fois le fait que l'augmentation des produits alimentaires pendant cette période a été inférieure à l'inflation mais aussi montre que l'augmentation du niveau de vie des Français leur permet de consacrer une part moins importante de leur budget à des biens de première nécessité.

Production écrite : « La crise et les Français »

Les Français ont commencé à modifier leurs habitudes d'achats bien avant la crise d'aujourd'hui. Déjà en 1990, ils avaient commencé à consommer de façon différente.

Depuis des années, les Français essaient de réduire leurs dépenses. Les statistiques montrent que le poids de l'alimentation et de l'habillement a diminué en 2011, tandis que celui du logement, des communications ou des loisirs s'est accru.

Ils développent d'autres stratégies. Ainsi, ils privilégient pour leurs achats, notamment alimentaires, les enseignes de hard-discount où les prix sont bas et les tentations moins importantes puisque le nombre de références est limité ; ou encore les hypermarchés. Les Français recherchent aussi les marques de distributeurs moins chers.

Les achats sur Internet connaissent aussi une forte croissance ces derniers temps ; ils permettent d'une part de réaliser des économies sur des produits neufs mais aussi, Internet donnant la possibilité de faire des comparaisons entre les produits, ils savent où trouver quoi au meilleur prix. Il faut ajouter qu'Internet donne aussi la possibilité de pratiquer des achats d'occasion (sites d'enchères...).

Toutefois, pour Noël 2011, les Français prévoient de dépenser plus que l'année dernière. Cela s'explique par le fait qu'ils savent que l'année 2012 sera difficile et ils veulent « en profiter » avant que les mesures d'austérité annoncées se fassent réellement sentir. Pour le Noël 2011, ils prévoient en effet de dépenser 606 euros contre 587 l'année précédente.

CO Piste 3

Proposition de compte rendu

D'après un sondage BVA, $\frac{3}{4}$ des Français pensent avoir une alimentation équilibrée. Les Français les plus diplômés, les plus aisés et les plus âgés sont les plus nombreux à le penser. Les jeunes et les Français aux revenus les plus bas sont moins convaincus.

En réalité, s'ils affirment dans leur grande majorité consommer le plus souvent des légumes et des salades, 40 % des aliments consommés sont constitués par de la « junkfood » en particulier par les jeunes et ceux à revenus modestes. Cela dit, ces derniers consommeraient davantage de produits frais, s'ils en avaient les moyens. En fait, seuls ceux qui ont une certaine aisance économique achètent des produits frais.

ALIMENTATION

I. L'alimentation, une consommation pas comme les autres

1. 1. Nous nous posons de plus en plus de questions, ce qui, bien entendu, ne fait qu'encourager la prolifération des réponses cacophoniques.
2. 2. Nous faisons de plus en plus comme s'il allait de soi que « oui » mais nous avons de plus en plus souvent « des kilos à perdre ».

3. Or, l'alimentation des humains, dans aucune culture avant la nôtre, n'a été une affaire purement individuelle.

4. L'industrie, la médecine, les autorités, les médias nous bombardent de prescriptions, de mises en garde, d'avertissements, de recettes (qu'il s'agisse de recettes de cuisine ou de recettes d'amaigrissement nommées régimes).

5. (nous sommes) confondus par l'abondance, la multiplicité, parfois le caractère contradictoires de ces sollicitations.

2. 4 – 5 – 1 – or 3 – alors que – 2.

3. Alors que l'alimentation n'a jamais été dans aucune culture une affaire individuelle, nous en sommes arrivés à penser que nous sommes capables de la réguler/gérer. Or il n'en est rien ; le développement du surpoids ou de l'obésité en est une preuve.

II. Autrefois

1. Un pays où les terres cultivées occupent une grande partie de l'espace ; un pays où la majorité de la population ne vit pas dans une grande ville.

2. La reconstruction après la Seconde Guerre mondiale.

3. L'industrialisation.

4. La plus grande partie des produits consommés était produite localement.

5. Le café ou le chocolat venant d'Afrique ou d'Amérique latine.

III. Quelle évolution ?

1. Les facteurs qui ont contribué au changement sont :

- le travail des femmes ;
- les temps de trajet domicile-travail de plus en plus importants ;
- l'augmentation des ménages constitués d'un seul adulte ;
- l'augmentation de la durée des études ;
- le besoin croissant – dans une société où les loisirs sont valorisés – d'avoir du temps pour soi.

2. Les conséquences en sont :

- une baisse de la consommation des produits de base, des produits frais.
- une hausse de la consommation des produits transformés.

3. Ils facilitent le quotidien ; ils sont pratiques et commodes.

IV. Que mangent les Français ?

1. La consommation de pain a beaucoup diminué en France ; elle n'a pas cessé de baisser depuis 1970. Par contre, la consommation de yaourt a plus que

doublé en moins de 40 ans ; elle ne cesse d'augmenter. Elle a explosé. Alors que la consommation de lait frais a baissé presque de moitié. En ce qui concerne la consommation de sucre, elle a également baissé de façon importante.

2. Les Français, soucieux de leur santé, essaient effectivement de limiter leur consommation directe de sucre. Seulement, le sucre étant partout, on en absorbe plus... indirectement : dans les sodas, les pâtisseries, les biscuits et la plupart des produits alimentaires industriels.

VI. Comment mangent les Français ?

1.
 - les horaires du dîner sont flexibles ;
 - le repas traditionnel autour d'une table n'est plus la règle ;
 - le repas se simplifie.

VII. Où mangent les Français ?

1. La restauration collective et la restauration commerciale.
2. La restauration qui a pour but de faire payer un client pour une prestation. Les restaurants de prestige, les bistrotts, les pizzerias, les fast-foods, les grills ... font partie de ce qu'on appelle la restauration commerciale.
3. Il mange dans une boulangerie, une sandwicherie, une charcuterie, un bistrot... Dans un établissement qui lui donne la possibilité d'emporter son « repas ».

VIII. Le problème de l'obésité

1. D'abord, le travail est de plus en plus sédentaire. Le développement du secteur tertiaire étant une caractéristique du travail dans les pays développés. Ensuite, la journée de travail est de plus en plus longue, notamment à cause du temps passé dans les transports. Enfin, les Français passent également beaucoup de temps devant la télé ou devant leur ordinateur à la maison. Tout cela constitue des activités qui n'ont rien de physiques.
2. Si on prend le développement du travail féminin, on ne peut nier qu'il est à l'origine de certains changements en ce qui concerne le repas. Les femmes étant absentes de la maison, les repas, et pour commencer leurs repas, auront tendance à devenir plus informels pour prendre la forme de « grignotage ». De plus, comme elles travaillent, elles ne sont pas disposées à passer à la cuisine le temps que leur mère ou leur grand-mère y passait. Elles ont donc de plus en plus recours à des plats industriels.
3. Parce qu'elle résulte à la fois de facteurs biologiques, héréditaires, psychologiques, économiques et sociaux.

Fruits et légumes : au moins 5 par jour

1. Il s'agit d'une campagne nationale pour lutter contre l'obésité et la « malbouffe ».
2. Ces recommandations se basent sur les quantités recommandées pour satisfaire les apports journaliers recommandés (AJR) en vitamines, fibres et minéraux.
3. Ils rassasient sans apporter beaucoup de calories.

Production écrite : « Les habitudes alimentaires des Français »

Si pendant longtemps l'alimentation a constitué la première dépense des Français, elle est désormais devancée par le logement. La part du budget qui lui est consacrée n'est plus que de 18 % contre 30 % en 1960. Les Français ont également changé leurs habitudes et leurs comportements alimentaires.

Que mangent les Français ?

S'ils dépensent moins d'argent pour se nourrir, de même, le temps consacré à la préparation des repas a diminué. Le contenu des repas a, lui aussi, fortement évolué. Par exemple, les Français mangent beaucoup moins de pain. Certains produits connaissent, en revanche, un grand succès ; la consommation de yaourt est passée de 8,6 kg en 1970 à presque 22 kg. De même, la consommation de produits surgelés est passée à 36 kg. De même, les plats « tout préparés » offrent un grand choix au consommateur français. Enfin, l'intérêt pour d'autres cuisines fait qu'un nombre croissant de Français ont recours à des produits exotiques.

Comment mangent les Français ?

En ce qui concerne les horaires, ils sont devenus beaucoup plus flexibles. Le dîner continue à rassembler les familles autour d'une table aux alentours de 20 h mais ce repas traditionnel autour d'une table n'est plus la règle et le « plateau repas » devient une pratique qui se développe.

On assiste aussi à une simplification du repas qui n'est plus composé nécessairement de quatre éléments : entrée, plat principal, fromage et dessert.

Où mangent les Français ?

La fréquentation des restaurants est en baisse ces dernières années. Il n'empêche que les Français mangent de plus en plus en dehors de chez eux, essentiellement dans le cadre de la restauration collective. Cela dit, certains secteurs de la restauration commerciale sont en expansion, notamment les « plats à emporter » qui offrent un grand choix de possibilités quant aux plats proposés qui vont de la pizza aux sushis.

GASTRONOMIE

CO Piste 4

Proposition de compte rendu

Quatre ans après la déposition de la candidature de la France, l'Unesco a décidé d'intégrer la gastronomie française au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Pierre Sanner, président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires, précise que c'est la première fois qu'une pratique culinaire, célébrant des moments importants de la vie des individus et des groupes, rejoint des arts comme la danse, le théâtre ou la musique et entre au Panthéon de l'Unesco. Il est sûr que d'autres disciplines suivront.

Ce classement rend fiers et heureux les Français qui, de toute façon, restent toujours très liés à leur culture culinaire, transmise d'une génération à l'autre. Le président de la Mission française soutient même que la gastronomie française peut devenir un « Beaubourg de la cuisine », permettant de connaître et reconnaître des civilisations à travers la gastronomie, synonyme de l'art de bien manger et de bien boire, associée à des plats quotidiens qu'on partage et non pas seulement à ceux de la dite haute cuisine.

I. Qu'est-ce que la gastronomie ?

1. gastronomie : l'art de vivre l'appréciation et le partage des plats cuisinés ; l'art de manger, un rituel de bonheur ; l'art de la table lié au plaisir de manger.
savoir-vivre : le service à la française, un rituel.
étoile : prix/récompense qui couronne les plus grands chefs cuisiniers.
2. C'est une question de prestige. Plus le chef et/ou l'établissement où il travaille est étoilé plus la cuisine est supposée être bonne. Plus le repas risque d'y être onéreux d'ailleurs, mais pas toujours.

II. Une institution française : le titre « Meilleur Ouvrier de France »

1. Une récompense du savoir-faire professionnel français qui existe depuis 1924 ; elle constitue une unicité française très appréciée par les Français.
2. Dans les métiers du luxe comme la bijouterie ou la maroquinerie mais aussi dans les métiers de l'artisanat comme la pâtisserie ou la cuisine.
3. Chaque candidat doit réaliser un chef d'œuvre, arriver à la perfection dans son domaine en un temps donné, à partir de matériaux de base.
4. Pendant une période de préparation longue et exigeante, le candidat doit travailler sa technique, censée marier la tradition et l'innovation, ainsi que la capacité d'achever en temps limité « une production » (un plat, un gâteau, une coiffure) reconnue par le jury comme excellente.
5. Méthode choisie, organisation, geste, rapidité, respect des règles.

III. Le terroir

Qu'est-ce qu'un produit de terroir ?

1. province, régions, gîtes ruraux, campagne, territoire, villes nostalgiques de leur racine, terroir, saines traditions culinaires, goûters à la ferme, producteurs-artisans, fermiers.
2. La mention « produit du terroir » correspond à quelque chose de très profondément ancré dans la tradition gastronomique française, si profondément ancré qu'elle est malheureusement à l'origine de nombreuses escroqueries.

Terroir et Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)

1. L'AOC garantit le « terroir » en certifiant la qualité supérieure d'un produit régional. Cette appellation est l'aboutissement d'une procédure adoptée depuis 1935, à l'origine, pour la protection de la production locale de vin contre les importations de mauvaise qualité.
2. Publicités de l'huile d'olive, de la feta. En général, les annonces montrent des villageois dans le cadre de leur vie quotidienne, dans des maisons de briques, avec des ustensiles très anciens...

La laitière

1. Dans le tableau, une femme – une paysanne peut-être – aux formes généreuses, avec son bonnet blanc tient un pichet et transvase du lait dans une assiette creuse. La femme fait très attention lors de cette opération, il ne faut pas qu'elle en perde la moindre goutte. Elle est économe. Les deux récipients sont en terre. C'est une scène d'autrefois. Les valeurs auxquelles renvoient la scène sont : la pérennité, la simplicité, l'authenticité, le naturel.
2. Parce que les valeurs auxquelles renvoie la scène sont des valeurs importantes pour les consommateurs. En ce qui concerne la pérennité, nous savons tous que les « maisons qui datent de ... 1820 ou 1900 » offrent une garantie de qualité, le passé étant souvent idéalisé dans la publicité. Quant à la simplicité, à l'authenticité et au naturel, ils ont fait la preuve de leur efficacité publicitaire depuis longtemps.
3. Un produit qui dure, qui existait autrefois et qui existe encore, a traversé le temps. La référence au passé renforce la tendance d'appartenance au même groupe soit national soit local. La conscience collective ainsi stimulée rend le consommateur perméable au message publicitaire. Ainsi a-t-on une idéalisation du passé où la réalité paraît beaucoup plus belle qu'elle ne l'était réellement.

Production écrite

SUJET 1

- I. De par sa définition, l'alimentation est liée à l'individu, à ses besoins

spécifiques, à ses particularités en tant qu'individu. C'est pourquoi nous sommes d'avis que se nourrir ne peut qu'être une affaire exclusivement personnelle.

II. Numérotez les raisons pour lesquelles vous soutenez ce point de vue :

- a. Chacun d'entre nous a un corps dont les caractéristiques lui sont spécifiques.
- b. Tout individu a une personnalité formée d'éléments qui font qu'il est différent des autres. Le goût, déterminé par l'histoire personnelle de chacun, est l'un de ces éléments.
- c. La consommation est liée à l'individu soit parce qu'elle reflète ses besoins, soit parce qu'elle est destinée à montrer un statut social, un mode de vie, une personnalité.

III. Cherchez les mots relatifs aux raisons développées ci-dessus:

- a. Corps, corpulence, aspect physique, organisme, forme concrète, moule, anatomie, physiologie, être vivant et l'ensemble des organes, besoins, fonctions vitales, santé, fonctionnement harmonieux.
- b. Sujet unique, moi, personne, caractère, originalité, unicité, individualité, nature.
- c. Goût, saveur, appétit, envie, jugement esthétique, disposition, plaisir, attachement, opinion, attirance, mode, style.

IV. Donnez la définition des mots importants : nourriture, bon sens, affaire personnelle.

- a. nourriture : l'ensemble des aliments qu'on prend habituellement aux repas et qui entretient la vie d'un organisme.
- b. Bon sens : le sens commun, dicté surtout par la raison.
- c. Affaire personnelle : histoire individuelle et non pas d'intérêt public.

V. Essayez de regrouper les idées importantes de sorte qu'un plan prenne forme.

1. Les besoins alimentaires, en effet, varient d'un individu à l'autre ; nous ne sommes pas égaux devant l'obésité. Conditionnés par notre entourage social et notre environnement naturel, nous gardons toutefois nos caractéristiques personnelles pour nous nourrir correctement ou pas.
2. Le comportement de chacun est déterminé par différents facteurs : sa personnalité, son mode de vie, son environnement, la publicité ... La mode ou les tendances de l'époque ne peuvent que l'influencer jusqu'à un certain point.
3. Des goûts et des couleurs, on ne discute pas : la saveur, l'odeur, la texture, la couleur et même la « sensualité » d'un produit sont nécessairement liées à une esthétique personnelle, et constituent les bases de tout choix culinaire.

VI. Proposition d'introduction.

Notre alimentation peut-elle être influencée par les tendances de la mode, par la crise agroalimentaire ou encore par nos préférences personnelles ? Nous tenterons de répondre en montrant d'abord le caractère individuel du choix alimentaire ; par la suite, nous traiterons les facteurs déterminant nos choix et, pour finir, nous insisterons sur les éléments qui conduisent à la formation d'une esthétique culinaire personnelle.

SUJET 2

Nos habitudes alimentaires sont-elles le produit d'un choix personnel ou d'un conditionnement au sein d'une société et dès lors inextricablement liées à celle-ci ? Nous traiterons ce sujet en analysant les aspects sociaux, économiques et culturels de l'alimentation avant d'examiner sa dimension individuelle qui serait donc limitée.

Notre alimentation repose sur un paradoxe : nous croyons que manger est une affaire individuelle alors qu'elle ne l'a jamais été. En effet, ce n'est que très récemment que nous nous occupons seuls de notre alimentation. Pendant longtemps, ça a été une affaire de clan, en particulier chez les chasseurs cueilleurs et ensuite, c'est devenu un rituel familial, au sens le plus large du terme. On se mettait à table et on arrêta de travailler pour reprendre le travail après le repas. Aujourd'hui, on fait les courses souvent seuls et on mange de plus en plus seul. De l'autre côté, se nourrir détermine des habitudes qui forment un style de vie à une période historique précise pour un groupe social. Ainsi, certains produits sont appréciés pour leur « finesse » par les classes supérieures alors que les classes populaires se gavent de produits industriels. De la même façon, il y aura des croissants le dimanche matin au petit déjeuner pour les classes moyennes et supérieures.

Le travail féminin a également influencé nos habitudes alimentaires dans les pays industrialisés : on a recours aujourd'hui à des plats industriels, les repas ont pris la forme de grignotage, on consomme de plus en plus de plats à emporter, le repas du soir tend à s'imposer dans de nombreux foyers comme le seul repas « normal pris en famille ». En effet, la journée de travail s'allongeant, le temps passé dans les transports en commun étant également de plus en plus important, le repas traditionnel n'est plus la règle. Les Français mangent de moins en moins chez eux, tantôt dans la restauration collective, tantôt dans la restauration commerciale.

Au moment où le « plateau repas » tend à remplacer le vrai repas, au moment des crises alimentaires qui sèment la panique chez les consommateurs, au moment où la méfiance vis-à-vis des produits alimentaires industrialisés règne, l'individu semble plus manipulé que jamais. Le dernier scandale alimentaire sur la viande de cheval vendu pour du bœuf, n'étant pas des moindres. Le consommateur recherche plus d'authenticité dans les aliments qu'il consomme. Visé par la publicité, il va être amené à acheter des produits soi-disant « traditionnels », « naturels », « vrais ».

Nous traversons une période de crise et il est parfois pesant d'être exclu de ce monde ou tout nous pousse à consommer ; c'est la loi de notre système d'ailleurs. Et puis, consommer fait plaisir et fait oublier les problèmes. Et malgré la crise, un grand nombre de consommateurs se font plaisir en se livrant à une consommation effrénée. Ils oublient par exemple que l'industrie agroalimentaire a tout intérêt à leur faire acheter quatre paquets de biscuits plutôt qu'un seul avec une réduction ridicule d'ailleurs.

Pour terminer en ce qui concerne les facteurs d'un certain « conditionnement », on pourrait citer le nombre d'émissions culinaires à la télévision ainsi que le nombre de sites et de blogs consacrés à la cuisine sur Internet. En ce qui concerne la télé, il nous suffira de rappeler qu'il s'agit d'émissions relativement bon marché et que les décideurs sont ainsi heureux de satisfaire les téléspectateurs sans faire exploser leur budget.

De toute façon, même cette tendance/mode est le signe de quelque chose, la France est un pays où on s'intéresse à ce qu'on mange et que les traditions sont nombreuses dans ce domaine. C'est un des rares pays où justement la tradition est officiellement valorisée, ce qu'on voit dans le concours du Meilleur Ouvrier de France par exemple. Et pour la plupart des Français, cette distinction a plus de valeur que de remporter le Master Chef !

Cela dit, l'individu a du mal à s'y retrouver et c'est bien pour ça que s'alimenter ne peut pas être une affaire personnelle ; nous devons nous informer et essayer de trouver un équilibre parmi toutes les informations que

nous recevons. Nous sommes conditionnés pour consommer un maximum mais nous voyons bien les résultats sanitaires catastrophiques d'un tel comportement. Il faut donc être vigilant si nous voulons éviter l'obésité et rester en bonne santé.

CO Piste 5

Proposition de compte rendu

Après avoir présenté ses invités : E. Ruben et A. Mantoux sont invités en tant qu'auteurs de l'ouvrage *Le Livre Noir de la Gastronomie française*, Périco Légasse (PL) est un critique gastronomique connu, le journaliste présente le thème de l'émission : la gastronomie française.

La gastronomie française n'est plus au centre du monde gastronomique ce qu'elle était autrefois.

La gastronomie n'a rien à voir avec l'image que la télé réalité en donne. En réalité, la gastronomie coûte cher et son apprentissage est très long et très difficile, contrairement à ce que toutes les émissions de télé réalité voudraient nous faire croire. D'ailleurs, on passe de moins en moins de temps à la préparation des repas et on passe de moins en moins de temps à table. Pour le journaliste, la gastronomie est devenue un loisir.

PL ne partage pas cette opinion ; pour lui, grâce à ces émissions, les gens prennent conscience de l'importance de l'alimentation. Même si 80 % des Français continuent à se nourrir dans la grande distribution. De plus, grâce à ces émissions aussi, les gens recommencent à faire la cuisine

À la question de l'inscription du repas français au patrimoine mondial de l'Unesco, le journaliste répond qu'il s'agit essentiellement de diplomatie.

PL est d'accord avec lui, il rappelle que ce classement est celui du repas gastronomique des Français uniquement. Or, s'il y a quelque chose à protéger, c'est bien les producteurs et les éleveurs qui fournissent ses produits à la profession hôtelière.

E. Ruben et A. Mantoux expliquent pourquoi ils ont commencé leur livre avec MasterChef.

Pour eux, il s'agit d'une caricature de gastronomie. On est dans le domaine du divertissement et pas de la cuisine. Ils nous font croire qu'on peut devenir cuisinier en six semaines, alors qu'il faut des années de pratique. Ils critiquent aussi le fait que certaines valeurs comme la solidarité ne soient pas reconnues dans l'émission alors que ce sont des valeurs que l'on retrouve dans la profession. Pour eux, on est totalement dans le monde du spectacle.

Pour finir, PL déplore cet aspect spectaculaire car, pour lui, la cuisine est un symbole de bonheur et de convivialité. Malgré tout, pour lui, c'est bien que les médias s'intéressent à la cuisine ; beaucoup de gens se sont mis ou remis à la cuisine grâce à ces émissions.

Développement personnel

Conclusion

C'est vrai que la cuisine est partout. Et surtout à une époque où on n'a jamais passé moins de temps à faire la cuisine. Mais même si la télé réalité ne donne

pas toujours une image exacte de la réalité, malgré tout, elle intéresse le public. Elle lui permet, entre autres, d'acquérir une certaine culture gastronomique. N'est-ce pas le plus important ?

I. La télé réalité

- Devenir chef est facile et à la portée de ceux qui ont la volonté d'en devenir un.
- Devenir chef est rapide : deux mois suffisent, la durée d'une saison.
- La cuisine gastronomique ne coûte pas cher, tous les produits sont donnés aux participants.
- Les préparations qu'on voit exécuter sont très sophistiquées.
- Les notions de solidarité et de travail d'équipes sont souvent ignorées.
- L'origine des produits n'a que très peu de place dans cette émission.

II. La réalité

- Ceux qui sont sélectionnés ne partent pas de zéro. Même si ce ne sont pas des professionnels, ils se sont déjà bien formés tous seuls ou pas.
- Ceux qui sont sélectionnés ont montré leur détermination à réussir en passant des épreuves éliminatoires.
- On connaît tous plus ou moins le prix des aliments et on n'a pas besoin de formation spéciale pour savoir que la langouste et le caviar sont des produits chers.
- Ça peut donner des idées pour mieux présenter des plats quotidiens ou festifs.
- Solidarité et travail d'équipes ne sont pas ignorés, certaines épreuves ont été créées justement pour pouvoir évaluer ces qualités.
- On ne parle pas de l'origine des produits parce qu'on ne peut pas tout montrer dans l'émission, mais certaines épreuves insistent sur la qualité des produits et la façon de l'évaluer.

III. L'intérêt des émissions

a) Un public très large suit ces émissions :

- il s'agit d'un concours et les spectateurs ont leurs favoris ;
- les jeunes comme les plus âgés s'intéressent à la cuisine ;
- on voit exécuter des recettes de A à Z ;
- c'est l'occasion de voir de grands chefs « en pleine action ».

b) On y découvre des tas de choses parce que les épreuves sont très variées :

- on apprend des tas de « trucs » au niveau de la cuisine ;
- on découvre des produits qu'on ne connaissait pas ;
- on découvre des cuisines qu'on ne connaissait pas ;
- on apprend ce qu'est un « bon » produit.

Introduction

C'est un fait, la cuisine est de plus en plus présente partout : dans les librairies, à la radio et sur Internet. Elle a également envahi la télé notamment sous la forme de télé réalité. Nous allons voir dans un premier temps de quelle façon la télé réalité s'est approprié la cuisine. Nous essaierons de montrer dans un deuxième temps ce qu'il en est réellement. Enfin, nous verrons que malgré tout, ces émissions présentent un certain intérêt.

DOSSIER 2 : VIEILLESSE HIER ET AUJOURD'HUI – JEUNESSE HIER ET AUJOURD'HUI – ET DEMAIN ?

VIEILLESSE HIER ET AUJOURD'HUI

CO Piste 6

Aide à l'écoute

1. Dans une maison de retraite.
2. Deux vieilles femmes assises en train de tricoter. À côté d'elles, une chaise vide. Aux pieds de la chaise, deux prothèses de jambes et un dentier.
3. Dans le plaidoyer, il est question de trois vieilles femmes et d'un fauteuil roulant. Le dentier par terre n'y est pas mentionné.

1. Répondez aux questions.

1. Elle cherchait un endroit pour accueillir une vieille femme souffrant de la maladie d'Alzheimer.
2. Un fauteuil roulant vide avec deux prothèses de jambes revêtues de bas de laine.
3. Il s'agissait du fauteuil roulant d'une résidente décédée deux jours plus tôt.
4. Ils s'en rendent pas compte, vous savez, ils sont vieux, ça ne les dérange pas.
5. D'oublier ses vieux dans des maisons de retraites où il ne fait pas bon vivre et de les dévaloriser.
6. À partir du moment où l'on franchit les portes d'une maison de retraite.
7. Elle met en cause l'État parce que « l'intégralité du système médical public est géré en amont ».
8. Les résidents ne sont pas traités humainement dans des « lieux clos à l'atmosphère insupportable ».
9. L'argent.
10. Il avait promis un nouveau dispositif du financement de la prise en charge de la perte d'autonomie. Il n'a pas tenu sa promesse.
11. Au nom des principes mêmes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui veut que « Les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

2. En cherchant une maison de retraite pour accueillir sa grand-mère (une vieille femme) souffrant de la maladie d'Alzheimer, Alma s'est retrouvée dans cet institut. On l'a fait attendre dans un salon où trois vieilles femmes étaient dans leur fauteuil. Il y avait également un fauteuil roulant vide avec deux prothèses de jambes revêtues de bas de laine. On lui a expliqué qu'il s'agissait du fauteuil roulant d'une résidente décédée deux jours plus tôt. Comme elle avait l'air choquée, l'aide-soignante lui a fait la réponse suivante : *ils s'en rendent pas compte, vous savez, ils sont vieux, ça ne les dérange pas.*

Alma reproche à la société d'oublier ses vieux dans des maisons de retraites où il ne fait pas bon vivre et de les dévaloriser : non seulement ils vivent souvent entassés dans des chambres où il fait froid mais surtout on les considère comme des objets ou des enfants dans le meilleur des cas. Pour elle,

les personnes âgées ne sont plus des êtres humains dès lors qu'elles franchissent les portes de la maison de retraite. Ce sont des résidents.

Bien sûr, ces conditions de vie inhumaines ne concernent pas tous les établissements mais ceux où on traite bien les « résidents » sont en général des établissements chers ou qui refusent du monde.

Pour Alma, l'État a la plus grosse part de responsabilité dans cette situation parce que c'est lui qui gère en amont. Pour elle, il est inadmissible que l'argent fasse la différence et régie la vie de personnes « en fin de vie » justement.

Après s'en être pris au président Sarkozy qui n'a pas tenu ses promesses : il avait promis un nouveau dispositif du financement de la prise en charge de la perte d'autonomie, elle rappelle les principes mêmes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui veut que « Les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits » pour mettre fin à la souffrance des personnes âgées.

Les seniors

1.
 - Les personnes d'un certain âge ne suscitent plus le respect, contrairement à ce qui se passait autrefois.
 - De moins en moins de jeunes se lèvent dans les transports en commun pour laisser leur place à des gens âgés.
 - Les baby-boomers n'ont pas tous conscience qu'ils sont les derniers à jouir de telles retraites.
 - Le spectacle d'une vieille femme à bicyclette n'a rien d'extraordinaire.
 - Au-delà d'un certain âge, les vieux ne devraient pas conduire !
 - Dans beaucoup de sociétés les aînés sont encore respectés.

I. À partir de quand n'est-on plus un « jeune » ?

1. La définition des termes « jeune » et « vieux » diffère selon les pays, l'âge et le sexe. Pour les Européens, en moyenne, on commence à être vieux à partir de 64 ans.

II. L'âge d'or des tempes grises

1. On appelle vieillard un homme depuis 40 jusqu'à 70 ans. Les vieillards sont d'ordinaire soupçonneux, jaloux, avares, chagrins, causeurs, se plaignent toujours ; les vieillards ne sont pas capables d'amitié. On appelle une femme vieille depuis 40 jusqu'à 70 ans. Les vieilles sont fort dégoûtantes. Vieille décrépète, vieille ratatinée...
2. Cet « autrefois » qui renvoie à une époque et à des lieux indéterminés est largement mythique.
3. Parce qu'ils savent un tas de choses sur les médecines, les plantes, les animaux. En deux mots : ils ont de l'expérience. Et cette expérience est utile à la communauté.
4. Les Grecs, les Romains, les Chinois.

5. Parce qu'ils étaient devenu un poids pour le groupe puisqu'ils ne pouvaient plus chasser eux-mêmes ni suivre le groupe.
6. Les riches. Parce que leur statut social permettait d'accéder à un statut politique.
7. décadence
8. Dans cet article, Achille Weinberg s'oppose à l'idée reçue qui veut que l'on ait du vieillard d'autrefois une image très idéalisée. Pour lui, la réalité est tout autre. Et même si dans beaucoup de sociétés agraires traditionnelles les vieux sont écoutés et respectés, c'est parce qu'ils ont une expérience utile au groupe. Les vieillards sont également respectés chez les Grecs, les Romains et surtout les Chinois. Toutefois, c'est loin d'être le cas chez les chasseurs-cueilleurs nomades. En effet, lorsqu'ils ne pouvaient plus chasser eux-mêmes ni suivre le groupe, ils étaient abandonnés ou tués. Dans l'Antiquité, au Moyen Âge ou à la Renaissance, les vieillards respectés étaient les riches parce qu'ils avaient un pouvoir politique. Ailleurs, la plupart du temps le vieux est considéré comme un poids inutile condamné à mourir seul et abandonné.

III. Vieillir toujours plus (et mieux) ?

1. En deux siècles et demi, l'espérance de vie des Français est passée de 30 ans à plus de 81 ans. Pour les démographes Jacques Vallin et France Meslé, cette hausse s'est faite par étapes.
2. D'abord, il y a des progrès de la médecine avec la généralisation de la vaccination, et puis des progrès dans l'agriculture qui ont permis de mieux nourrir la population ainsi que des progrès sociaux comme l'avènement de la Sécurité Sociale. Un autre facteur important de cette hausse de l'espérance de vie vient des changements de comportements des individus eux-mêmes qui surveillent leur régime alimentaire et font d'avantage de sport.

IV. La vieillesse devient plurielle

1. **On distingue trois figures de la vieillesse. La première** est celle du retraité d'un certain âge mais épanoui. **La deuxième** est celle d'une personne âgée dont les capacités physiques et morales commencent à décliner et qui commence à avoir besoin d'être aidé. **La troisième enfin,** est celle de la personne dépendante qui a besoin d'autre chose que de solidarité familiale.

Étude d'une publicité : Sean Connery

1. Il s'agit une publicité de la marque Louis Vuitton, maison française de maroquinerie haut-de-gamme. On y voit Sir Sean Connery (il a été anobli en 2000) dans un décor de rêve avec un sac de voyage négligemment posé à côté de lui.
2. Les vacances, la décontraction, le luxe et l'exotisme.

3. D'abord, Sean Connery n'est pas n'importe quel octogénaire. Jusqu'à une date relativement récente, il faisait partie des hommes les plus « sexy » de la planète. Ensuite, le lieu de la prise de vue n'a pas été choisi au hasard non plus. Les Bahamas, archipel de l'Océan Atlantique, haut lieu du tourisme balnéaire mondial (ainsi que paradis fiscal notoire) est le lieu de résidence principale de Sean Connery. N'oublions pas non plus que l'acteur reste associé, dans la mémoire collective, aux exploits planétaires du personnage de James Bond qu'il a incarné avec beaucoup de classe. Cette classe dont se réclame la marque. Enfin, l'acteur incarne une certaine idée de la durabilité, de la pérennité. Le contexte socio-économique actuel a changé par rapport à celui d'il y a dix ans et l'authenticité associée à la pérennité est une valeur « vendeuse ».
4. Autrefois, les grandes marques de luxe ne faisaient jamais appel à des seniors – même très célèbres – pour vanter les mérites de leur produits. Aujourd'hui, de plus en plus de quinquagénaires ou de sexagénaires se retrouvent dans des publicités. Et pas seulement pour des publicités de dentiers. Même dans le domaine de la mode, on commence à avoir des mannequins seniors.

V. Rester jeunes

1. Thalasso, cosmétologie, phytothérapie, huiles essentielles, lifting, molécules (DHEA), chirurgie esthétique.
2. D'une certaine façon, les raisons professionnelles sont déterminantes pour les hommes. En effet, ils veulent en général garder une apparence jeune et dynamique pour rester compétitif sur le marché du travail alors que pour les femmes, il s'agit de continuer à plaire, à séduire.

VI. L'âge d'or de la retraite

1. D'abord, ils sont en bonne santé, en bien meilleure santé qu'autrefois du moins, et ensuite, ils ont de l'argent.
2. **être en bonne santé**: ils jouissent d'une bonne santé, ils jouissent d'une santé florissante, ils se portent bien, ils n'ont pas de problème de santé, ils ont une santé de fer, leur état de santé s'est beaucoup amélioré, leur état de santé s'est considérablement amélioré.
avoir de l'argent : ils possèdent une certaine aisance financière, ils sont à l'aise financièrement parlant, ils sont riches, ils n'ont pas de soucis d'argent, leur situation économique est bonne, florissante, ils font partie des nantis, ils appartiennent aux classes privilégiées.
3.
 - **ils sortent le soir** : Les retraités sortent de plus en plus le soir. Cela montre qu'ils ont soif d'activités, qu'ils ont envie de s'amuser.
 - **ils font de la gymnastique** : Les retraités font de la gymnastique. Cela montre qu'ils ont envie de rester en bonne santé physique.
 - **ils partent en vacances** : Ils partent en vacances autant que possible. Cela montre qu'ils ont soif d'horizons nouveaux, qu'ils ont envie de changer d'air.

- **ils suivent des cours à l'Université** : Ils suivent des cours à l'Université. Cela montre qu'ils ont soif de culture, qu'ils ont envie de se cultiver, de continuer à apprendre.
- **ils sont bénévoles dans des associations** : Ils sont bénévoles dans des associations. Cela montre qu'ils ont envie de se rendre utile, qu'ils ont soif de reconnaissance.

Production écrite

Effectivement, l'image que l'on peut avoir de la vieillesse à partir de ce dossier est loin d'être négative et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, et cela est une réalité en France, les retraités ont une certaine aisance économique. Cela fait d'eux des acteurs importants et respectés de la vie économique du pays puisque ce sont des « consommateurs ».

En Grèce, pour faire la comparaison, on peut *a priori* dire que les retraités, surtout en cette période de crise, ne bénéficient pas de retraites aussi importantes. Leur pouvoir d'achat est donc bien inférieur. D'une part, ils ont bien moins d'argent et certains ont vraiment du mal à joindre les deux bouts, d'autre part en tant que parents de la même façon qu'ils ont toute leur vie contribué au bien-être de leurs enfants, ils continuent à le faire à un âge avancé. En effet, pour beaucoup de famille grecque, la retraite du grand-père ou de la grand-mère fait partie des aides indispensables.

Cela fait partie des grandes différences, il me semble entre la France et la Grèce. Les grands-parents n'ont jamais fait grand-chose pour eux et arrivés à la retraite, ils continuent à s'occuper de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

On peut également ajouter qu'ils ont vécu parfois des vies difficiles et ne sont pas toujours en bonne santé. N'oublions pas que les Grecs font partie des plus gros fumeurs d'Europe. Ainsi, alors qu'un certain nombre de retraités français, américains ou allemands apprennent le tango, font du yoga ou vont en cure, les retraités grecs gardent leurs petits-enfants, payent leur frontistiria ou aident à financer leur voyage scolaire.

Bien sûr, ailleurs aussi les retraités s'occupent de leurs petits-enfants, mais leur vie ne se limite pas à leur famille. Ils découvrent le monde ou leur pays, vont en voyages organisés avec leurs copains et profitent de la vie. Les retraités grecs, quand ils le peuvent, retournent dans leur village d'origine pendant les vacances, ce qu'ils ont fait toute leur vie.

JEUNESSE HIER ET AUJOURD'HUI

CO Piste 7

Proposition de compte rendu

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une explosion du taux de natalité en France : c'est le baby-boom. Dans les années 60, un Français sur trois a entre 15 et 20 ans. Les jeunes commencent à constituer un monde à part entière.

Ils partagent une culture commune venue des États-Unis et d'Angleterre, centre de la culture jeune : la culture pop.

Les ados vivent de plus en plus dans leur chambre avec leur électrophone et leur radio. Écouter de la musique est leur premier loisir. Le rock fait son apparition. Ils dansent le rock, le twist, le madison et le slow qui rapprochent filles et garçons. Ces derniers se retrouvent aussi au cinéma. Mais leurs sorties sont encore très contrôlées par leurs parents. On est majeur à 21 ans !

À l'école, la discipline est encore très sévère. La blouse est obligatoire. La mixité n'existe pas encore.

1962, c'est le début de la mini-jupe qui devient le symbole de la liberté des femmes. Pour les garçons aussi, il faut se distinguer des adultes : cheveux longs et pantalons « pattes d'éléphants ».

La plupart des jeunes travaille dès 16 ans. Faire des études n'est possible qu'à une minorité. Ils ne sont que 12 ou 13 % à aller jusqu'au Bac. Beaucoup d'entre eux entre dans la vie active après l'examen de fin d'études. Mais la course au diplôme, le besoin de faire une carrière ne sont pas encore des problèmes.

II. Les Trente Glorieuses

1. Pour chacun des tableaux ...

a) On notera une augmentation de l'espérance de vie de la population française et un accroissement de la population. La population française passe de 40,7 à 52,6 millions et l'espérance de vie de 67 ans pour les femmes en 1946 passe à 77 ans en 1975. En deux mots : on vit de plus en plus vieux.

b) On constate une explosion des revenus et du temps libre des Français entre 1946 et 1975. Le salaire net annuel moyen passe de l'équivalent de 7 120 € à 21 940 €. La durée des congés payés s'allonge et passe de 2 à 4 semaines./Elle double.

c) Le secteur tertiaire devient prédominant. Alors que le secteur tertiaire n'occupe que 31,6 % de la population active en 1946, en 1975, ce pourcentage passe à presque 52 %. En ce qui concerne les agriculteurs, alors que le travail de la terre occupe 38 % de la population active au lendemain de la guerre, ce pourcentage se réduit à 10,2 % en 1975.

d) On remarque une amélioration de l'accès aux soins. Pour ce qui est du nombre de médecins par habitants, il double pendant cette période.

e) L'industrie du bâtiment connaît à cette même période un développement sans précédent et le nombre de logement passe de 12,7 millions à 21,1.

f) On observe également une démocratisation des études en particulier des études supérieures puisque en 1975-1976, le nombre d'étudiants se rapproche des 950 000 contre à peine 150 000 en 1948-1949.

2. Les Trente Glorieuses ont été une source de changements économiques et sociaux majeurs. Ils ont marqué le passage de l'Europe, quarante années après les États-Unis, à la société de consommation. Après un début difficile, les vingt-huit ans qui séparent la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945 du choc pétrolier de 1973, se caractérisent par :

- la reconstruction économique de pays largement dévastés par la guerre ;
- le retour vers une situation de plein emploi dans la grande majorité des pays ;
- une croissance forte de la production industrielle ;
- une expansion démographique importante (le baby-boom) dans certains pays européens et nord-américains.

III. Qui sont les jeunes ?

1. **Contrairement à** leurs parents, les jeunes d'aujourd'hui ont des difficultés à se faire un chemin dans la vie.
Contrairement à ce que l'on croit, vivre chez ses parents alors qu'on est adulte n'est pas si facile.
Contrairement à ce qui se faisait autrefois, les jeunes s'engagent dans des études de plus en plus longues.
Au contraire de leurs aînés, ils n'ont pas toujours la possibilité d'être indépendants.
À l'opposé des générations précédentes, la génération actuelle n'a pas pour priorité de fonder un foyer.
2. **Contrairement à** ce que l'on croyait, les jeunes sont loin d'être blasés et ils exigent qu'on les écoute quand ils (se) manifestent. **Il est vrai que** ce qu'on appelle « la jeunesse » correspond aujourd'hui à une tranche d'âge beaucoup plus large qu'autrefois. **Il s'agit aujourd'hui** des « 18-34 ans ». **Et même si** les étapes qui marquent le passage à l'âge adulte sont à la fois plus difficiles et réversibles **étant donné la conjoncture**, elles sont en gros, les mêmes qu'autrefois. **Ce qui est certain**, c'est que ce n'est plus une trajectoire linéaire, selon un modèle standard et que chacun (se) construit sa vie comme il peut.

IV. Ils quittent tard le nid familial

1. Ces raisons sont :
 - l'allongement de la durée des études ;
 - la difficulté à trouver du travail/de s'insérer dans la vie professionnelle ;
 - la difficulté d'accéder au logement.
2. Dans quel ordre quittent-ils le domicile familial ? Mettez des numéros.
 - les jeunes Français : **2**
 - les jeunes Britanniques et les jeunes Scandinaves : **1**
 - les Méditerranéens : **3**
 - les Irlandais : **4**
3. Si certains jeunes adultes habitent encore avec leurs parents, c'est plus par nécessité que par choix réel/S'ils cohabitent avec leurs parents, c'est parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, étant donné leur situation. La dépendance économique est rarement vécue comme agréable.
4. D'après le texte,
 - parce qu'ils se sont séparés de leur conjoint ;
 - parce qu'ils ont perdu leur emploi et sont au chômage ;
 - parce qu'ils ont des difficultés financières et que leur salaire modeste ne leur permet pas de louer un appartement dans une grande ville.
5. Lorsqu'un adulte a organisé sa vie en couple, il a choisi de cohabiter avec son conjoint avec toutes les obligations que cela implique. Dans la plupart des couples – sauf dans les cas où un seul des deux travaille – les individus

partagent – d’une façon ou d’une autre – les frais communs, le loyer, les courses, les frais d’habillement des enfants... Se retrouver seul signifie faire face seul à toutes les dépenses que l’on faisait à deux. C’est très différent et ça coûte beaucoup plus cher. Quand il y a des enfants, c’est encore plus difficile dans la mesure où la garde alternée est très fréquente ; ce qui implique que les enfants doivent avoir un endroit à eux chez chacun des parents.

V. Être en couple sans se prendre la tête

1. Pour ces jeunes couples,

1. avoir des enfants est une responsabilité repoussée à plus tard.
2. la fidélité est importante.
3. on s’engage sans penser au lendemain.
4. la vie à deux ne doit pas menacer l’identité de chacun.
5. avoir des projets communs n’est pas si important.
6. ce qui est important, c’est d’avoir de bons moments ensemble.

Paragraphe

Pour ces jeunes couples, les responsabilités parentales ne font pas partie des priorités et sont donc repoussées à plus tard. Ainsi, la fidélité fait partie des règles entre les « partenaires » mais on ne s’engage pas dans la durée et on est ensemble sans réellement penser au lendemain. D’ailleurs, la vie à deux ne doit pas menacer l’identité de chacun. Les limites de l’engagement sont assez claires : avoir des projets communs n’est pas si important. Ce qui est important, c’est de vouloir être ensemble pour passer de bons moments et surtout sans se compliquer la vie.

Production écrite

Je m’appelle Charlène, j’ai bientôt 31 ans, j’ai perdu mon emploi dans une grande entreprise il y a six mois et depuis, je fais partie de ces enfants dits « boomerangs » qui reviennent vivre chez leurs parents. Je vous assure que ce n’est pas facile.

D’abord, c’est la honte à mon âge de se faire aider par ses parents. Mais quand on n’a plus de salaire, il est difficile de pouvoir continuer à verser un loyer chaque mois, à moins d’avoir mis de l’argent de côté. De toute façon, comme on ne sait pas si, quand et où on retrouvera du travail...

Bien sûr, c’est une chance d’avoir cette possibilité et il est bon que la solidarité familiale joue dans ces périodes difficiles mais les six mois que je viens de vivre n’ont rien de très agréable.

En effet, c’est vrai que je participe aux tâches ménagères et que j’aide mes parents dans leurs travaux mais je ne suis pas chez moi ! J’ai toujours entendu mon père dire « Les bons parents donnent à leurs enfants des racines et des ailes » pour rappeler que les enfants doivent partir du nid à un moment donné. Et j’ai du mal à ne pas y penser. Cela dit, quand on a vécu de façon indépendante pendant longtemps, il est difficile de redevenir une petite fille. En fait, c’est le plus difficile pour moi, j’ai l’impression d’être redevenue une petite fille. C’est surtout à cause de ma mère qui n’arrête pas de faire comme si j’étais incapable de prendre la moindre décision. Elle n’arrête pas de me faire des remarques. Je ne plie pas les draps comme il faut, je ne coupe pas les

frites comme il faut et je nettoie mal l'évier. Pourtant je veille à respecter leur mode de vie et leur vie intime et je suis beaucoup plus ordonnée par exemple que lorsque je vivais seule. Mais cette cohabitation n'a rien d'aisé. Je sais aussi que c'est parce que je suis un peu anxieuse : je suis en quête d'un emploi et j'attends chaque jour une réponse positive d'un futur employeur.

Cela dit, je ne devrais pas me plaindre. J'ai de la chance qu'ils soient là...

ET DEMAIN ?

CO Piste 8

Proposition de compte rendu

Dans les pays industrialisés, on assiste à un vieillissement accéléré de la population et l'ONU estime que le nombre d'individus de plus de 60 ans en 2025 représentera 15 % de la population totale et 22 % en 2050, soit 2 milliards.

L'Inde et la Chine ne seront pas épargnées par ce phénomène et en 2050, un tiers des Chinois auront 60 ans ou plus ; conséquence de la politique du mariage tardif et de l'enfant unique. La question se pose de savoir comment le Sud pourra faire face à ce phénomène en prenant les mesures sociales, économiques, administratives nécessaires en plus de ses problèmes de toujours.

La longévité maximale aujourd'hui est fixée à 122 ans alors que pendant des siècles, dépasser 50 ans constituait une longévité enviée. Il y a quelques décennies, atteindre les 85 ans était un exploit. Aujourd'hui, notre durée de vie ne cesse de se rapprocher de notre longévité maximale fixée à 120 ans. Nous sommes entrés dans l'ère de l'Homme senectus.

I. Les « Zones Bleues »

1. Les secrets de santé des super-centenaires des « Zones Bleues »
Quelles régions ?
Les faits
Des similitudes dans le régime alimentaire
Des aliments naturels, non transformés et peu de viande
Boire un petit verre
Des noix et encore des noix
Manger pour se nourrir
L'activité physique
Conclusion

II. Vivre jusqu'à 150 ans

1. trouver le secret de la jeunesse éternelle ; arriver à vivre éternellement jeune.
2. On lui injectera des anticorps que l'on aura prélevés sur lui quand il était jeune et que l'on aura conservés dans une « banque de cellules immunitaires ». On

lui greffera des cellules souches que l'on aura stockées depuis sa naissance pour faire repousser son foie. Il aura des rétines artificielles pour ses yeux.

3. D'après le document, elles concernent la médecine, la biologie, la génétique et l'immunologie.

III. Le projet transhumaniste

1. Vivre plus longtemps et être plus « intelligent »/développer nos facultés intellectuelles.
2. La première consiste à être dans le meilleur état physique possible puisqu'on sait ce qu'il faut faire. La seconde consiste à profiter des découvertes de la biologie qui – si elle ne sait pas encore prévenir le vieillissement – saura probablement en réparer les effets notamment par ce qu'on peut appeler des potions magiques permettant de rajeunir. La troisième enfin, nous verra transformés en *cyborgs* grâce au progrès des nanotechnologies. Au terme de cette dernière étape, nous serons des êtres entre l'homme et la machine puisque chaque « partie » défaillante de notre corps pourra être remplacée par « une pièce », « un organe » artificiel produit de l'association de l'intelligence artificielle et des nanotechnologies.
3. Il n'a plus grand-chose d'humain.

IV. « Tout le monde veut rester jeune »

1. Étienne Klein pense que c'est en fait notre peur de la mort qui s'exprime dans nos fantasmes de longévité infinie. Cette peur se manifeste aujourd'hui par différentes craintes alors qu'autrefois, on avait surtout peur de ne pas manger.

Quant à notre rêve d'immortalité, pour lui, c'est plus un rêve de jeunesse éternelle, car personne n'a envie de vivre vieux et malade.

Il considère comme un paradoxe notre rêve d'arrêter le temps alors que nous ne sommes pas capables de préparer l'avenir de nos enfants.

Pour ce qui est de la perspective de vivre plus longtemps, pour lui, cela ne fait qu'accentuer les différences sociales atténuées par la mort inéluctable. En effet, qu'il s'agisse des systèmes de soins sophistiqués ou des nanotechnologies, seuls les plus nantis y auront accès.

Production écrite

Lettre ouverte à mes concitoyens : Voilà pourquoi je n'ai pas du tout envie de vivre jusqu'à 150 ans...

Chers concitoyens ! Chères concitoyennes !

Non, je n'ai pas du tout envie de vivre jusqu'à 150 ans ! Ni même jusqu'à 120 ans ! Jusqu'à 100, ça se discute ! Je laisse à d'autres leurs rêves d'immortalité. Je laisse à d'autres leurs rêves de jeunesse éternelle. Je laisse à

d'autres leur folie ! J'ai 50 ans passés aujourd'hui et je trouve déjà bien d'être arrivée à un âge où on ne pouvait que rêver d'arriver autrefois. Je suis très fière d'être entière, en bon état et d'avoir envie de faire des tas de choses, de vivre, de créer, de découvrir, d'apprendre etc.

Malheureusement, vivre vieille est une possibilité que je dois envisager parce que mes arrière-grands-parents ainsi que ma grand-mère ont vécu bien après 90 ans. Et d'après ce que je sais, l'hérédité est un facteur important dans la longévité. Surtout que maintenant, on vit presque toutes jusqu'à 84. Cela dit, à propos de mes arrière-grands-parents, je dois dire que sur la fin de leur vie, ils avaient plutôt l'air de s'ennuyer. Tous leurs amis étaient morts depuis longtemps, ils se retrouvaient tous les deux et ils ne pouvaient plus partager leurs souvenirs avec les gens qui les entouraient. Ils n'entendaient pas bien et ne voyaient pas bien. Mon arrière-grand-mère en souffrait particulièrement parce que toute sa vie elle avait été une grande lectrice et je me rappelle les belles discussions que nous avions à propos des livres que nous aimions. Et puis, pendant leurs dernières années, ils étaient assez dépendants. Ils pouvaient difficilement se déplacer seuls. Et puis à un moment donné, ils ont cessé de sortir. Leur vie était plutôt triste. Ils en avaient assez de la vie. Pourquoi donc devrait-on vouloir vivre 150 ans ?

En fait, le plus difficile pour eux, toutes ces années de vie en plus sur les autres, ça avait été – il me semble – de voir partir tous leurs proches. Pas seulement leurs amis, ceux qui avaient vécu les mêmes choses mais aussi des enfants et même des petits-enfants par accident ou maladie. Chaque fois, ils trouvaient que c'était un grand malheur et une grande injustice que les plus vieux enterrent les plus jeunes.

Vivre ça ? Non merci ! Et puis, à mon âge, j'ai déjà du mal à comprendre les plus jeunes générations ! Je vois bien la difficulté que j'ai moi-même, à mon âge à m'adapter au nouvel équipement électroménager, à l'équipement informatique, à tout ce qu'il faut pour vivre apparemment dans nos sociétés développées. Vous imaginez ? Avoir 100 ans de différences avec mon interlocuteur ? Je ne suis pas sûre qu'on parle la même langue d'abord. Tout va si vite. Et puis, en dehors de la langue, j'aurais certainement du mal à comprendre le monde dans lequel il aura grandi et dans lequel je serai en train de finir ma vie ! On aura vécu dans des mondes différents, des réalités différentes.

Et puis, n'oublions pas, mes chers concitoyens, ce qui donne de la valeur à la vie, c'est qu'elle a une fin. Le fait de savoir que chaque instant est unique, c'est ce qui donne envie d'en profiter. Autrement, quel serait l'intérêt de vivre, de mûrir avec le temps qui passe, de devenir plus serein et même de se réconcilier avec tout et tous ? Pour rien au monde je ne voudrais retrouver mes 20 ans, ni revenir en arrière de façon générale. De la même façon je ne vois pas pourquoi je chercherais à prolonger le temps qui est à moi. Pour danser la lambada en déambulateur ? Par curiosité ? Pour voir de nouvelles réalisations technologiques ? Pour voir les progrès de la médecine ? Pour voir de nouveaux conflits ? Pour voir détruire la planète ?

Il est vrai que je n'ai pas très confiance en l'être humain. Pour moi, c'est une raison de plus pour ne pas vouloir prolonger mon séjour sur la terre. Mais, même si j'étais plus optimiste et si j'avais plus confiance en la nature humaine, j'aurais la même attitude. Je me dirais tout simplement « Demain, les hommes vivront mieux ». Je partirais rassurée mais je n'aurais pas plus envie de prolonger mon séjour sur la terre.

CO Piste 9

Proposition de compte rendu

Le journaliste présente le sujet de l'émission : la génération Y et présente les invités qui vont en parler : Myriam Levain, journaliste, Monique Dagnaud et Ludivine Bantigny. La discussion a comme point de départ une citation de Pierre Bourdieu à propos de la jeunesse dans le livre de Ludivine Bantigny.

Cette dernière explique que, pour Bourdieu, quand on prend la jeunesse comme critère, on se réfère à une catégorie unique alors que la jeunesse est plurielle. De plus, les médias en parlent régulièrement comme si cette catégorie avait une fonction. Il s'agit de discours qui généralisent trop et faussent l'analyse.

En effet, si la jeunesse est plurielle, on peut bien parler de génération Y, le terme étant une convention.

Monique Dagnaud fait alors un historique de la dénomination. Il y aurait la génération des baby-boomers, puis la génération d'après, la génération X et enfin la génération Y. Elle insiste sur le fait que la jeunesse est socialement hétérogène. Pour ce qui est de cette génération Y, d'abord, elle est souvent en contact direct avec celles des baby-boomers, ensuite, elle a grandi dans un système éducatif plutôt permissif où les parents sont à l'écoute de leurs enfants. Dans un pays où la compétition scolaire est très forte. Ce qui a fait qu'ils se sont retrouvés dans un système un peu contradictoire. Et puis, la crise étant arrivée, cette génération s'est retrouvée dans un monde où toutes les utopies se sont écroulées. Enfin, pour elle, Internet et les réseaux sociaux ont principalement contribué à l'apprentissage de la connaissance et de l'information de cette génération.

Pour Myriam Levain aussi, effectivement, il y a plusieurs jeunesse, en France et ailleurs mais il y a quand même des caractéristiques et pour elle la précarité fait partie de celles-ci. C'est pour ça qu'elle s'est rebaptisée génération précaire avec un rapport à la vie, au monde du travail, à l'autorité si différent de celui de leurs aînés.

Et d'ailleurs, dans les entreprises, on parlait de génération Y en l'accusant d'être individualiste, en oubliant que leurs contrats ne seraient peut-être pas reconduits ce qui justifiait quand même le manque de loyauté qu'on leur reprochait.

Selon Ludivine Bantigny, la précarité est aussi une des caractéristiques de l'entrée des jeunes dans le monde du travail mais il faut relativiser la situation par rapport aux jeunes. La génération précédente aussi connaît de grandes difficultés. Et on en revient à rétablir des distinctions de classe. Parce que les distinctions se font essentiellement à l'intérieur des classes sociales et non entre les générations.

En ce qui concerne les jeunes et la politique, contrairement à ce qu'on croit, ils s'y intéressent mais ne se reconnaissent plus dans leurs politiques et ne sont pas du tout représentés en politique.

Développement personnel

SUJET 1

Introduction

Ce qu'on appelle le « conflit des générations » a toujours existé et s'est toujours manifesté plus ou moins de la même façon. Les parents reprochent à leurs enfants d'être trop « gâtés », d'avoir tout eu alors qu'eux se sont beaucoup battus pour avoir ce dont ils peuvent profiter à un âge avancé et les enfants répliquent qu'« avant » c'était plus facile...

Développement

I. Il est vrai que la jeunesse d'aujourd'hui n'a pas connu les grandes crises vécues par les générations précédentes : pas de guerres, pas de Mai 68, pas beaucoup de privations.

II. Il est vrai aussi que depuis les années 70, beaucoup de choses ont changé. Le problème du chômage ne se posait pas avec une telle intensité et il y avait « du travail ». On avait moins peur de l'avenir. Si on voulait, on pouvait facilement trouver un job d'été, ce n'est plus aussi facile aujourd'hui.

III. Les études s'étant démocratisées, on essaie de les pousser le plus loin possible pour être plus sûr de trouver du travail mais les parents ont parfois du mal à suivre d'où une pauvreté croissante dans le monde des étudiants.

IV. Ce qui est flagrant également, c'est que les jeunes ont appris à vivre avec un argent de poche bien supérieur à celui de leurs parents, sans réelle contrepartie. Ils sont donc entrés très tôt dans le monde de la consommation alors qu'ils n'étaient pas encore entrés dans la vie active. Ils restent plus longtemps chez leurs parents parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement et ce sentiment de dépendance ne leur est pas agréable.

Conclusion

Sans réelles obligations, les jeunes sont plutôt choyés jusqu'à l'échéance de la fin de leurs études et la confrontation avec un monde en crise où les certitudes des générations précédentes s'écroulent fait qu'ils sont désemparés. C'est vrai, d'une certaine façon que c'était « plus facile avant » mais c'est surtout parce qu'on n'avait pas le choix ; on était moins libre « avant ».

DOSSIER 3 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF – LES RYTHMES SCOLAIRES ET L'ÉVALUATION – LES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

CO Piste 10

1. Celui qui parle s'appelle Moussa, c'est un garçon de 10 ans, il est d'origine magrébine, son prénom est une indication; il est en CM2, à Epinay-sur-Seine dans la Seine-Saint-Denis département 93.
2. Il parle de sa classe, de son école et de son institutrice.
3. Son récit évoque les grands problèmes du système éducatif en France actuelle. Les points faibles du système sont : *l'enseignement à 2 vitesses, l'échec scolaire, les classes surchargées, la paye des profs minés*. C'est ainsi que l'égalité des chances reste lettre morte et l'école ne remplit pas sa fonction.
4. Moussa fait partie d'une *classe de 29 élèves tous dissipés et en difficulté* dans une école « *mignonne* » mais pas très neuve. Il aime bien sa maîtresse et comprend sa *détresse* tout comme celle des autres maîtresses qui n'ont pas la possibilité de faire cours comme elles voudraient. Les ZEP ne sont *pas une priorité* du système éducatif puisqu'elles sont *surchargées, démunies, abandonnées*.
5. C'est pourquoi *l'enseignement va mal, l'école est en apnée, elle a la tête sous l'eau*. Pour pouvoir s'en sortir, il ne faut pas faire *des économies sur l'avenir des enfants*. Les *réformes à deux balles* ne peuvent pas non plus apporter la solution.
6. Le jeu d'échecs (le mot échec provient du persan : shâh, « roi ») consiste à s'emparer du roi adverse et prononcer l'expression « shâh mat » qui signifie le roi est mort. Petit à petit cette situation de défaite dans laquelle peut se trouver le joueur d'échecs est devenue synonyme de difficulté, du fait de perdre et a commencé à désigner la défaite. **Grand Corps Malade** se réfère au jeu pour faire une métaphore : les tours, pions du jeu, sont les tours des cités dans la banlieue parisienne où vivent les non-privilegiés. Les enfants des quartiers comme celui de Moussa grandissent dans des tours. Les pions sont les pièces du jeu d'échecs et les surveillants des collèges et des lycées français. Les pions symbolisent aussi les plus faibles du jeu d'échecs, donc les gens des cités perdus dans la société vue comme un jeu d'échecs. L'échec scolaire ne peut pas être une partie d'un jeu. Il ne faut pas permettre qu'on perde le roi et ainsi perdre la partie.
7. Il faudrait que certaines régions/quartiers bénéficient d'un soutien financier plus important ; il faudrait créer des classes de 15 élèves qui seraient encadrés

par des assistants et des auxiliaires qui auraient un rapport avec les familles et les quartiers pauvres. Les professeurs ne seraient pas être dévalorisés mais revalorisés, rémunérés correctement et non pas frustrés et angoissés. L'école, d'après le document, est la solution quand elle promeut l'égalité des chances et rend les gens égaux. Néanmoins, un système éducatif malade ne fait que refléter les problèmes de la société.

I. Les leçons de l'histoire

1. La première référence à un enseignement ouvert et offert à tous a eu lieu en **1789. Environ cent ans plus tard**, les instituteurs laïques de Paris enseignent gratuitement aux enfants du peuple assiégé l'écriture, la lecture, l'arithmétique pendant deux mois. La fin sanglante de la **Commune** n'a pourtant pas été la fin du projet d'une école pour tous. Au bout de dix ans, la Troisième République pose les fondements non seulement de l'école publique, gratuite, laïque et obligatoire mais aussi de sa reproduction en créant les écoles normales. Cela n'était que le début, puisqu'à l'aube du **XX^e** siècle le lycée s'ouvre aux classes moyennes qui doivent toutefois payer la scolarité de leurs enfants. **Cinquante ans plus tard**, l'enseignement devient gratuit et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. L'école comme nous la connaissons prend forme.
2. Le débat a toujours été public et les conditions historiques ont déterminé les décisions prises. L'État français a garanti le déroulement du dialogue et a posé les limites en prenant en considération la nécessité du changement et le besoin de la plupart des citoyens. La question de l'éducation était et reste une question nationale.
3.
 - a) - Le Ministre de **l'Éducation** Nationale vient d'annoncer les mesures pour la constitution du nouveau lycée.
 - On peut immédiatement se rendre compte qu'il a reçu une très bonne **éducation** ; il a de bonnes manières et un remarquable savoir-vivre.
 - **L'éducation** civique a comme destinataire le futur citoyen et constitue un instrument pour sa formation.
 - b) Il s'agit d'une jeune femme charmante ; son **instruction** surprend tous ses interlocuteurs.
 - c) Grâce à sa solide **formation** professionnelle, il a pu réaliser ce projet ambitieux.
 - d) **L'enseignement** des langues est un choix stratégique pour l'école d'aujourd'hui et de demain.
4. Il s'agit du même type de problèmes : des classes surchargées, des instituteurs qui ne sont pas nommés à temps ou qui manquent tout au long de l'année scolaire, des manuels distribués très en retard aux élèves, des écoles qui ne disposent pas d'ordinateurs, d'installations sportives, de laboratoires de chimie/physique.

II. Les systèmes scolaires français et grec

1. Les TEE (Τεχνικά Επαγγελματικά Εκπαιδευτήρια) en 2006 sont devenus ΕΠΑ.Λ. (Επαγγελματικά Λύκεια) et ΕΠΑ.Σ. (Επαγγελματικές Σχολές) c'est-à-dire des Lycées Techniques et Technologiques. Les IEK correspondent aux établissements qui préparent un CAP.
2. L'école maternelle accueille la quasi-totalité des enfants de 3 à 6 ans.
3. Malgré les critiques tant sur le plan pédagogique que sur le plan économique, la maternelle constitue un élément important du système éducatif français parce qu'elle met en avant la socialisation et le développement des compétences des enfants. Elle atténue aussi le coût de garde des enfants pour les parents et les collectivités régionales. La scolarité des enfants grecs peut commencer à partir de l'âge de 2,5 ans et se fait dans des crèches et dans des écoles maternelles et n'est qu'obligatoire à partir de l'âge de 6 ans. Nous remarquons que l'école maternelle en France permet le travail féminin tandis qu'en Grèce le manque de crèches et de maternelles reste un obstacle pour les mères grecques qui veulent travailler.
4. L'école primaire ou élémentaire est le premier degré de l'enseignement. Ce n'est pas l'école qui est obligatoire, c'est l'instruction qu'elle offre aux enfants qui est obligatoire. C'est pourquoi l'instruction à la maison est reconnue. L'école primaire comporte cinq classes. Il existe des écoles publiques et privées « sous contrat » et « hors contrat ».
5. Le collège comprend quatre classes et constitue la première partie de l'enseignement secondaire.
6. Le collège comprend quatre classes et constitue la première partie de l'enseignement secondaire. À la fin du collège, le diplôme national du **Brevet** atteste l'acquisition de connaissances générales et sanctionne l'enseignement fourni par le collège. La 3^e est la dernière classe obligatoire. (L'attribution du diplôme se fait après la décision d'un jury départemental et la décision d'orientation après le collège, prise par le chef d'établissement sur avis du conseil de classe. Ce conseil consiste en une réunion trimestrielle de tous les professeurs d'une classe, du principal et du conseiller principal d'éducation (CPE) de l'école, ainsi que des délégués de classe et des délégués des associations de parents d'élèves.)
7. Il y a trois types de lycées. Le lycée général, le lycée professionnel et le lycée technologique. Le lycée général est composé de trois classes. C'est en seconde, c'est-à-dire à la première classe du lycée que les élèves choisissent leur filière parmi les filières Littéraire, Scientifique, Économique et Sociale. Pour ce qui est des lycées technologiques et professionnels, la formation est spécialisée. Le baccalauréat, octroyé à la fin de terminale, est le premier diplôme universitaire puisqu'il permet de s'inscrire dans l'Université de son choix. Dans un lycée professionnel, les élèves préparent un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en deux ans ou continuent pour faire une terminale BEP (brevet d'études professionnelles) pour passer l'examen du BEP.

III. L'enseignement supérieur

1. L'enseignement supérieur français se définit comme un ensemble de formations qui constitue les études après le bac, premier grade de l'enseignement supérieur. Les Instituts Universitaires de technologie sont des instituts internes aux universités et dispensent un enseignement supérieur technique et professionnel.
2. D'un côté les Universités, ouvertes à tous puisque les titulaires du baccalauréat y ont accès, ont développé des filières générales et professionnelles. La sélection des étudiants se fait en cours de cursus. De l'autre, les Grandes Écoles qui recrutent les étudiants par des concours qui demandent au moins deux ans de préparation. Elles sont de plus en plus engagées dans des activités de recherche. Les Grandes Écoles sont beaucoup plus sélectives et élitistes.

IV. Les Grandes Écoles

1. On n'a pas besoin de citer ses diplômes quand on est à la retraite puisqu'on n'est plus sur le marché du travail. D'ailleurs, déjà, en fin de carrière, la formation compte moins que l'expérience.
2. Elle met en évidence le fait que les titres acquis ne visent pas seulement l'amélioration de compétences professionnelles mais ils constituent aussi des « preuves » de supériorité, le prix de l'intégration à une caste supérieure, l'aboutissement d'un parcours illustre et glorieux.
3. Fréquenter un bon établissement, sauter une classe, faire allemand ou russe première langue, prendre une option facultative type grec ancien ou latin ou chinois, passer des vacances dans un summer camp américain, participer à une activité d'apprentissage du débat argumentaire, réaliser des voyages et des loisirs culturels, maîtriser les nouvelles technologies, prendre des cours de soutien scolaire à domicile rémunérés, choisir la filière S, cartonner (réussir) en maths et en physique sans négliger les matières littéraires, faire du sport, pratiquer une activité artistique.
4. Après avoir obtenu son bac S avec mention bien ou très bien, le candidat doit bachoter enfin pendant 2 ou 3 ans avec aide familiale ou/et de professeurs privés.
5. Ils peuvent continuer leurs études à l'Université.
6. les champs lexicaux de la guerre, du voyage, de la religion : *Ne négligez aucune arme et soyez stratège ; avoir quitté le navire ; dans le Saint des Saints (= une super grande école) ; un purgatoire (= une école de moindre réputation).*
 - les parenthèses à caractère explicatif : ... *(qui couvrent pourtant la moitié de la population active française) y occupent une place résiduelle de 12 % (écoles d'ingénieurs) et de 8 % (écoles de commerce) ; (prix et récompenses, performances sportives, talents artistiques, activités*

humanitaires) ; (cette dépense est élevée dans les milieux privilégiés et elle augmente pour les élèves des filières d'excellence).

- les parenthèses à caractère ironique : *(le recrutement cosmopolite vous obligera à une certaine maîtrise de l'anglais) ; (où l'été vous risquez de ne parler que français avec vos congénères).*
- l'énumération des étapes à suivre à la façon d'une recette de cuisine : *Le chemin à suivre est balisé ; grimper sûrement et subtilement ; grappillez quelques points ; bachotage fou ; galops d'essai permanents ; compétition forcenée.*

Production écrite

Madame,

Après avoir lu votre article du 11 janvier 2010, je vous écris pour vous décrire une situation qui vous est manifestement inconnue et qui touche un grand nombre de jeunes Grecs d'aujourd'hui. Il s'agit de la réalité des jeunes qui, comme moi, ont fini avec succès des études dans des universités prestigieuses de mon pays. Un système éducatif qui est aussi sélectif que le système français, les a d'une certaine façon piégés sans aucune contrepartie puisque contrairement à un système comme le système français, ils se sont retrouvés sans débouché aux termes de leurs études.

En tant qu'élève et ensuite étudiant dans ce système, je me suis vu obligé de chercher l'excellence sans pour autant pouvoir accéder à un emploi ni à un poste de responsabilité correspondant à mes qualités pour lesquelles j'ai tant travaillé.

Elève du lycée, j'ai dû obtenir très tôt deux diplômes de haut niveau en français et en anglais avant d'entrer à l'Université. Et pour y arriver, pendant les deux dernières années du lycée, en 2^e et en 3^e du lycée, j'ai suivi des cours dans un frontistirio. Pour pouvoir faire face aux exigences des examens nationaux, les panhelléniques, pendant ces deux années je n'ai fait qu'apprendre par cœur tous les sujets qui pouvaient tomber aux examens, me consacrant totalement à l'étude et oubliant toute sorte de distraction et d'amusement. J'ai donc été très fier d'avoir réussi à intégrer l'Université. Mes parents aussi d'ailleurs et ils ont payés totalement mes études toutes ces années. J'ai terminé la faculté en cinq ans, ce qui prouve combien j'étais sérieux et motivé. J'ai entamé immédiatement un master 2 afin de compléter ma formation et je me suis inscrit à une thèse de doctorat sous la direction d'un professeur éminent. Je n'ai pas un instant cessé de rajouter des « points forts » à mon CV en participant à des colloques, en intervenant lors de congrès... J'ai suivi tous les conseils des plus âgés et expérimentés comme aussi toutes les consignes de mes professeurs en qui j'ai eu toujours confiance. Pourtant je suis aujourd'hui dans une situation extrêmement stressante et frustrante à la fois. Je suis un jeune chômeur surdiplômé qui a beaucoup plus de mal à trouver un emploi.

Alors, je ne comprends pas pourquoi vous ironisez sur le système des Grandes Écoles en France qui vous semble si sélectif. Le critère n'est-il pas que les étudiants soient formés, c'est-à-dire prêts à intégrer le monde du travail ? Et que reprocher à un système qui assure un minimum de débouchés à ceux qu'il forme ?

LES RYTHMES SCOLAIRES ET L'ÉVALUATION

CO Piste 11

Proposition de compte rendu

Le sociologue Pierre Merle, enseignant à l'IUFM de l'Université de Rennes et auteur de l'ouvrage *Les notes, secret de fabrication*, est l'invité de cette émission sur France Inter où il est question du système d'évaluation et des notes tant appréciées par le système éducatif français. Ils en discuteront avec les autres participants à l'émission. Pierre Merle estime que le système de notation à la française n'a pas permis à l'école française d'améliorer sa position par rapport à d'autres systèmes éducatifs nationaux qui n'attribuent pas de notes à leurs élèves surtout au primaire. En outre, ce classement bloque les élèves qui n'ont pas vraiment besoin d'être notés avant la 4^e ou de la 3^e où se pose la question de l'orientation. Le système éducatif finlandais classé en première position pour les élèves à 15 ans n'a pas de notes jusqu'à l'âge de 11 ans. C'est un bel exemple de système scolaire sans notes. De plus, il met en relief le fait que l'acquisition de l'essentiel de nos connaissances se fait sans que nous soyons notés.

I. Les rythmes scolaires

1. Les élèves français ont la journée la plus longue et l'année la plus courte.
2. Les élèves sont fatigués et leurs résultats à l'école s'en ressentent.

II. Une longue histoire

1. Les écoliers grecs ont une journée officielle relativement courte : les cours commencent à 8 h 30 et se terminent soit à 12 h 30, soit à 13 h 30 en fonction de leur classe. Les vacances scolaires sont essentiellement les vacances de Noël et de Pâques. Il y a des jours fériés correspondant souvent à des fêtes religieuses ainsi que deux fêtes nationales et le jour de commémoration du 17 novembre. Les grandes vacances sont plus longues : les écoles ferment mi-juin et ouvrent mi-septembre. Pourtant, leur journée à la maison est souvent pleine d'activités « extrascolaires ». Pour les élèves du secondaire, la journée scolaire est plus longue ; elle se termine à 14 h. Mais elle « est complétée » tantôt à la maison où les ados prennent des cours particuliers, tantôt dans les frontistiria, les écoles privées de soutien ou d'apprentissage de langues étrangères.
2. Ils sont importants parce qu'ils vont déterminer l'équilibre (ou le déséquilibre) entre le temps de l'école, le temps de repos, celui des vacances et des activités sportives et culturelles. Les familles sont directement touchées par cette répartition du temps sur la journée, sur l'année et la gestion du temps libre. En effet, elles doivent s'organiser pour voir qui va amener les enfants à l'école, qui va les récupérer à la sortie, qui va les garder les jours où ils n'ont pas école... La société également dans la mesure où les rythmes scolaires vont

déterminer quand les parents prendront leurs vacances, comment concilier les heures de travail avec l'emploi du temps des enfants...

3. Au début, il y avait le poids du secteur agricole. En effet, dans la société rurale d'autrefois, on avait besoin des enfants en été pour les récoltes. Aujourd'hui, c'est plus l'industrie du tourisme (transports, hôtellerie, équipements, restauration).

V. L'échec scolaire au programme des présidentielles de 2012 : les enjeux, les débats

1. Depuis sa création, l'école républicaine est étroitement liée aux grandes questions de la société française. Les citoyens français, comme tous les citoyens dans les pays démocratiques, paient pour un système national d'éducation qui promeut l'instruction de ses membres. Les citoyens développent des capacités, s'épanouissent et ainsi contribuent à la prospérité de leur pays.
2. Des élèves en difficultés sont souvent des décrocheurs. Ces élèves pensent qu'ils ne pourront pas « y arriver » et abandonnent l'école qui reste pour eux une expérience d'échec.
3. Il s'agit d'une école à deux vitesses. Même si c'est une réalité, elle ne fonctionnera pas de façon équilibrée et cela aura des conséquences sociales, entre autres, qui, à leur tour, reproduiront des inégalités sociales : les enfants issus de milieux défavorisés auront peu de chances de faire partie d'une élite intellectuelle à qui sont destinés tous les privilèges du système éducatif.

VI. Évaluation : faut-il supprimer les notes ?

1. D'un côté, le système de notation répond à la nécessité de classement garantissant un certain niveau au sein de l'école, mais de l'autre, il démotive les élèves faibles qui se voient piégés dans une spirale d'échec à cause de leurs mauvaises notes.
2. À travers l'exemple de la dictée, nous constatons que le système de notation attribue des points par rapport aux résultats et non pas par rapport aux efforts fournis. L'élève est donc noté en fonction de ses fautes et nullement en fonction de ses progrès.
3. En prenant en considération les efforts de leurs élèves, les enseignants introduisent des critères non chiffrés. Ils observent et notent le cheminement des élèves. L'évaluation devient plus un message qu'une mesure.

Production écrite

Les origines du système éducatif en France remontent à la révolution de 1789, mais l'école publique, obligatoire, gratuite et laïque est enfant de la III^e

République. Le système éducatif a évolué à travers des réformes qui de leur côté ont été l'aboutissement d'un dialogue public entre l'État et les acteurs du système, c'est-à-dire les enseignants et les parents.

Le système éducatif actuel est divisé en trois parties : le primaire, comportant l'école maternelle accueillant les enfants de 3 à 6 ans (cycle 1) et l'école élémentaire (cycle 2 et cycle 3) ; le secondaire constitué du collège (4 ans) et du lycée (3 ans) ; et le supérieur comprenant d'une part les Universités et les IUT et d'autre part les Grandes Écoles.

La 3^e est la dernière classe obligatoire de l'école française et aboutit au diplôme national du brevet sanctionnant l'enseignement fourni par le collège. Le lycée comporte trois types de lycée : le général, le professionnel et le technologique. Le lycée général délivre le baccalauréat, premier diplôme universitaire permettant l'inscription à l'université ou en IUT ; le lycée professionnel le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en deux ans et qui donne accès au monde du travail, ou le BEP (brevet d'études professionnelles), après avoir fini une Terminale BEP qui mène aussi à des sections de techniciens supérieurs.

Le système éducatif grec actuel est issu lui aussi de plusieurs réformes ayant lieu surtout après le retour du pays à la normale et la chute de la dictature des colonels en 1974. L'école publique en Grèce est gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans, mais elle n'est pas laïque. Le primaire (dimotiko) comporte six classes et non pas cinq comme le primaire français et le collège (gymnase) en comporte trois tandis que le collège français quatre. La maternelle est obligatoire en Grèce pour les enfants qui ont 5 ans jusqu'au 31 décembre de l'année de leur inscription.

LES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

CO Piste 12

1. c. ton polémique
2. le compte rendu n° 1.

I. Des profs en galère

1. Du fait qu'ils ne peuvent pas transmettre à leurs élèves les connaissances qu'ils estiment devoir transmettre.
2. À cause de la crise de valeurs de la société et de l'école.
3. Prise : la période de l'enchantement dans lequel se trouve l'enseignant en exerçant son métier.
Emprise : le deuxième temps, celui du désenchantement, durant lequel l'enseignant perd son enthousiasme.
Déprise : la troisième phase, celle qui suit la déception profonde et qui conduit parfois à l'indifférence.
4. a. corrections, préparation des cours, suivi individualisé des élèves.

b. rencontre avec les parents pour répondre à leurs questions, voire explications sur les devoirs, le programme, les progrès de leurs enfants.
c. livrets d'évaluations, réunions avec les collègues et les autres personnels de l'éducation, participations aux équipes pédagogiques et au travail collectif.

5. Ces problèmes sont liés au contact avec les élèves qui au fil du temps ont acquis un droit d'expression dont ils abusent parfois. En se comportant de façon impolie, voire violente, ils remettent en question le fonctionnement de l'établissement. De plus, la variété des groupes sociaux et ethniques dans les écoles en France rend le travail des enseignants encore plus difficile.
6. Injustice et amertume. La société d'aujourd'hui ne reconnaît pas tout ce que les professeurs font pour ses enfants (ses futures citoyens) et en même temps elle leur demande de travailler de plus en plus. Les profs vivent très mal cette situation qu'ils estiment injuste.

II. L'école à la maison

1. Sur les difficultés d'apprentissage que l'un de ses enfants a et sur le fait qu'elle peut assurer les cours comme elle ne travaille pas.
2. Après une déclaration déposée auprès de la mairie et de l'Inspection d'Académie de la part de la famille, une assistante sociale réalise une enquête appropriée et un inspecteur rend visite à la famille pour vérifier le niveau d'instruction des enfants.
3. Ils ont peur éventuellement de l'échec scolaire. En effet, les enfants « instruits » à domicile ont souvent des problèmes d'apprentissage.

Production écrite

Je me sens obligé de répondre à Mme Louise Tourret, représentante de la PEEP, non pour défendre simplement les professeurs de notre système éducatif mais surtout pour éclaircir, définir et défendre le rôle des enseignants français. En tant que professeur d'histoire géo depuis 15 ans, je connais la mission – il serait plus correct de dire les missions – du professeur du secondaire aujourd'hui.

Les compétences professionnelles, issues de la formation initiale, définissent la mission de l'enseignant, fonctionnaire de l'État, qui est d'instruire les jeunes, de leur faire acquérir des connaissances définies en fonction d'un programme. De plus, le professeur aide les élèves à développer leur esprit critique, il les aide à devenir autonomes et il essaie de leur inculquer les valeurs de la citoyenneté. Le métier de professeur est complexe et évolue constamment. Chaque professeur actualise ses connaissances et poursuit sa formation tout au long de sa carrière. En plaçant l'élève au centre de ses actions pédagogiques et de ses préoccupations scientifiques et humaines, l'enseignant contribue à l'égalité des chances et mesure les enjeux sociaux de l'éducation.

En tant qu'acteur du système éducatif, il donne sens aux apprentissages qu'il propose. Connaître la discipline qu'il enseigne ne signifie pas seulement

maîtriser des notions et mettre en œuvre des problèmes didactiques mais choisir et organiser les connaissances et les concepts afin de les transmettre aux jeunes qu'on lui a confiés sans pour autant négliger la complémentarité avec les autres disciplines et ni les autres démarches. Son objectif reste le développement des capacités de compréhension, d'expression et de communication chez les élèves.

En outre, il est capable de prendre en compte des observations et des initiatives, il favorise les formes interactives de travail et donne aux élèves le sens de la responsabilité en respectant leur diversité. Souvent il fait face à des situations inattendues sur le plan pédagogique et/ou éducatif. Il doit faire preuve d'ouverture d'esprit à chaque instant pour pouvoir gérer sa classe.

En effet, le professeur, membre de la communauté éducative, a le souci de prendre en considération les caractéristiques de sa classe et de son établissement étant donné qu'il participe tant à l'élaboration qu'à la réalisation de la politique de l'établissement. Dans ce cadre, il doit être en dialogue continu avec les familles ; il faut qu'il les informe des résultats des élèves et qu'il aide à leur orientation et à leur insertion. Sa mission est complexe et diversifiée. Le travail quotidien du professeur est fondé sur le respect de la vie collective, sur le sens de la responsabilité, sur la civilité et le refus des discriminations pour que l'école apparaisse comme la cellule d'une société démocratique et républicaine.

La mission du professeur comme nous l'avons décrite ne laisse pas les parents en dehors du processus éducatif mais elle les situe là où ils doivent être : à côté de leurs enfants à la maison en complétant le travail du professeur à l'école et en même temps à côté du professeur dans les lieux complémentaires de la classe, dans l'établissement ou dans la société. Il est bon que des relations de confiance mutuelle soient rapidement instaurées comme gage de réussite. Et ce n'est que sur la base de cette confiance qu'il sera possible de construire. Si j'insiste sur cette confiance, c'est que malheureusement, on voit trop de parents qui ont une attitude méfiante vis-à-vis des enseignants. On le sent, les enseignants sont ceux qui tyrannisent leurs enfants, qui leur donne du travail pendant les vacances et qui les oblige à veiller si souvent le soir. On sent bien qu'ils se posent la question : tout cela est bien nécessaire ? Eh bien oui ! Il ne s'agit pas de la majorité des parents, bien sûr et heureusement mais quand même... On n'est pas là pour torturer les enfants. Soyons clairs ! Mais chacun son rôle. Il est bon de remettre les choses à leur place. Et puis, je rappellerai que la plupart d'entre nous, enseignants, sommes également parents d'élèves et nous connaissons bien la question des rôles. D'ailleurs, les parents sont ceux qui essentiellement éduquent et les professeurs ceux qui principalement instruisent.

CO Piste 13

Proposition de compte rendu

Le sociologue Bertrand Bergier, invité à l'émission « 7 milliards de voisins » et auteur de l'ouvrage « La revanche scolaire », écoute le témoignage de Samir qui donne de l'espérance. En effet, malgré ses redoublements il a pu non seulement faire des études mais occuper un poste prestigieux dans le Sénat en tant que journaliste parlementaire dont le travail consiste à analyser les projets de différentes propositions de lois. Samir, qui a fréquenté un collège populaire dans une banlieue agréable, n'avait pas de problème jusqu'en 4ème.

C'est là où les problèmes ont commencé : alors qu'il avait redoublé deux fois, ses notes continuaient à être catastrophiques. En plus, un jour, un prof de physique lui a dit qu'il ne s'en sortirait jamais ; ce qui l'a marqué à tel point qu'il n'a pas arrêté de chuter. C'est alors qu'il a décidé de ne pas suivre l'orientation dans un lycée BEP mais de refaire sa troisième et de continuer dans un lycée général et sa vie a changé. Titulaire de trois licences à l'âge de 25 ans, Samir devient un bel exemple d'une revanche sur l'école, sur cette même école où il ira au forum des anciens élèves pour leur montrer qu'il ne faut jamais baisser les bras.

Développement personnel

SUJET 1

Introduction

Tout système éducatif est fondé sur l'évaluation car cette dernière permet de contrôler et en même temps de vérifier la procédure d'acquisition et de mesurer les résultats provenant de cette procédure. C'est pourquoi les notes demeurent une des caractéristiques de l'école.

Plan

Les notes sont utiles pour l'apprenant

Les notes sont pour l'apprenant une sorte de miroir dans lequel il peut voir quelle est son image. L'élève ou l'étudiant peut prendre conscience de son niveau, de ses lacunes par rapport aux autres élèves ou étudiants et par rapport aux exigences du professeur.

Les notes sont utiles pour l'enseignant

L'enseignant de son côté est capable de vérifier si son cours a été assimilé et jusqu'à quel degré. Ceci lui donne la possibilité d'ajuster son cours par rapport au vrai niveau de ses élèves/étudiants. Ainsi, il dispose de « preuves » pour convaincre tant les apprenants que leurs parents. Enfin, les notes restent une donnée à laquelle tout intéressé peut se référer afin de voir le cheminement de l'apprenant.

Conclusion

Les notes stimulent toujours la motivation de l'apprenant et réactivent son engagement. Elles rappellent qu'il y a une sorte de contrat entre lui et l'enseignant et reflètent le rapport vivant de l'apprenant avec le savoir. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs elles constituent un des éléments de base de tout système éducatif.

SUJET 2

Introduction

Le rôle du professeur est de valoriser et non pas d'humilier les élèves même si ces derniers restent parfois passifs ou indifférents. De par définition, l'enseignant est un pédagogue et de son propre exemple il doit être à l'écoute et se prouver tolérant.

Plan/point importants

• le rôle du professeur

Pédagogue ne signifie pas juge, ne rime pas avec la cruauté et l'intransigeance. Le professeur de nos jours est quelqu'un qui anime le dialogue dans la classe, qui guide le « voyage » vers l'acquisition des connaissances, qui invite à la participation.

- **l'école d'autrefois**

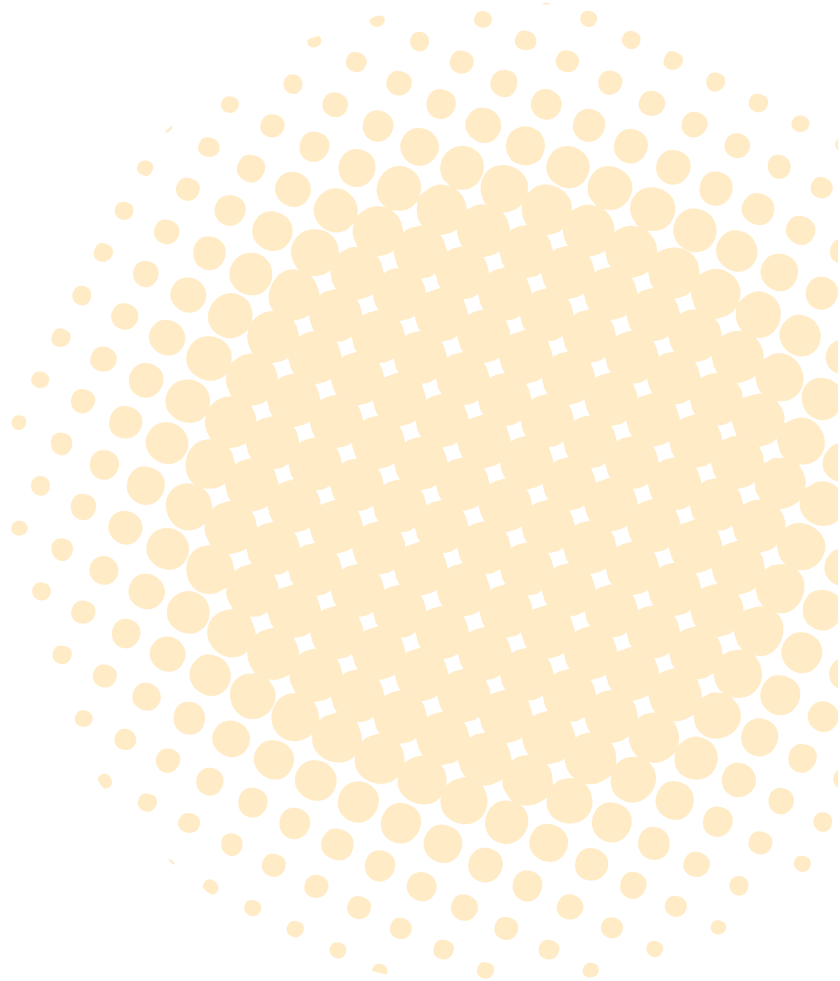
L'humiliation de l'apprenant est liée à une période où le professeur restait éloigné de ses élèves et la classe de l'école ressemblait à une salle de torture. Le droit à la différence n'existait pas et les élèves devaient répéter leurs leçons sans avoir la possibilité d'être acteurs de la procédure d'apprentissage. L'initiative, la prise de parole et la créativité étaient bannies de l'école d'auparavant.

- **l'école d'aujourd'hui et la place du professeur**

Si l'école d'aujourd'hui se veut un lieu d'échange et de travail, elle ne peut que représenter l'ouverture d'esprit, la tolérance et la diversité. À travers l'élaboration des tâches précises, définies et attribuées par l'enseignant, les apprenants obtiennent des notes qui reflètent les compétences acquises au long du cours. La mission du professeur est plutôt celle d'un chef d'orchestre que de celle d'un juge.

Conclusion

De nos jours, l'enseignant est avant tout pédagogue, il s'intéresse à la transmission du savoir et des valeurs civiques. Pour cette raison, il tente de valoriser l'apprenant et de l'inciter à fournir des efforts bien que les résultats chiffrés ne soient pas toujours bons.



DOSSIER 4 :

LE DEDANS D'UNE HISTOIRE DES FEMMES – LE DEHORS – LES FEMMES QUI FONT L'HISTOIRE

LE DEDANS D'UNE HISTOIRE DES FEMMES

CO Piste 14

1. Les stéréotypes d'avant mai 68 veulent les femmes douces et coquettes et les hommes ambitieux et bagarreurs. Les femmes du début de la chanson de Sardou sont plutôt « émancipées » donc, capitaines de société, toujours occupées de conseils d'administrations et de meetings, indépendantes et non pas collées à un homme, sans vie familiale mais avec des amours passagers. Les femmes de la fin de la chanson sont plus « féminines » en ce sens qu'elles « laissent un homme faire ce qu'il veut », heureuses de se reposer sur lui, elles acceptent leur « nature » de femmes.
2. Michel Sardou se met dans la peau d'une femme d'aujourd'hui. Il considère que les femmes d'aujourd'hui sont égales aux hommes. Depuis les années 80, les femmes participent davantage à la vie active et occupent parfois de hauts postes qui les transforment en êtres indépendants mais esclaves de leurs responsabilités. Les femmes dont il parle ont, en fait, le comportement de la plupart des hommes (selon Sardou). Il ne leur reste plus de temps pour l'amour. Pour Michel Sardou, beaucoup de femmes aimeraient revenir en arrière et redevenir de « vraies femmes » soumises et « féminines » pour prendre le temps d'aimer et se faire aimer.

I. Européennes, diplômées et femmes au foyer

1. **L'accueil de l'enfance** est un encadrement pour les enfants qui sont pris en charge par l'aide sociale.
Lorsqu'une personne âgée ne peut plus accomplir seule les actes simples de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, préparer ses repas...), elle peut recourir à une aide à domicile adaptée aux personnes âgées en perte d'autonomie appelée **assistance aux personnes âgées**.
2. Parce que, comme ça, les rôles et les droits des parents seraient protégés par la loi qui leur proposerait une aide quand ils auraient des difficultés dans l'éducation de leur enfant.
3. Si tous les deux parents reçoivent chacun une allocation parentale, la sortie sur le marché du travail ne sera pas une affaire masculine et tous les deux décideront ensemble du partage des responsabilités. C'est ainsi que les mères de famille ne seront pas condamnées à abandonner leur carrière.

II. L'inégal partage des tâches domestiques entre hommes et femmes

- 1.** Une femme passe plus de temps aux tâches domestiques qu'un homme. De plus, elle a moins de temps de loisirs tandis que le temps physiologique dont elle dispose est plus long de 17 minutes par jour par rapport à un homme.
- 2.** Étant donné que la femme passe plus de temps aux soins des enfants et aux tâches domestiques que son mari, elle doit se réveiller avant les autres membres de la famille pour organiser la préparation des repas de la journée. Quand elle est de retour du travail, elle doit faire des courses ou faire la cuisine de sorte que toute la famille puisse manger ensemble. Elle doit aussi vérifier si les enfants ont fait leurs devoirs, changer les draps ou prévoir les vêtements à chaque changement de saison font partie de ses obligations. Le ménage reste une occupation majoritairement féminine. La vaisselle, le repassage, l'aspirateur, même s'il y a quelqu'un qui s'en occupe une fois par semaine ou tous les quinze jours, sont des activités quotidiennes dont les femmes sont chargées presque toujours. Pour pouvoir y faire face, les mères de familles s'y mettent pendant que les autres, mari et enfants, regardent la télévision, écoutent de la musique, parlent au téléphone, chattent sur ordinateur. Si la femme veut faire la même chose, elle ne va pas se coucher avec les autres. Souvent c'est elle qui va au lit après tous les autres. Et c'est à ce moment qu'elle pense aux visites médicales, aux vaccins, aux cours particuliers et aux activités sportives. Ce que l'on appelle « obligations sociales » c'est-à-dire les relations qu'une famille entretient avec ses proches est une affaire par excellence féminine. Les anniversaires et les fêtes, les cadeaux et les invitations sont des tâches plus agréables peut-être mais qui demandent de l'énergie et du doigté.

III. Pourquoi les Allemandes font-elles moins d'enfants ?

- 1.** Il s'agit d'une politique de soutien à la famille qui donne aux femmes la possibilité de devenir mères sans renoncer à la vie professionnelle qu'elles avaient avant l'accouchement. Elles touchent des allocations leur permettant d'élever leurs enfants et ensuite elles regagnent leur poste. Il s'agit probablement d'une des raisons qui permet à la France de conserver son taux de fécondité élevé.
- 2.** Un couple traditionnel formé par un homme qui assure le « bonheur » matériel et par une femme qui assure le « bonheur » moral et éducatif exerce une sorte de pression idéologique et éthique très importante tant sur les femmes que sur les hommes. La femme qui décide de devenir mère assume une responsabilité assez « lourde », celle d'élever son enfant, envers la société et envers son entourage qui lui reconnaissent ainsi certaines aptitudes et certaines qualités. La femme, instruite et cultivée, qui échoue dans ce rôle vit des moments difficiles et elle réfléchit à deux fois avant de s'engager dans une telle voie.
- 3.** Non, il n'y a pas vraiment de politique familiale en Grèce. Certes, la condition de la femme en Grèce a beaucoup changé ces dernières trente-cinq années après la réforme du cadre législatif concernant le droit familial mais il y a encore bien des pas à faire. En plus, les rôles entre hommes et femmes sont

attribués selon un modèle très traditionnel, similaire à ceux décrits dans l'article au sujet de l'Allemagne.

LE DEHORS

CO Piste 15

Proposition de compte rendu

La réaction des hommes quand ils voient une femme en jupe, c'est le sujet de l'émission « Le débat de midi ». Le journaliste nous fait d'abord part des réponses de ses collègues femmes quand il leur a posé la question : « Toi, quand tu te mets en jupe, qu'est-ce qui se passe ? ». Ayant obtenu les réponses les plus variées, allant du compliment à l'insulte, il a choisi ce thème pour la discussion du jour.

Les invités du jour sont une historienne, un écrivain, une chargée de mission pour le « Printemps de la jupe et du Respect » ainsi que la Ministre des Droits des femmes.

Les invités se sont accordés pour reconnaître non seulement le sexisme qui ressortait de nombreuses réactions masculines mais aussi la violence de certaines réactions. Réactions confirmées par le film d'une jeune réalisatrice belge. Pourtant, pour certains invités, ces réactions violentes ne sont vraiment plus fréquentes qu'avant.

I. Parité entre hommes et femmes

1. Cette notion reflète le principe d'égalité qui détermine théoriquement le bon fonctionnement d'un pays démocratique.
2. Le principe de parité devient beaucoup plus important quand on examine le taux de participation des femmes aux instances ayant un rapport direct avec l'exercice du pouvoir. C'est là où l'on peut voir clairement si les femmes sont vraiment égales aux hommes.
3. Ni la position de la France, ni celle de la Grèce ne sont satisfaisantes. La Grèce se trouve au-dessous de la moyenne mondiale et cela est une preuve de l'inégalité qui existe dans les relations des individus entre eux.

II. Une pluie de sexisme s'abat sur la France !

1. Le taux relativement bas des femmes françaises qui participent à l'Assemblée Nationale montre que les politiciens ne sont pas familiarisés avec l'idée des femmes politiciennes. Parfois, ils voient en elles une sorte de menace ou tout simplement une cible plus facile. Ce n'est pas seulement un affrontement entre deux partis politiques adversaires. C'est plutôt une attaque envers une femme qui occupe un poste destiné aux hommes.
2. Le fait qu'il y a encore aujourd'hui des députés qui se permettent de faire des remarques qui peuvent offenser une femme député montre qu'il y a beaucoup

à faire. Bien que la politique doive ne pas avoir de genre, nous voyons que finalement elle en a un, le masculin. Ceci se passe parce que la politique c'est le domaine du pouvoir par excellence et donc de l'expression pure de rapport de force.

III. Tout gérer, tout concilier

- 1.** Les mères qui élèvent seules leurs enfants font face à des problèmes financiers très importants parce qu'elles ne peuvent pas partager les frais quotidiens, elles n'ont pas la possibilité d'exercer certaines professions à cause du manque de temps mais aussi parce qu'elles signent des contrats à temps partiel ou des contrats à temps déterminé.
- 2.** La période qui suit un divorce constitue une phase de transition pour la majorité des mères en solo qui essayent de faire vivre leur famille sans pouvoir souvent avoir ni une vie privée satisfaisante ni une carrière rassurante.
- 3.** La fille-mère est une femme plus ou moins méprisée par la société qui désigne de cette façon péjorative la mère de famille qui n'a pas de mari. Il s'agissait la plupart du temps de jeunes filles qui « avait péché » en dehors du mariage.
- 4.** Une femme célibataire est une femme libre et en même libérée, une séductrice potentielle, une rivale ; si elle a des enfants, elle est en quête d'un père de substitution pour ses enfants. Être célibataire, si ce n'est pas choisi, cache un échec, une exclusion sociale. De toute façon, une mère en solo est quelqu'un qui se débrouille et qui peut assumer seule ses problèmes.
- 5.** Le manque d'argent est le principal problème des mamans solo qui sont gravement démunies dans l'ensemble, en termes d'aide et de solidarité. C'est donc la raison principale pour laquelle elles cherchent des subventions de l'état pour avoir accès à des aides sociales. Souvent, elles se livrent à un face à face difficile avec des fonctionnaires ignorant la législation, mal informés, qui les traiteraient mieux s'ils avaient affaire à des hommes. Les mères célibataires doivent non seulement connaître l'existence de ces subventions mais aussi fournir la documentation appropriée ou en plus fournir la preuve qu'elles ont besoin de ce genre d'aide. Les préjugés, dont on a parlé précédemment, les obligent à se battre afin de surmonter les obstacles dressés par le pouvoir administratif et la bêtise humaine.
L'existence des familles monoparentales remet en question la structure même de la famille, les règles qui président à son fonctionnement et leur interprétation puisqu'elles fonctionnent tout en étant « incomplètes ». En même temps, ce type de familles influence les relations de ses membres avec la société, les proches, les voisins, les collègues.

IV. Témoignages : où se situent les métiers du web en matière de sexisme ?

- 1.** Les inégalités de traitement persistent et les plus criantes portent sur les salaires et sur les postes de direction occupés par des femmes. Le statut de « femme-mère » est l'un des principaux facteurs de discrimination.

2. La discrimination peut se faire sur l'origine ethnique, nationale, raciale, linguistique d'une personne ou d'un groupe de personnes. Elle peut s'exercer à partir de l'état-civil, l'âge, les convictions politiques et religieuses, l'orientation sexuelle, à partir de l'état de santé de quelqu'un.
Les personnes victimes de discriminations peuvent faire appel à la loi qui est là pour les protéger.
3. Le sexisme est une construction de la société fondée sur les deux genres, masculin et féminin, qui impliquent l'attribution de rôles, de droits et de devoirs distincts. La discrimination désigne le traitement différent à un groupe de personnes ayant un trait ou un ensemble de traits réels et/ou imaginaires et qui est légalement acceptable ou inacceptable.
Le sexisme est l'idéologie selon laquelle un genre est supérieur à un autre et c'est pourquoi il se manifeste sous une forme plus « active », la haine agressive par exemple, ou sous une forme plus « passive », plus inconsciente, masquée sous la conviction que quelque chose est « normal » tandis que quelque chose d'autre non.

Quiz

1f; 2b; 3c; 4p; 5e; 6d; 7g; 8a; 9h; 10i; 11j; 12k; 13l; 14o; 15m; 16n.

Productions écrite

SUJET 1 : Lettre ouverte à tous les électeurs de notre ville

Mesdames et Messieurs,

C'est à vous tous que j'adresse cette lettre ouverte pour que nous puissions ensemble agir contre la mauvaise gestion des biens de la collectivité, contre le gaspillage sans raison de l'argent public, contre l'incompétence des gestionnaires actuels.

La situation est alarmante : l'évolution démographique, les flux migratoires, le changement de la carte scolaire de notre région ne font qu'illustrer une série de problèmes auxquels nous devons répondre.

L'ancien maire a été obligé de reconnaître qu'il ignorait les effectifs de notre commune. Il ne connaît non plus la composition sociologique de la population. Cette méconnaissance conduit directement à des mesures prises par lui et ses collaborateurs qui au lieu de répondre aux besoins des habitants les accentuent. D'une part, la fermeture des classes primaires sans prendre en considération la nécessité de création de classes d'accueil pour les enfants des immigrés, et d'autre part l'insensibilité envers nos concitoyens du quatrième âge qui se voient privés d'équipements sanitaires et sociaux créent un climat explosif. Ceci étant, nous devons prévoir une répartition équilibrée des populations et faire aussi des propositions précises afin de faire face aux grandes questions de notre société.

Nous croyons que les problèmes mentionnés ci-dessus sont peut-être les plus criants mais non pas les seuls. Ils évoquent toutefois les différentes facettes de cette réalité vécue par tous les habitants de notre ville, une réalité qui exige que quelqu'un de responsable fasse le ménage. Nous ne parlons pas d'autre chose. Commençons par la vie de tous les jours, par connaître les grandes questions de la mairie, par écouter les citoyens.

C'est pourquoi je m'adresse à vous. J'ai vécu toute ma vie ici où j'ai fondé ma famille et où je travaille pour la faire vivre. Je suis quelqu'un d'entre vous et je comprends très bien le problème des familles dispersées et qui ne peuvent pas prendre soin de leurs parents âgés, celui des travailleurs immigrés qui ne connaissent pas nos habitudes mais qui sont prêts à s'intégrer à notre société à conditions que nous leur en donnions les moyens. Je suis mère de famille et je vis avec le stress de conduire mes enfants à une école éloignée de notre quartier, à les conduire à une piscine qui ne fonctionne pas toujours bien à cause des maîtres-nageurs qui ne sont pas toujours payés. Je suis habitante de cette ville où je paie des impôts mais les poubelles débordent et des ordures traînent sur les trottoirs.

Le fait que je ne suis pas politicienne de carrière n'est pas un point faible. C'est plutôt l'inverse. C'est ma nature de femme qui me rend plus battante et qui me dicte la politique que je dois mener. D'ailleurs, je pense que ces qualités liées à ma nature de femme active et mère de famille prouvent que je serai à l'écoute de mes concitoyens et que j'assumerai mes responsabilités.

SUJET 2

La participation des femmes à la vie politique fait partie de la politique d'égalité entre les sexes et en constitue même un élément d'importance majeure. Cependant, le fondement de la politique d'égalité sur des quotas réservant des sièges à des femmes a un caractère discriminatoire et interventionniste. Nous tenterons de montrer comment cette politique des quotas est purement formelle, qu'il met en danger le fonctionnement de la démocratie et qu'il dévalorise le rôle des femmes.

Premièrement, le principe des quotas instaure une sorte d'hiérarchie entre les gens élus « au mérite » et les femmes élues sur des sièges réservés pour elles. De cette façon, les électeurs considèrent que les femmes sont des représentants de basse qualité et c'est pourquoi ils restent réticents envers elles, le système électoral et le régime républicain. Ceci affaiblit la démocratie.

En ce sens, il ne s'agit pas de compétences individuelles ni d'engagement politique qui devraient normalement être à l'origine du choix. C'est plutôt le besoin de garantir la représentation d'un certain nombre de femmes qui constituent ainsi un alibi à une société injuste. Cette dernière est par essence contraire au précepte de l'égalité entre les deux sexes.

Enfin, les femmes non seulement sont dévalorisées mais en plus le système démocratique demeure en déficit car souvent les quotas, considérés comme le remède absolu, ne s'accompagnent point d'autres mesures garantissant la parité. Les institutions ne sont pas remises en cause dans l'ensemble et les mentalités ne changent guère.

Pour conclure, nous estimons que le principe de représentation est atteint et que les quotas prévus par la loi dressent souvent les femmes les unes contre les autres au lieu de les faire travailler ensemble pour consolider leur influence politique.

LES FEMMES QUI FONT L'HISTOIRE

CO Piste 16

Proposition de compte rendu

Anne Marie Lizin, belge, polyglotte, politicienne de carrière, qui a fait presque tous les postes : maire, sénatrice, député européenne, secrétaire d'État, est l'invitée de l'émission. Elle explique les raisons pour lesquelles elle s'est toujours occupée de la politique, en tant que politicienne auparavant ou en tant qu'enseignante aux Sciences Politiques de Paris aujourd'hui. Elle signale la particularité de son pays, pays fédéral formé de deux parties et relativement petit mais aussi son histoire familiale comme les deux raisons principales pour son implication dans la sphère politique. La conjoncture historique y a aussi joué un rôle important. En 1979, lorsque l'installation des centrales nucléaires s'est mise en place en Europe centrale, elle a commencé sa carrière en tant que députée européenne en étant parmi les premiers députés de cette décennie choisis et envoyés à Strasbourg non pas après des élections européennes, comme on fait maintenant mais directement par les parlements nationaux.

Les suffragettes

1. Le droit de vote, fruit d'une longue lutte, est le signe que les femmes cessent d'être mineures et qu'elles deviennent protagonistes de leur pays, de leur société.
2. Les journaux féminins ont devancé les revendications d'émancipation et ont ainsi contribué à l'évolution des mentalités. Cette presse a marqué l'importance accrue du rôle de la femme et est devenue témoin de l'histoire des femmes.
3. Un attentat est une action inscrite dans un contexte politique et qui est destinée à provoquer quelqu'un ou à nuire aux biens de quelqu'un. Une action médiatique suscite la mobilisation et c'est pourquoi le recours à l'imagination collective est fréquent. Les suffragettes en tant qu'activistes voulaient attirer l'opinion publique. Les attentats qu'elles ont commis cherchaient à se faire connaître et à la prise de conscience. Elles nous font penser aux activistes engagés dans le mouvement écologique d'aujourd'hui ou encore les engagés dans les mouvements alternatifs.

Données mondiales

1. Cette journée pourrait valoriser la femme et faire reconnaître ses droits. De cette façon, la femme, honorée, aurait l'occasion de se pencher sur ses problèmes et y trouverait des solutions. De l'autre côté, toute journée internationale informe l'opinion publique sur un sujet particulier et peut contribuer à la promotion d'une idée, à la sensibilisation devant une question d'intérêt collectif.
2. Pour que les femmes puissent s'organiser dans leur combat, puissent collaborer entre elles, puissent avancer dans leurs revendications. Les

discriminations et les inégalités ainsi deviennent un but pour toutes les féministes et leurs alliés qui réclament le droit à une meilleure vie.

3. Les femmes des pays de l'Afrique sub-saharienne et de l'Asie du Sud ne jouissent presque d'aucun droit ni de liberté bien qu'elles contribuent au développement de ces pays. C'est parce que le travail féminin y est caché, c'est-à-dire que les femmes constituent le gros de la main-d'œuvre « temporaire » et non déclarée. Souvent pour des raisons culturelles, les femmes exercent une activité rémunérée sans être salariées. Elles sont privées donc des droits qui pourraient améliorer leur condition. Avec des revenus insuffisants qui permettent à peine de survivre, les femmes peinent sans avoir accès à un cadre législatif garantissant un processus d'insertion. Dans les pays du Nord, ce type de cadre fournit un filet de protection malgré ses lacunes et assure parallèlement une certaine continuité, voire permanence.

Compréhension écrite : Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*

1. essai de sociologie
2. une thèse
3. intrigué
4. pour l'inciter à suivre sa réflexion
5. naître : destin, femelle, mâle, autre.
devenir : société, civilisation, médiation d'autrui, individu.
6. À travers les modèles sociaux, d'abord au sein de la famille, ensuite par le biais des contes, de la mythologie et des légendes et enfin par l'Histoire qu'elle apprend à l'école.
7. Elles portent sur leur peau, dans leur corps ce qui détermine leur « destin », d'être nées du mauvais côté, de vivre l'injustice.
8. La société, via les parents, les instituteurs, les grandes personnalités historiques, forment la jeune fille et lui apprennent la démission et la passivité. Donc, la révolte à laquelle sont condamnés les Noirs n'est pas la voie choisie par la femme la menant à la libération.

Production écrite

2. « On ne naît pas femme, on le devient » affirme Simone de Beauvoir dans son ouvrage *Le Deuxième Sexe*. Cette phrase est restée célèbre et ce n'est pas par hasard : l'idée d'un sexe qui aurait une dimension sociale au-delà du biologique a ouvert la voie à de nombreuses études à partir des années 70. Il fait apparaître en effet le processus d'émancipation par lequel les femmes – en France particulièrement – se sont progressivement libérées de la tutelle des hommes lors des deux siècles précédents. Ainsi, nous verrons comment cette émancipation, malgré ces limites, s'est faite dans certains domaines : le

domaine politique, le domaine social et le domaine économique.

I Domaine politique

ÉMANCIPATION En ce qui concerne le domaine politique, les progrès sont indéniables. Surtout si l'on considère qu'au début du XX^e siècle, les femmes n'avaient pas encore le droit de voter. Et cela, en contradiction avec les idéaux républicains hérités de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Bien sûr, les suffragettes se sont beaucoup battues pour l'obtention de ce droit, mais il faut dire que la conjoncture était telle – n'oublions pas la Guerre de 14-18 – qu'elles sont restées sans influence réelle sur ce point. Le droit de vote, les femmes l'ont acquis en avril 1944 et d'une certaine façon, en reconnaissance de leur rôle dans la Résistance.

LIMITES Les femmes restent majoritairement à l'écart des fonctions politiques pendant la seconde moitié du XX^e siècle à part Édith Cresson en 1991 première et unique femme Premier Ministre à ce jour. La loi sur la parité votée en juin 2000, prévoyait un « égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » mais n'a pas réellement inversé la tendance et la France est loin d'être en avance sur ce point.

II Domaine social

ÉMANCIPATION Cette émancipation concerne le domaine juridique et la maternité. Pour ce qui est du domaine juridique, alors que la femme mariée était considérée comme une mineure au XIX^e siècle, une série de lois votées au XX^e siècle tendent à établir l'égalité : depuis 1907, les femmes peuvent disposer librement de leur salaire ; depuis 1920, elles peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari ; en 1938, la puissance maritale est abolie ; en 1970, l'autorité parentale est partagée ; en 1965, le mari ne peut plus s'opposer à ce que sa femme exerce une activité professionnelle ; en 1974 est votée la loi sur le divorce par consentement mutuel.

En ce qui concerne la maternité, la femme n'a pas la maîtrise de sa sexualité avant les années 60. Et ce n'est qu'en 1967 que la contraception est autorisée par la loi Neuwirth.

LIMITES Elles concernent surtout la sexualité des femmes. La libération des mœurs amorcée dans les années 60 est lente et inégale, géographiquement et socialement. Elle touche surtout les milieux urbains et les catégories les plus aisées. Par ailleurs, les femmes restent les principales victimes des crimes et des délits sexuels : la loi instituant la criminalisation du viol ne date que de 1980 et celle qui réprime le harcèlement sexuel de 1992.

III Domaine économique

ÉMANCIPATION Les femmes constituent une part croissante de la population active. Leur taux de participation était de 30 % au début du siècle dernier ; il était de plus de 47 % en 2012. Elles sont particulièrement présentes dans le secteur tertiaire.

LIMITES Le principal obstacle à l'émancipation économique des femmes est la précarité de la situation professionnelle. Leurs salaires sont moins élevés que ceux des hommes à qualifications égales et elles sont beaucoup plus touchées par le chômage. Elles occupent davantage d'emplois à temps partiel et souvent des postes moins qualifiés. Cette situation contraste avec la réussite scolaire des filles supérieures à celle des garçons, notamment au baccalauréat.

Il faut aussi rappeler qu'au sein de la famille, la plupart des tâches domestiques restent à leur charge.

Conclusion

Si au cours du XX^e siècle, on constate une réelle émancipation des femmes, au plan politique, social et économique, on constate également que cette émancipation a des limites et reste inachevée à bien des égards. Il ne faut pas oublier non plus que la conjoncture économique actuelle ralentit également le processus. Restons optimistes et espérons également que les mentalités continueront à évoluer.

CO Piste 17

Proposition de compte rendu

Une pièce de théâtre, intitulée *Modèles* et écrite collectivement par la dramaturge Pauline Bureau et les cinq comédiennes qui la jouent, se trouve à l'origine de cette conversation. Cette production artistique introduit une réflexion sur le féminin et/ou le féminisme. Plus précisément, les cinq actrices interprètent une série de témoignages représentant de différents niveaux d'écriture qui, de leur côté, font la distinction entre un théâtre des femmes, un théâtre du féminin et un théâtre féministe. Trois personnes sont invitées et participent à l'émission : Myriam Marzouki, Eric Fassin et Stanislas Nordey. Il s'agit d'un théâtre féminin puisque c'est un spectacle qui explore une expérience exclusivement féminine. C'est un théâtre de femmes parce qu'il n'y a que des femmes, à l'exception du musicien, qui y travaillent. Les histoires tournent par moment autour de l'intime, du corps, de la sexualité, voilà pourquoi un théâtre féministe qui termine par la phrase « je suis féministe ». La relation que les femmes développent dans le spectacle se situe au niveau de la connivence d'abord entre les actrices qui ensuite construisent une espèce de « nous » bien que chaque scène soit jouée par une actrice seule sur la scène. Ces expériences juxtaposées constituent un collectif et, d'après Eric Fassin, font distinguer un « eux » qui n'est pas mélangé mais qui reste « symétrique ». Il donne plus d'explications et estime que s'il y avait un spectacle d'hommes on n'aurait pas le même sentiment à cause des rapports de domination remettant en cause l'évidence de la présence masculine.

Développement personnel

SUJET 2

Comme le sujet se réfère à une discussion avec une voisine, nous donnerons les grandes directions d'un tel entretien.

Introduction

Je pense qu'hommes et femmes ne peuvent pas assurer les mêmes tâches et je ne pense pas qu'on puisse parler d'égalité. D'ailleurs, on ne peut parler d'égalité à mon avis que lorsqu'on compare des éléments de même nature. Or, hommes et femmes sont, à mon avis, différents.

I Hommes et femmes sont différents

Je pense qu'hommes et femmes sont différents et pour cette raison, on ne peut les comparer que dans certains domaines de façon pertinente. Effectivement, les hommes ont une force physique supérieure à celle des

femmes. Mais on n'est plus au Moyen Âge et la force physique n'est pas utilisée dans beaucoup de métiers. Aujourd'hui d'ailleurs beaucoup de femmes ont ce qu'on appelle des « métiers d'hommes », comme pilotes d'avion ou chauffeurs de taxi ou encore camionneuses et personne n'y trouve à redire, au contraire.

De la même façon que les métiers d'homme s'ouvrent aux femmes, les « métiers de femmes » s'ouvrent aux hommes. Je pense au métier d'infirmier. Les femmes qui travaillent en milieu hospitalier savent qu'il est bien pratique d'avoir un homme dans son service pour soulever les malades, les aider à se lever, à marcher parfois etc.

II On ne peut parler d'égalité entre les sexes

Mais pourquoi parler d'égalité entre les sexes ? Peut-on parler d'égalité entre des tomates et des poivrons ? Non ? Pourquoi parlerait-on d'égalité entre les hommes et les femmes. De toute façon, ils sont de nature différente et c'est prouvé ; culturellement, aussi ils sont deux « produits » d'une société où le conditionnement commence très tôt. Très tôt les petites filles apprennent à jouer à la poupée, préfiguration de leur futur rôle de mère. Très tôt les garçons apprennent à se battre avec des pistolets en plastique (leur jouet préféré) et à jouer avec des petites voitures. Même avec les jeux vidéo, on retrouve ce « conditionnement ». On peut considérer que les choses ne sont plus aussi nettes aujourd'hui mais l'inversion totale des rôles n'est pas encore de l'ordre du possible.

III L'égalité des droits c'est ce qu'il faut viser

Pour moi, c'est vraiment là où le bât blesse. Les femmes ont encore du chemin à faire. Il faut qu'elles arrivent à obtenir le même salaire que les hommes à qualifications égales, il ne faut pas qu'elles aient à choisir entre carrière et enfant.

Cela dit, tout se négocie, à mon avis, et à tous les niveaux. Par exemple, au sein de la famille où tant de tâches lui reviennent, on pourrait imaginer qu'elle décide de faire la grève des tâches ménagères pour faire comprendre aux autres membres de la famille qu'il n'y a aucune raison pour « qu'elle fasse tout dans cette maison ! ». Pourquoi pas ? Et puis, nous sommes en Grèce, pensons aussi à Aristophane ! Il avait bien compris, lui que les femmes constituent « la moitié du ciel » !

DOSSIER 5 :

CULTURE ET TRANSMISSION DE LA CULTURE – LA CULTURE AUJOURD'HUI – LE NUMÉRIQUE

CULTURE ET TRANSMISSION DE LA CULTURE

CO Piste 18

1.
 1. Paris hip-hop. Le septième festival hip-hop à Paris qui durera deux semaines.
 2. Il s'agit d'un festival autour du hip-hop et des cultures urbaines.
 3. Dans toute l'Île-de-France, c'est-à-dire dans Paris mais aussi dans sa banlieue.
 4. Le partenaire de cette année est le Brésil.
 5. Parce que ce groupe qui a été envoyé en résidence artistique avec un artiste brésilien va présenter son projet dans le cadre du festival.
 6. Le concert est basé sur le mélange/métissage culturel brésilien et français. Il s'agit de montrer, comme dans l'art de la rue, que des échanges ont lieu.
 7. Parce que l'ensemble des populations se l'est approprié. C'est une culture dont d'une part, les thématiques parlent aux gens qu'ils soient d'Afrique, des États-Unis, du Brésil ou même Français et d'autre part, les artistes ont beaucoup de points communs.
2.

Dans ce document, le journaliste Pascal Paradon fait intervenir Bruno Laforestrie, le fondateur du festival « Paris hip-hop », à l'occasion de la septième édition du festival.

Pour Bruno Laforestrie, de la même façon qu'il n'y a pas de frontière entre Paris et sa banlieue, il n'y a pas de frontière entre Paris et Rio. Et il s'agit donc d'un festival autour du hip-hop et des cultures urbaines avec le Brésil en partenaire cette année.

Le groupe « Les Sages poètes de la rue », qui ont fait une résidence avec un artiste brésilien vont présenter un concert dans le cadre du festival. Ce sera un concert sous le signe du métissage. En effet, la culture hip-hop, la culture urbaine est une culture internationale parce que c'est une culture où l'échange est important.

Et pour Bruno Laforestrie, le hip-hop est la culture mondialisée par excellence. D'une part, les thématiques sont communes et d'autre part les artistes ont des points communs.

I. Nature ou culture ?

1. Contrairement à ce qui se fait chez les animaux dont les comportements sont transmis par la voie de l'hérédité, chez les humains, la transmission des comportements se fait par l'éducation.

2. La grande différence serait que la nature animale serait constituée essentiellement par l'instinct et chez l'homme par la culture.
3. Ce n'est plus aussi évident aujourd'hui parce que non seulement on admet que les animaux possèdent des cultures et que les humains ont des compétences innées mais qu'inné et acquis ne se substituent pas l'un à l'autre au cours de l'évolution.
4. L'existence de cultures animales. Ces conduites concernent des domaines variés : les innovations alimentaires, les techniques de chasse ou les variations vocales dans les modes de communication.
5. On a longtemps considéré qu'inné et acquis/apprentissage était en relation inverse or dans certains cas, l'apprentissage en est une prolongation de l'inné.
6. Le développement du langage ne pourrait pas se faire si le cerveau n'était pas prêt à l'apprentissage que constitue cette acquisition.

II. Transmission de la culture

1. La transmission de la culture – grâce à laquelle les générations futures profitent des modèles de penser et d'agir des générations précédentes – existe dans toutes les sociétés. **Certains** la considèrent comme un héritage relié à la tradition ; **d'autres** pensent qu'il s'agit d'une contrainte liée à la reproduction de modèles culturels d'origine sociale. **Par ailleurs**, acteurs et institutions assurent cette transmission. **De plus**, vu l'apparition des nouveaux modèles, l'identité d'un individu et des groupes sociaux est en perpétuel devenir aujourd'hui.
2.
 - L'examen consiste en une série d'épreuves écrites et orales.
 - Son travail consiste à répondre au téléphone.
 - Le bonheur consiste dans la sérénité.
 - Sa richesse consiste en actions et en terrains.

III. Mode ou tradition ?

1. La différence vient de ce que la tradition correspond à des pratiques « imitatives » (pour reprendre le texte) qui durent. On pourrait dire aussi qu'il s'agit de modèles de penser et d'agir qui résistent au temps. Le propre de la mode, c'est de passer.

IV. Des fondus de culture

1. Aucune enquête nationale n'a encore été faite sur la façon dont se transmettent nos goûts culturels. En attendant, d'après le sociologue Olivier Donnat, c'est essentiellement par la famille que se fait la transmission de nos passions culturelles, la musique étant la première des passions transmises.

L'influence des parents arrive en première position dans les passions reçues. Ensuite, vient celles de la fratrie.

2. *Corrigé non exhaustif*

- Il s'est pris d'un brusque **engouement** pour le jazz.
- Il est devenu **enragé de** rugby.
- Il s'est trouvé une soudaine **inclination** pour la littérature suédoise.
- Il **s'est toqué** de théâtre japonais.
- Il **s'est emballé** pour un tableau de maître russe.

V. La lecture

2. À cause de la censure.

3. C'est un despote oriental, cruel et borné, tel que les Occidentaux de l'époque de Voltaire se le représentaient. Voltaire choisit de le faire parler pour mettre sur son compte ce qu'il reproche à la censure royale au lieu de s'attaquer directement à elle.

4. Il peut se permettre de se moquer de la France qui devient « un petit État nommé Frankrom » ; de façon générale il peut utiliser l'ironie pour dénoncer.

5. « Lumières des lumières » ; « mouphti du Saint-Empire ottoman » ; « nos vénérables frères les cadis et imans de la ville impériale » ; « il a semblé bon à Mahomet et à nous » ...

6. « ce qu'à Dieu ne plaise » ; « pour l'édification des fidèles et le bien de leurs âmes » ; « sous peine de damnation éternelle » ...

☞ C'est l'Église, surtout qui est l'objet des attaques de Voltaire.

7.

- elle dissiperait l'ignorance ;
- elle améliorerait l'agriculture et l'industrie (progrès social, moral et technique) ;
- elle permettrait la diffusion de l'Histoire ;
- elle permettrait la diffusion des « Lumières », source de connaissance et de liberté.

8. En exposant les soi-disant avantages de l'interdiction de la lecture, c'est-à-dire en condamnant la connaissance et ses bienfaits par un régime stupide et tyrannique l'auteur permet d'insister sur ses bienfaits.

9. Aux philosophes qui essaient de diffuser la connaissance et le goût de la réflexion.

10. Il dénonce un état autoritaire pour qui la lecture est source de connaissance et donc de liberté. Et la connaissance est indispensable pour lutter contre l'obscurantisme. C'est une source de progrès, de confort et fait progresser la vertu. Alors que l'ignorance, en particulier l'ignorance de l'Histoire maintient le peuple dans le mensonge et le goût du merveilleux.

VI. Pourquoi lit-on des romans ?

1. On lit pour se divertir. C'est par le biais de la fiction que la lecture de romans élargit notre expérience tout en nous offrant un autre regard sur le monde et sur nous-mêmes.
2. « Derrière le même mot se carambolent des types de textes bien différents, romans à thèses, romans réalistes, polars, romans-feuilletons, romans épistolaires, romans de gare, romans pour femmes, romans pour enfants, romans de cape et d'épée, Mme de Lafayette, Marcel Proust, Guillaume Musso... »
3. Étant donné le caractère multiple/pluriel du roman, les lecteurs ont des raisons différentes de l'aimer. Chacun pourra y trouver son compte.
4. À la science. En effet, elle seule serait source de connaissance et de savoir, contrairement au roman, source de distraction et de divertissement.
5. On lit pour s'évader et se distraire mais pour certains spécialistes c'est parce qu'on a la possibilité de s'identifier aux personnages que nous aimons lire, c'est là la source de nos émotions littéraires.

Production écrite

Introduction

Aujourd'hui encore plus qu'avant se pose la question de l'utilité de la lecture et qui plus est de la lecture de romans. Si la question se pose encore plus qu'avant c'est parce qu'aujourd'hui, avec les liseuses, les tablettes et les ordinateurs portables, c'est la vie du livre même qui est menacée.

Première partie : les plaisirs de la lecture :

1. une possibilité d'évasion dans le temps, l'espace, le milieu, et même évasion hors de soi-même ;
2. des possibilités de rencontres ;
3. plaisir esthétique aussi.

Deuxième partie : les bénéfices :

1. contact et maîtrise de la langue ;
2. meilleure connaissance des autres et du monde ;
3. meilleure connaissance de soi.

Conclusion

La lecture est source de plaisir, elle nous distrait. C'est également un moyen de nous rendre plus à même de comprendre le monde où nous vivons, les autres et nous-mêmes et de nous aider à mieux vivre. Et cela, quel que soit son support.

LA CULTURE AUJOURD'HUI

CO Piste 19

1. Proposition de compte rendu

L'émission « Le téléphone sonne » a pour titre aujourd'hui : la rentrée culturelle. Ses invités sont la Ministre de la Culture, Aurélie Filippetti ainsi que Jean-Marie Songy, et Émelie de Jong. Le journaliste précise que l'accent sera mis dans l'émission sur la politique culturelle du gouvernement, en particulier en ce qui concerne le spectacle vivant mais aussi sur le service de l'audiovisuel. Il annonce que des questions seront posées par des auditeurs à Aurélie Filippetti.

La première question posée par le journaliste concerne la publicité sur France Télévision. En effet, alors qu'elle avait été supprimée le soir, elle pourrait refaire son apparition pour assurer le financement de la télé publique. À cette question, la Ministre a répondu qu'il n'en était pas vraiment question. Elle a ajouté que la mission du Service Public, de France Télévision devait être repensée dans notre pays. Pour elle, il faut travailler sur des programmes pour la jeunesse, sur la place de la culture à la télé ainsi que sur la représentation de la diversité de la société française. Elle a également parlé de la nécessité de soutenir la fiction audio-visuelle française qui doit réussir à s'exporter, tout comme le cinéma français. Bien sûr, elle considère que les questions budgétaires sont importantes mais que la réflexion du gouvernement ne se limite pas à ces questions.

À une question d'une auditrice sur le même sujet, elle a assuré que le gouvernement allait faire preuve d'imagination pour trouver des financements, qu'il n'allait pas répéter les erreurs du gouvernement précédent qui avait taxé les fournisseurs d'accès à Internet, décision annulée par Bruxelles et qui avait coûté cher à France Télévision.

I. Le mainstream, un enjeu géopolitique ?

1. Tous les mots anglais qui désignent ces films, livres, chansons ou encore artistes qui plaisent au grand public. Ainsi le « mainstream » désignerait le courant culturel représenté par des produits – films, livres, chansons...– qui plaisent à tout le monde.
2. Il s'agit d'enjeux de pouvoir capables d'influencer la politique internationale par le biais de l'économie de marché. Il s'agit aussi de contrôler les images et les rêves du plus grand nombre de publics.
3. 350 millions d'Américains partagent déjà la même langue. De plus, étant donné la grande diversité culturelle qui préside à la composition des habitants des États-Unis, ils ont déjà dû « inventer » des modèles qui fonctionnent pour l'ensemble de leur population d'où cette souplesse et cette capacité d'adaptation.
4. L'Union Européenne est le principal importateur de culture américaine alors qu'elle se compose de 27 nations représentant 27 cultures nationales. D'après l'auteur de l'article cependant, la culture européenne est une culture

vieillissante, à l'image de la population européenne. Ce qui expliquerait également ses difficultés d'adaptation et son manque de créativité.

5. Il s'agit de cultures originales et puissantes. En effet, les 27 pays de l'Union Européenne sont des pays beaucoup plus « anciens » que les États-Unis et qui se distinguent assez nettement les uns des autres par leur langue et leur culture. Si l'on prend l'exemple de la Grèce, même si sa culture présente des points communs avec la culture italienne, elle s'en distingue très nettement. Par contre, on pourrait dire que la culture américaine est une résultante des cultures des individus qui constituent la nation américaine.

II. Les nouveaux clivages culturels

1. Jusque dans les années 80, les classes moyennes et les classes supérieures avaient l'apanage de ce qu'on appelait la culture ou encore la grande ou la haute culture. Aujourd'hui, cette distinction ne tient plus dans la mesure où on constate que d'une part, ces mêmes classes sont moins éclectiques en matière de choix culturels ; d'autre part, que le divertissement prend une place de plus en plus importantes dans ces choix.
2. soutenir une cause/une thèse/une théorie... ; défendre une cause/une thèse/une théorie/une façon de voir... ; étayer une théorie/une thèse/une position ; combattre une idéologie/des préjugés... ; s'opposer à une conception/une théorie/un point de vue... ; s'attaquer à une idéologie/une conception/une position... ; contester une idée/une position/une façon de voir...
 - Les suffragettes se sont battues pour défendre la cause des femmes et en particulier le droit de vote des femmes.
 - S'attaquer aux préjugés demande du courage, surtout quand il s'agit de questions de morale.
 - De nombreuses personnalités ont soutenu la position des Indignés en France.
 - Loin de discuter le point de vue de son interlocuteur, elle tentait de trouver des arguments pour étayer sa théorie.
 - Il a défendu toute sa vie la conception selon laquelle l'être humain est naturellement bon.
 - Elle s'est insurgée contre l'idée qu'on puisse lui imposer un mariage d'argent.
 - Se battre pour des idées nouvelles implique que l'on conteste ce qui était considéré comme une vérité ou une règle à un moment donné.

III. Comment Amazon menace l'édition française

1. 1. Le secteur du livre s'est cru à l'abri jusqu'en 2010. C'est en 2011 que les libraires ont enregistré une baisse de leurs ventes.
2. Les secteurs de la musique et du cinéma. C'est parce que les gens ont la possibilité de télécharger gratuitement musiques et films sur Internet.

4. Le monde du livre ne bougeait pas beaucoup ces dernières années. Depuis le début de l'imprimerie avec Gutenberg, les ventes de livres n'avaient cessé d'augmenter – normalement- sans surprise. Mais le monde du livre, ce n'est pas seulement le monde de l'édition, c'est aussi le monde des librairies et l'auteur se réfère surtout à certaines anciennes librairies de Paris où rien n'a vraiment changé ces cinquante dernières années, où l'on trouve des livres anciens, où ça sent un peu le renfermé et où le temps a l'air de s'être arrêté. D'où l'adjectif « immuable ».
5. C'est dans ce quartier qu'ont leur siège les maisons d'édition les plus prestigieuses et les librairies les plus anciennes.
6. « L'édition sera reformatée », c'est-à-dire « le monde de l'édition va radicalement changer » ; les livres seront numérisés – ou non – en fonction du succès qu'ils auront auprès du grand public ; ce qui nécessairement limitera leur nombre.
7. En proposant l'expédition gratuite à ces clients. Ainsi, en offrant le transport du produit, il a un argument de vente non négligeable surtout vis-à-vis des gros lecteurs.
8. Non, ils ont obtenu que la TVA du livre numérique soit alignée sur celle du livre papier.
9. Il a développé le marché de l'occasion.
10. Ils se retrouvent en vente d'occasion sur Amazon.
11. Il considère que la politique qui consiste à freiner le développement du livre numérique est une erreur.
12. Aux États-Unis, le réseau de 700 points de vente Borders a fait faillite.
13. Le capital dont elles disposent n'étant pas assez important, elles sont absentes d'Internet. De plus, les ventes de livres numériques vont encore faire baisser leur activité.
14. Il livre n'importe quel ouvrage en quarante-huit heures ; il propose un grand éventail de critiques pour chaque livre.

Production écrite

Je suis choqué en tant que citoyen français et contribuable par l'annonce dans la presse de ce matin des réductions budgétaires qui toucheraient le Ministère de la Culture. Je vous écris pour exprimer mon mécontentement et mon indignation.

Nous sommes en période de crise et aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'être encouragés à sortir de notre quotidien morose. Il est important que l'État aide une majorité de nos concitoyens à se « cultiver ». Il est nécessaire qu'ils puissent assister à des représentations de théâtre de qualité, voir des films intéressants, visiter des expositions qui élargiront leur horizon. Il est à mon avis indispensable que l'État continue à financer le cinéma, le théâtre, le spectacle vivant, les arts... C'est la garantie d'une certaine qualité dans la création.

D'ailleurs, l'État pourrait être plus regardant quant aux subventions qu'il accorde. Est-il réellement indispensable d'accorder des subventions pour des films dans lesquels joueront des acteurs parmi les plus célèbres et les mieux payés – disons plutôt : les plus cher payés – du pays ? Pour ne pas citer de noms. Est-il indispensable d'aider certains journaux dont le contenu ne se distingue pas vraiment par la qualité ?

Cela dit, en ce qui concerne l'audiovisuel, il serait regrettable d'arrêter de financer un secteur qui a besoin d'aide. La télévision, c'est la culture du pauvre et une création de qualité dans l'audiovisuel public est une nécessité pour une nation telle que la nôtre, il me semble. Pourquoi laisser les téléspectateurs se nourrir d'émissions de télé réalité stupides ou d'émissions dites de « divertissement » dignes de pays sous-développés ?

Enfin, s'il est un domaine où il serait inadmissible de réduire les subventions, c'est la transmission des savoirs. En effet, comment un pays tel que le nôtre pourrait-il continuer à exercer un certain attrait pour les étudiants étrangers si ses établissements supérieurs cessaient d'être ce qu'ils sont ? Certains recteurs ont déjà donné l'alerte, les conditions matérielles dans les universités ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Qu'en sera-t-il si leurs subventions viennent à diminuer ?

LE NUMÉRIQUE

CO Piste 20

1. Proposition de compte rendu

L'émission les Experts sur Europe 1 s'intéresse aujourd'hui à l'Internet ; Internet dans tous les foyers aujourd'hui ; qu'on utilise pour communiquer, acheter ou vendre, s'amuser, voyager, connaître des gens etc., etc. Les participants de l'émission tentent, d'un côté, de dresser la liste des problèmes et des pièges du Net et de l'autre, de souligner les précautions à prendre. La collaboratrice de l'émission, Stéphanie G. donne la parole à tous ceux et à toutes celles qui veulent partager leur avis, leur témoignage avec les auditeurs. À partir des témoignages du micro-trottoir, il ressort que tout le monde utilise Internet mais peu nombreux sont ceux qui le font en toute confiance. Un des plus grands problèmes est celui qui touche à la protection de la vie privée qui semble la moins assurée. Une autre question très importante touche les adolescents qui surfent sans prendre les précautions nécessaires et les enfants qui n'arrivent pas à distinguer le virtuel du réel. Internet peut également avoir des conséquences catastrophiques pour les internautes des réseaux sociaux. Ils n'ont pas vraiment conscience que tout ce qui apparaît à un moment donné sur les pages des réseaux sociaux pourra un jour être utilisé à leurs dépens. Il est toujours possible de « nettoyer » une réputation salie mais c'est assez compliqué. Pour tout ce qui touche à Internet, il vaut mieux prévenir que guérir.

I. Présence du numérique

Accès aux technologies de l'information

1. un ordinateur, connexion Internet, tablettes tactiles, mode de connexion, connexion fixe, connexion via un accès sans fil, réseaux numériques, téléphone portable, abonnés au haut débit.
2. Plus de 75 % des Français ont accès à Internet, c'est plus des trois quarts.

3. Cette connexion se fait principalement sur connexion fixe mais elle se fait aussi au moyen d'un accès sans fil.

Les réseaux sociaux incontournables

2. puissance, rayonnement, expansion.

III. 6,3 écrans dans les foyers français

Proposition de compte rendu

Les écrans sont de plus en plus présent dans les foyers français sous la forme de téléviseurs, ordinateurs, consoles de jeux, mobiles, tablettes ou baladeurs vidéos.

On compte en moyenne au 4^e trimestre 2012 6,3 écrans par foyer. Certains foyers dépassent même ce chiffre ; notamment dans les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées où on atteint 8,2 écrans par foyer.

Ainsi chaque foyer dispose d'un nombre croissant d'écrans que l'on trouve en plusieurs exemplaires de plus en plus souvent. On compte ainsi 1,9 téléphone mobile dans les foyers équipés et 1,7 ordinateur. De plus, $\frac{3}{4}$ des foyers ont à la fois-téléviseur, ordinateur et mobile.

V. La manette et la souris à l'assaut de la culture

1. Le jeu vidéo.
2. D'abord, on lui consacre des recherches savantes dans des revues. Ensuite, un public de plus en plus large s'y adonne. D'ailleurs, le chiffre d'affaires mondial du secteur avait déjà dépassé celui du cinéma en 2008.
3. Il donne naissance à de nouvelles manières de raconter des histoires où l'interactivité et la participation du spectateur prennent une nouvelle importance. Il a un impact bien au-delà du cinéma et de la télévision et il est difficile aujourd'hui de savoir jusqu'où ira cette influence.

VI. Est-ce que Google nous rend idiot ?

1. Il constate un changement en ce qui concerne son mode de pensée. Cela apparaît nettement quand il lit. Il a de plus en plus de mal à se concentrer.
2. Il fait des recherches, il surfe, il contribue à enrichir les bases de données d'Internet, il explore le Web, il lit ou écrit des mails, il parcourt les titres de l'actualité et les derniers billets de ses blogs favoris, il regarde des vidéos, il écoute des podcasts ou il se promène d'un lien à un autre.
3. Il permet d'effectuer des recherches en un rien de temps ; il permet de gagner du temps.
4. Il a l'impression qu'Internet nuit à sa capacité de concentration et de réflexion.

5. « Mon esprit attend désormais les informations de la façon dont le Net les distribue : comme un flux de particules s'écoulant rapidement. »

VII. Sites communautaires et vie privée

1. C'est évident, nos enfants ne vivent pas comme leurs grands-parents, ni comme nous. Avec Internet et les réseaux sociaux en particulier, la notion de vie privée a totalement changé. Aujourd'hui, on l'expose en partageant avec de plus en plus de gens nos données personnelles comme si on avait besoin d'un public.

VIII. Appréhender autrement le savoir

1. La délégation du savoir, la transformation du savoir et la fragmentation du savoir.
2. Si Internet peut nous aider à chercher des informations, acquérir des connaissances et un savoir, ce savoir étant forcément fragmenté, le rôle de l'école changera ; elle nous aidera à donner de la cohérence/cohésion à toutes ces connaissances.

Production écrite

SUJET 1

Il se vend aujourd'hui, aux États-Unis, plus de livres numériques que de livres papier. C'est une réalité à laquelle il faut s'habituer ; ailleurs aussi, on y viendra. En effet, cet objet qui nous a accompagnés pendant si longtemps n'est plus le seul moyen de fixer la parole. Ce n'est plus non plus l'unique instrument de la diffusion du savoir, encore moins le seul moyen d'accès à la lecture de romans. Peut-on se réjouir de cette mort annoncée ?

Pendant des siècles le livre, sous diverses formes, a été le seul moyen de « geler » la parole grâce à l'écriture. Aujourd'hui, un grand nombre de techniques existent pour le faire sans le recours à l'écriture. On peut donc enregistrer directement la parole sur bande magnétique – technique dépassée également depuis longtemps – sur pellicule de film, sur CD, CD-ROM et on peut restituer à la perfection la moindre intonation de cette parole. Ainsi est-on passé du parchemin au livre numérique. Le livre s'est transformé, dira-t-on. Mais il ne s'agit pas d'une simple transformation, c'est une révolution et ce n'est pas pour rien que l'on parle d'une révolution numérique parce qu'elle remet en cause toutes nos habitudes liées à la lecture entre autres.

D'abord, le livre a été pendant très longtemps le principal support de la diffusion du savoir et de la connaissance. Et depuis l'invention de l'imprimerie il a contribué pendant longtemps à la diffusion des idées nouvelles.

Aujourd'hui, Internet offre un accès à la connaissance à la fois universelle et encyclopédique en un clic de souris et ceci à relativement peu de frais. Ce qui pourrait nous le faire comparer à l'idéal des Lumières, si cette connaissance n'était pas si « éclatée ». Et surtout avec Internet, le numérique

(e-book) est en train de détrôner la lecture de romans sous forme de livre-objet.

En effet pour la plupart d'entre nous le livre papier, le livre objet est lié à la lecture de romans. D'ailleurs, avant la télévision on peut dire que la lecture, et surtout la lecture de romans était une source de plaisir pour une majorité de lecteurs. Le livre de poche ayant fait son apparition, le roman était devenu accessible à tous les budgets, le livre un objet de marketing. Et puis, le livre a commencé à se vendre dans les grandes surfaces mais, aujourd'hui, ça ne suffit plus, la concurrence est trop forte. De quelle concurrence parle-t-on ? Pas seulement du numérique qui va bouleverser notre façon de percevoir la connaissance mais celle surtout des autres formes de loisirs, plus « faciles », dirait-on. Il y a la télévision bien sûr mais aussi le cinéma, les jeux vidéo et surtout Internet. D'ailleurs, avec tous ces écrans qui nous entourent a-t-on encore l'envie ou le temps de se plonger dans un roman ? En effet, la lecture d'un roman est une activité qui demande un certain effort. Cela dit, la lecture de romans n'est pas morte puisque le numérique a pris le relais. Les chiffres le prouvent et même si en France on reste très attachés au livre-objet, il sera difficile de résister au numérique qui présente un certain nombre d'avantages, notamment celui d'être plus écologique puisqu'on n'utilise plus de papier.

Pourtant, nombreux sont ceux qui déploreront la disparition du livre-objet. Celui qu'on pouvait mettre dans une poche, celui qui avait une odeur quand on venait de l'acheter. On pouvait le feuilleter, effleurer ces pages, le corner, écrire dans la marge ou souligner, laisser sur lui notre marque. Il avait sa place dans notre bibliothèque et n'avait pas besoin de le prendre pour savoir qu'il était là, comme les autres, compagnon d'une certaine forme de solitude. Sans parler de certains « beaux livres » comme on disait. Souvent des livres d'art dans des éditions magnifiques ; si beaux qu'on les feuilletait avec beaucoup de respect.

Bien sûr que je déplore la disparition du livre papier et nous sommes nombreux à le faire. Mais d'un autre côté il faut vivre avec son temps et ne pas s'obstiner dans un attachement sentimental ridicule. Le numérique représente l'avenir, c'est indubitable. Cela dit, nous ne pouvons pas encore mesurer les conséquences réelles de la révolution qui a commencé. Mais après tout, l'important, n'est-ce que pas que l'on continue à lire ?

CO Piste 21

Proposition de compte rendu

Michel Winock est l'invité de cette émission et il parle de la « popularisation » de l'histoire et de la place de l'intellectuel société moderne. Winock, originaire de la banlieue Sud de Paris et enfant d'une famille nombreuse, après être devenu professeur de secondaire et d'université, a participé à des projets d'éditions d'histoire, à de nombreuses émissions d'histoire à la radio et à la télévision. Il a surtout contribué à la vulgarisation de l'histoire, notamment à travers la collection de poche *Points Histoire* au Seuil, ainsi qu'à travers la création de la revue *l'Histoire*.

Il se trouve également à l'origine d'un Festival du Film d'Histoire dans le Sud-ouest où il s'est installé après sa retraite. Ses choix remettent en question le contenu des études universitaires, fondées sur la recherche essentiellement et la conception élitiste des universitaires qui considéraient la fréquentation

des médias comme quelque chose de méprisable. Cette conception a commencé à changer dans les années 60.

Alors que pour Winock, c'est ça être un intellectuel public, prendre des positions et participer aux débats publics.

Il se définit comme un intellectuel par intermittence, par opposition à ce qu'il appelle les intellectuels professionnels. En effet, sa présence n'est pas permanente dans les débats publics. En revenant sur sa politisation lors de la Guerre d'Algérie, il explique comment il en est arrivé à concevoir le rôle de l'intellectuel comme quelqu'un dont la vocation est de s'adresser au public sur les sujets qu'il connaît. Et cela, en particulier grâce à la participation au dialogue public des intellectuels de l'époque, Camus, Mauriac, Sartre.

Les intellectuels et leur rôle est donc un sujet qui lui tient à cœur et c'est le thème des ouvrages qu'il a publiés.

Enfin, Winock explique comment aujourd'hui, à cause des médias, l'intellectuel devient spectacle, un intellectuel entre guillemets à la française dans lequel il ne se reconnaît pas.

Développement personnel

Sujet 1

Comme Michel Winock le soutient, les intellectuels ont un rôle très important à jouer dans la société contemporaine et ceci reste leur mission essentielle au cours des débats du siècle.

- Pour lui, d'abord, il faut que les intellectuels soient près des autres citoyens et non pas isolés dans des « ghettos », dans « des tours d'ivoire » qui les maintiennent éloignés des vrais problèmes de la société.
- Ensuite, ils doivent transmettre leurs connaissances aux autres, expliquer les phénomènes sociaux, économiques et politiques, analyser les événements historiques de sorte que tout le monde puisse les comprendre et participer aux grandes questions du moment.
- Enfin, les intellectuels qui procèdent comme ça réussissent à éveiller les jeunes, à aider les gens à prendre conscience de leur situation, à les politiser comme c'est le cas de Winock pendant la guerre d'Algérie, qui en suivant la participation des grands intellectuels de l'époque est devenu plus actif. Les intellectuels prennent position ainsi et fonctionnent pour le bien de la communauté qui agissent après avoir pris en considération toutes les données. Les sociétés progressent à partir de ce dialogue.

1. L'obsolescence programmée

Proposition de compte rendu

On appelle obsolescence programmée le fait que les produits/biens de consommation/objets/soient programmés pour ne pas durer. Ce qui oblige les consommateurs à acheter/payer sans cesse pour les remplacer.

Un des invités de l'émission, Serge Latouche vient de publier un ouvrage sur cette question. Il revient sur l'histoire de cette notion d'obsolescence programmée en se référant à une notion antérieure : celle de la « consommation ostentatoire », selon laquelle les objets que nous possédons nous permettent de nous distinguer des autres. Ainsi, serions-nous responsables en quelque sorte de ce phénomène dans la mesure où nous voudrions toujours avoir le dernier modèle de tel ou tel produit.

Même si l'idée de l'obsolescence programmée n'est pas vraiment nouvelle – nous avons eu/avons toujours le « jetable » ; le « jetable » a le mérite d'être plus franc puisqu'il déclare d'entrée la fin du produit.

Cela dit, en France, contrairement aux États-Unis, nous avons une tradition de « durable », liée à nos origines paysannes, qui nous rend plus facilement hostiles au phénomène de l'obsolescence programmée.

Développement personnel

SUJET 1

I. Qu'en est-il en réalité ?

- L'obsolescence programmée n'est pas vraiment une réalité dans le sens qu'il est difficile de programmer une machine à laver pour qu'elle ne dure que 2 ou 3 ans. Des tas de paramètres entrent en compte. C'est pour cette raison qu'on distingue plusieurs types d'obsolescence.
- Il paraît difficilement imaginable qu'il y ait dans tous les appareils de l'électroménager ou de l'informatique des puces spéciales qui détermineraient la durée de vie de chaque appareil.
- Tous les produits de consommation ne sont pas à mettre sur le même plan. Les composants électroniques d'un smartphone ne peuvent pas être comparés à ceux d'une machine à laver. Nous savons aussi que dans le domaine informatique, les objets se renouvellent beaucoup plus vite.

II. Avantages d'une telle conception

- Acquérir un produit plus récent pour en remplacer un autre n'a pas que des aspects négatifs. En effet, les achats de nouveaux appareils permettent de financer les activités de l'entreprise, notamment en matière de recherche et de développement. Ainsi, le consommateur participe-t-il au financement de l'innovation.
- Autre avantage, si l'on peut dire, le consommateur est assuré d'avoir le « dernier modèle ».

III. Dangers d'une telle conception

- Il y a d'une part le point de vue du consommateur. En effet, ça coûte très cher de racheter un nouveau modèle chaque fois qu'il apparaît sur le marché.

- Ce n'est pas le plus grave. Le plus grave c'est le gaspillage généré par cette consommation effrénée.
- Et non seulement il y a gaspillage mais aussi pollution parce que nous ne savons pas toujours quoi faire de cette masse de produits obsolètes qui ne marchent plus. Cette question des déchets est prioritaire aujourd'hui.

IV. Que faut-il faire ?

- Il faut cesser d'acheter « le dernier modèle » sauf quand le modèle précédent ne fonctionne plus.
- Il faut préférer les objets durables en étudiant les garanties par exemple.
- Il faut réparer ou faire réparer autant que possible. Ce n'est pas toujours le cas. Chacun d'entre nous a eu au moins une expérience malheureuse de ce type avec une imprimante (il vaut mieux en acheter une nouvelle que la faire réparer...)
- Il faut aussi préférer des technologies qui sont plus respectueuses de l'environnement.

2. La francophonie, défense du français

Proposition de compte rendu

Ce document audio est un extrait d'une émission qui a pour thème le rôle du français dans les organisations internationales, essentiellement à l'ONU mais aussi dans l'Union Européenne et dans ce qu'on appelle les organisations à vocation universelle ou à vocation régionale.

L'un des invités, Dominique Hoppe, est président des fonctionnaires francophones des organisations internationales. Le journaliste, après avoir rappelé la création du Sommet de la Francophonie en 1986, se demande même si cette organisation ne devrait pas changer d'objectifs pour se faire plus militante. En effet, il s'agirait maintenant de défendre la place du français en perte de vitesse dans la plupart des organisations internationales.

Dominique Hoppe dénonce l'hégémonie de l'anglais qui exclut peu à peu le français alors que toutes les deux sont les langues de travail officielles de l'ONU. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : linguistiques, culturelles mais aussi des raisons de modélisation, comme les appelle Dominique Hoppe. En effet, la plupart des outils linguistiques des organisations internationales étant des outils anglo-saxons, il est donc plus facile de travailler dans la langue qui les a créés. Mais même dans un domaine comme le Droit, de façon paradoxale, c'est l'anglais qui est préféré.

Pour Dominique Hoppe, en tout cas, s'il faut se battre pour le français, c'est pour préserver une certaine diversité, qu'elle soit linguistique, culturelle ou conceptuelle.

Développement personnel

SUJET 1

INTRODUCTION

Nous en faisons l'expérience tous les jours, sur nos murs, à la télé et dans nos journaux, sur Internet, etc. Pourquoi les publicitaires ou les journalistes préfèrent-ils l'anglais ? Quelle que soit la réponse, elle traduit une domination de l'anglais qui est quand même inquiétante. En effet, les vrais dangers ne viennent probablement pas des emprunts à l'anglais ni de son usage mais surtout de notre soumission à certains concepts qu'elle véhicule.

I ÉTAT DES LIEUX

C'est la langue préférée des journalistes et des publicitaires. Dans certains domaines, il est difficile de ne pas avoir recours à l'anglais. Dans le domaine scientifique par exemple, la connaissance de l'anglais est indispensable.

II CAUSES

La position de l'anglais aujourd'hui provient de la domination économique et culturelle des États-Unis.

III CONSÉQUENCES

Uniformisation de la pensée puisque l'anglais tend à s'imposer. Le document audio le montre très clairement : une langue véhicule un mode de pensée. Soutenir la diversité des langues c'est soutenir la diversité de pensée.

IV. COMMENT FAIRE POUR LUTTER ?

- Nous positionner en tant qu'Européens ; une identité européenne pourrait arrêter la déferlante américaine.
- Protéger toutes les langues : aucune langue ne doit disparaître.

- Augmenter le nombre de langues enseignées pour entrer en contact avec d'autres civilisations.
- Promouvoir l'apprentissage des langues tout au long de la vie.

3. La crise

Proposition de compte rendu

À l'occasion de la publication d'une étude intitulée *La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale*, Laurent Davezies est l'invité de l'émission Service Public pour parler de la crise.

Pour Laurent Davezies, la crise n'a pas touché tous les territoires français de la même façon. En effet, pour lui, il y a quatre France qui correspondent à quatre territoires différents et chacun de ces territoires a subi la crise différemment.

D'abord, il y a les métropoles, les grandes villes françaises, assez industrielles avec un certain nombre de régions où l'emploi continue à être relativement important et qui regroupent 40 % de la population française. La deuxième France, comme l'appelle Davezies, représente des territoires où on ne crée plus vraiment de richesses mais qui vivent des salaires publics, des retraites et du tourisme. Et si ces territoires ont plus souffert que les premiers à cause d'un ralentissement de l'emploi, ils s'en sont dans l'ensemble bien tirés. Enfin, il y a la France industrielle encore productive regroupant 10 % de la population et enfin une dernière France, la France post-industrielle qui ne s'est pas reconvertie. C'est la France du Nord-Est, du Franche-Comté, de la Champagne-Ardenne, de Picardie. Dans certaines de ces régions, l'emploi a baissé de plus de 12 %.

Pour Laurent Davezies, si certaines régions ont mieux résisté que d'autres, c'est que l'emploi public et la redistribution des revenus fonctionnant en France, la richesse de ces territoires a été préservée. Ce qui veut dire qu'il faut s'attendre à une catastrophe économique avec la rigueur qui vient.

Développement personnel

SUJET 1 : Utilisez – à votre guise – les arguments de l'exposé ci-dessous.

Introduction

La Grèce a été et continue d'être particulièrement touchée par la crise dont il est question dans le document. En dehors de toutes les analyses que l'on puisse faire sur les causes de cette crise. Elle a des répercussions non seulement dans tous les domaines de la vie économique mais surtout, pourrions-nous dire, sur la vie des populations.

I. Renforcement de la précarité de l'emploi

Dans un premier temps, elle a obligé à un grand nombre de suppression d'emplois et même d'emplois intérimaires. Ensuite, conséquence fatale, elle a renforcé la précarité de l'emploi avec des mesures prises par les entreprises comme la flexibilité de l'emploi (intérim, CDD ou recours à des prestataires externes), le développement du sous-emploi et la chute des emplois en CDI.

II. Accélération de la hausse du chômage

Et non seulement cette hausse a un impact plus important sur les populations les plus fragiles mais on constate également une hausse importante du chômage de longue durée, du chômage des jeunes et du chômage des seniors.

III. Développement de la pauvreté en emploi

C'est ce que l'on constate dans beaucoup de pays européens (en France

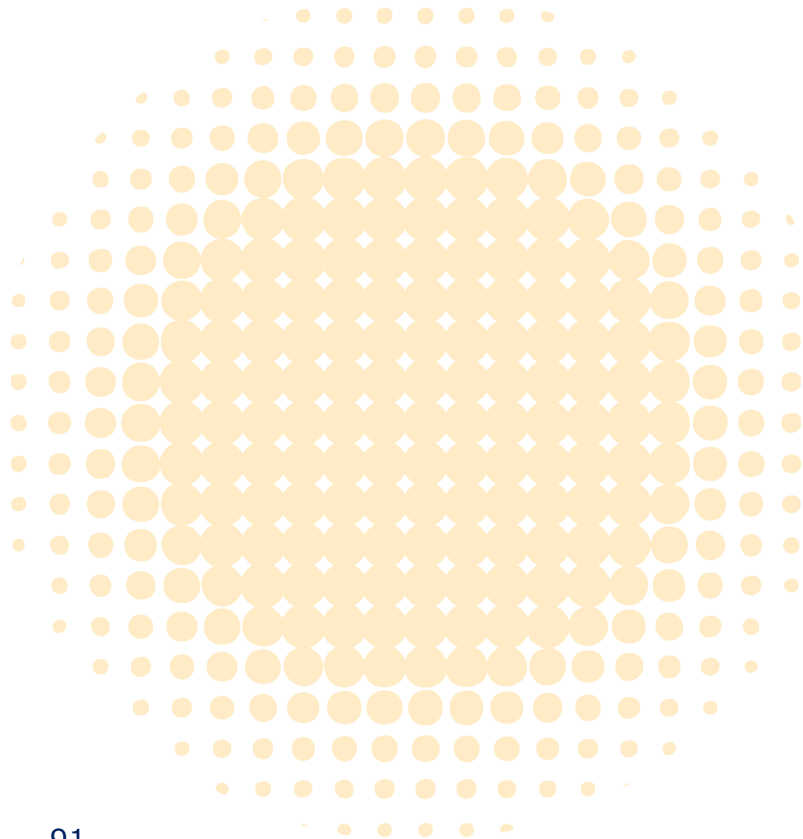
comme en Grèce d'ailleurs) : un accroissement du nombre de travailleurs pauvres. Il s'agit d'individus qui ont un travail mais leur salaire ne leur suffit pas pour couvrir tous leurs besoins. Surtout lorsqu'il s'agit de familles monoparentales.

IV. Augmentation de l'exclusion

On constate une lente progression de l'exclusion malgré les mesures récentes mises en place pour lutter contre l'aggravation de la grande pauvreté. Le fait est : de nombreuses personnes n'ont pas accès aux droits fondamentaux qui sont le logement, les soins, l'éducation et la formation.

SUJET 2 : Utilisez ce que vous pourrez de l'exposé ci-dessus et vous insisterez sur le fait que (par exemple) :

- bien que vous ayez un emploi, vous craignez de le perdre ;
- vous savez qu'il sera difficile d'en retrouver un autre ;
- vous êtes chef de famille et vous avez deux enfants scolarisés ; votre conjoint est actuellement sans emploi et vous êtes en charge de votre belle-mère ;
- vous n'avez pas réglé l'emprunt de votre logement ;
- qu'allez-vous choisir, supprimer les cours d'anglais ou de français de vos enfants alors que c'est l'avenir (pour vous) ou renoncer à autre chose ?
- vous n'arrivez pas à faire face à tous ces nouveaux impôts...



4. La maternité tardive

Proposition de compte rendu

L'émission a pour thème la maternité après 40, 45 ans. Elle permet d'évoquer les angoisses liées à une grossesse tardive.angoisses qui concernent la période avant la naissance et d'ordre surtout médicales mais également après. Une des invités, Sonia Dubois vient de publier un livre *Un bébé chez les quinquas* dans lequel elle parle de son expérience. D'autres témoignages seront également entendus au cours de l'émission. En particulier celui de Laurence, déjà mère d'une petite fille de 8 ans, qui vient d'avoir des jumeaux à 43 ans. Elle explique que pour elle, il était important de faire les choses dans un certain ordre : faire des études, trouver un travail, avoir un mari, avoir un logement et ensuite avoir des enfants. Elle explique, à partir de son expérience personnelle, qu'avoir un enfant après 40 ans permet d'être plus détendue et de se consacrer pleinement à son enfant. On a déjà profité de la vie et on sait ce qu'on fait. Pour elle, il faut aussi assumer physiquement, ce qui n'est pas toujours facile.

Développement personnel

Les arguments proposés sont à ordonner d'une part et d'autre part, le I et le II peuvent être inversé suivant que l'on est *pour* ou *contre*. Si l'on est pour la maternité tardive, on commencera par les arguments négatifs.

I. ARGUMENTS POUR

- On est plus cool.
- On a « fait sa vie ».
- On a moins de problèmes économiques.
- On sait ce qu'on veut.
- On peut se consacrer plus facilement à son enfant.
- C'est de plus en plus courant, étant donné l'allongement de la durée des études.
- Les femmes vivent en moyenne jusqu'à 86 ans, aujourd'hui.

II. ARGUMENTS CONTRE

- Il y a des risques pour la santé.
- Le regard de la société peut être désapprobateur.
- On n'a pas la même vitalité à 45 ans qu'à 25 ans.
- Si on a un enfant à un âge trop avancé, on a moins de chance de le comprendre quand il aura 20 ans.
- Les enfants eux-mêmes pourraient se sentir mal à l'aise face à des remarques du genre « Elle est sympa ta grand-mère ! ».

5. Ma famille venue d'ailleurs

Proposition de compte rendu

« Ma famille venue d'ailleurs », tel est le thème de l'émission, les Experts sur Europe 1, qui constitue notre document audio. En effet, d'après le dernier rapport de la documentation française, près d'un Français sur trois aurait une origine étrangère, provenant d'un de ses grands-parents venus de Pologne, d'Italie, du Portugal, d'Espagne, d'Europe de l'Est, du Maghreb ou du reste de l'Afrique. L'émission s'interroge sur les traces laissées par ces origines étrangères dans la vie quotidienne de ces familles françaises aujourd'hui.

La plupart des témoignages de l'enquête, qu'on n'a pas forcément entendus dans le document, parlent de l'influence des saveurs dans les influences subies. Certains auditeurs expliquent comment ils mélangent des saveurs qui *a priori* n'auraient jamais dû se rencontrer. Il est ensuite expliqué que si la cuisine est si importante, c'est qu'elle concentre des idées, des manières de faire, des goûts et des sensations, des perceptions. Comme la langue également très importante. Pour une des invités de l'émission, c'est à tort qu'on parle français dans les familles d'origine étrangère pour faciliter l'intégration des enfants. Parler sa langue maternelle à la maison permet d'entrer dans le langage et peut donner envie d'apprendre d'autres langues dont celle du pays d'accueil. De plus, ça facilite l'apprentissage des autres langues et offre une ouverture incomparable sur le monde en général.

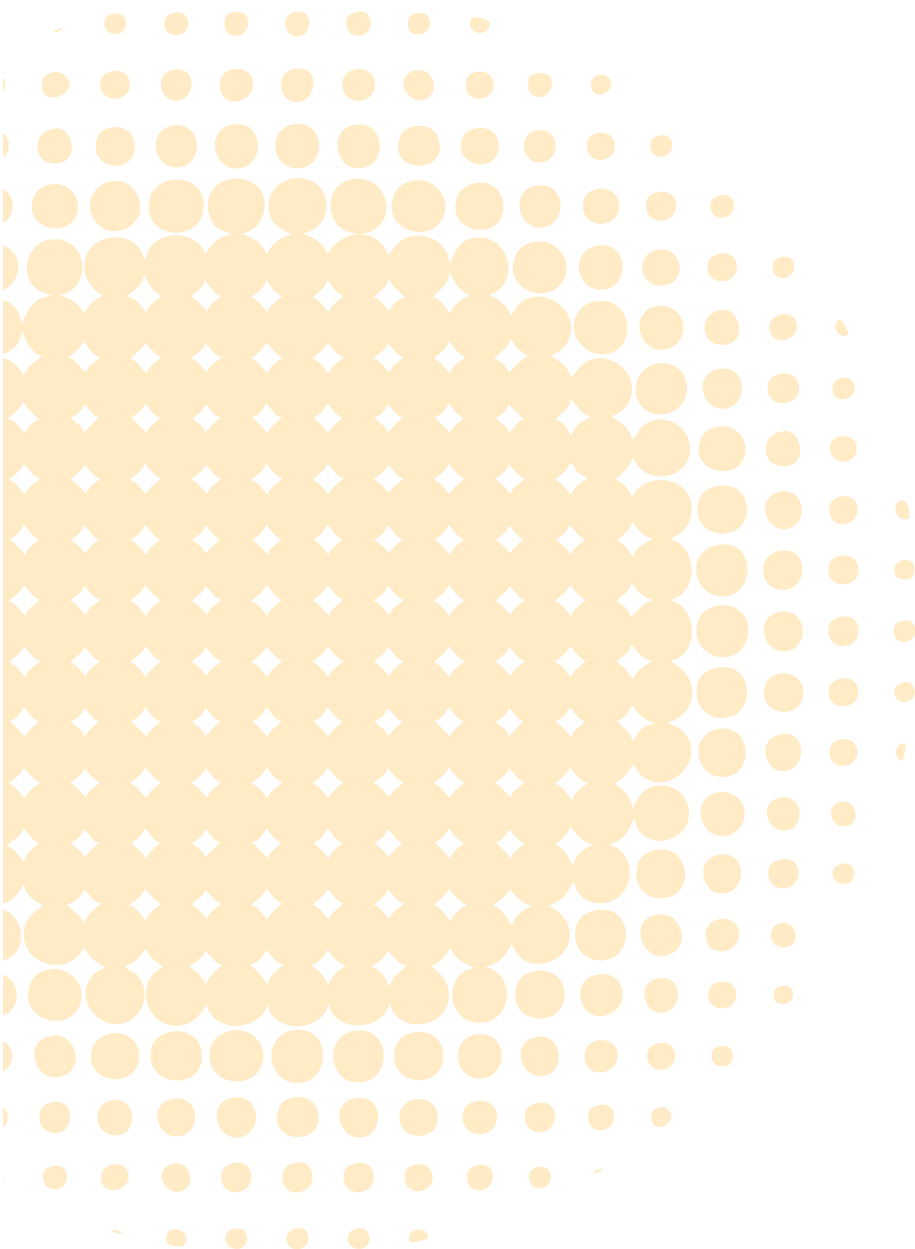
Développement personnel

SUJET 1

Oui, la société française est un exemple.

- Le modèle français a longtemps été caractérisé par sa volonté d'intégrer chaque citoyen. Et d'ailleurs la société française est considérée comme celle du « multiculturalisme réussi ». Où, mieux qu'en France, Polonais, Italiens, Russes, Arméniens ou Vietnamiens... ont-ils réussi à cohabiter aussi harmonieusement ?
- Il s'agit d'une immigration qui a commencé dès la fin du XIX^e siècle avec les ouvriers belges, polonais et italiens venus chercher du travail dans les mines. Ou encore celles des Russes fuyant le bolchévisme ou celles des Espagnols chassés par le franquisme... L'accueil n'a pas toujours été très chaleureux envers ces populations, d'ailleurs.
- À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France a dû faire appel à la main-d'œuvre des « colonies ».
- Cela s'est fait grâce à l'application des grands principes républicains (Liberté, Égalité, Fraternité) : par l'école, l'armée (du temps où elle existait) et le système de protection sociale.
- Depuis les années 70, l'arrivée massive de nouveaux immigrés a contribué à créer des déséquilibres. Et l'intégration/assimilation ne peut plus se faire de la même façon. D'où tensions, mouvements de solidarité aussi ; les communautés apprennent à se tolérer, à se respecter et à envisager une coexistence en paix. Ce sont des phénomènes que la crise a amplifiés.
- On assiste ces dernières années à des phénomènes de « communautarisation » liés au fait que de nombreux jeunes issus d'une immigration plus récente vivent assez mal une situation de ségrégation. Ils

se sentent exclus et par réaction le « droit à la différence » devient l'arme légale de leurs revendications. Les récentes affaires liées au port de la burka ou à celui du voile islamiste, qui en sont l'expression, concernent en réalité une minorité de femmes.



6. La pauvreté

Proposition de compte rendu

François Soulage, invité de la chaîne RTL est président du Secours Catholique. Il prend la parole sur la pauvreté en France et nous fait part de certaines constatations. D'abord, il remarque que ces 10 dernières années, la pauvreté a changé de visage et les personnes touchées par la grande pauvreté n'en sortent que très rarement. Ensuite, cette pauvreté s'est féminisée. En effet, le nombre de femmes seules avec enfants est de plus en plus important. La question du journaliste portant sur le nombre de pauvres en France lui donne l'occasion de distinguer les personnes au seuil de la pauvreté, c'est-à-dire vivant avec moins de 954 euros par personnes et celles vivant dans la grande pauvreté. D'après lui, le nombre de personnes en grande pauvreté est en constante augmentation. Toujours d'après lui, la proportion d'étrangers ne cesse d'augmenter. Seulement ils sont d'une autre origine : ils viennent du Sud-Sahara, d'Éthiopie ou d'Érythrée.

À la question posée de savoir s'il n'y avait pas d'antagonisme quant à l'accès aux aides entre les Français pauvres et les étrangers pauvres, François Soulage a répondu négativement. Pour lui, une infime minorité des personnes assistées sont en situation irrégulière. Il a insisté à la fin du document sur le fait que les femmes qui sont en situation de grande précarité se battent en général pour en sortir, surtout quand elles ont des enfants à charge et il aimerait que les pouvoirs publics en tiennent compte.

Développement personnel

SUJET 1

Quels sont les facteurs qui augmentent le risque de pauvreté ?

- le chômage ou bien un emploi faiblement rémunéré ;
- peu de qualifications avec un faible niveau d'éducation (les diplômés souffrent moins de la crise) ;
- être une femme : les femmes sont plus menacées par la pauvreté. D'abord, les rémunérations des femmes sont plus basses ; ensuite, lorsqu'elles se séparent de leur conjoint, elles gardent les enfants ce qui rend leur situation encore plus difficile (cela est dit dans le document audio) ;
- être à la tête d'une famille monoparentale ;
- appartenir à une minorité ethnique ou à un groupe de migrants/immigrants en situation précaire ;
- appartenir à une communauté défavorisée/sans information sur l'accès aux services/avec un accès aux services difficile.

On peut également parler d'un cercle vicieux par rapport au travail. En effet, il est difficile de trouver du travail si on n'a pas de logement. Or, pour avoir un logement, il faut travailler.

7. Le vote des étrangers

Proposition de compte rendu

La question du vote des étrangers aux élections municipales est régulièrement posée. C'est une question délicate et l'invité de l'émission, Laurent Bouvet, présente son point de vue sur la question. Il tient dans un premier temps à rappeler que c'est déjà une question qui figurait dans les 110 propositions du candidat Mitterrand lors des élections présidentielles de 1981. Il souligne également que même si c'est une mesure régulièrement réaffirmé par la gauche, en particulier par le parti socialiste, elle n'a jamais été appliquée. Le Sénat étant passé à gauche lors des dernières élections sénatoriales, en automne 2011, une proposition de loi a été adoptée qui accorde le droit de vote pour les étrangers non-communautaires puisque ceux de l'Union Européenne votent déjà. Mais la question de l'éligibilité continue à se poser. En effet, on constate une certaine réticence de la part de ceux qui sont pour le droit de vote des étrangers mais qui ne sont pas favorables à l'éligibilité lors d'une élection nationale. Mais ce risque ne peut se poser en raison d'une disposition spécifique du projet de loi adopté. Un autre point délicat qui découle de ce droit de vote, c'est le risque « communautariste ». C'est-à-dire le risque d'avoir des élus de même origine qu'eux.

Quoi qu'il en soit, cette question est délicate car elle implique que l'on redéfinisse les notions de citoyenneté, de droit de vote et de nationalité qui sont encore aujourd'hui intimement liés dans ce qu'on appelle le Droit républicain. Puisque seuls les citoyens français et aujourd'hui les citoyens européens ont le droit de voter aux élections municipales.

Développement personnel

Voici quelques arguments émis par des Français. Adaptez-les à votre sujet.

Oui, à mon avis, les étrangers doivent participer aux élections municipales.

- En effet, il s'agit d'élire des représentants locaux. Il est normal de voter là où on est domicilié.
- Cette mesure pourrait également favoriser l'intégration des étrangers à la société.
- Des individus qui résident et paient des impôts dans un pays depuis au moins deux ans devraient à mon avis avoir le droit de participer à la vie politique locale.
- Je pense que c'est important pour les populations émigrés d'élire des représentants.

Non, je suis contre le vote des étrangers aux élections municipales.

- Les Françaises ont attendu plus de 150 ans pour voter, comment une femme venant du Burkina Faso par exemple, parlant à peine français pourrait comprendre les enjeux d'un vote même municipal au bout même d'un an de présence sur le sol français ?
- Les associations issues de l'immigration mettent en avant l'importance de cette mesure pour l'intégration des étrangers à la société mais je pense que pour ces associations, le respect est unilatéral : vous avez déjà mangé du porc dans un pays musulman ?
- Je suis contre, je trouve que la France n'a pas assez exigé d'eux. Ils ne respectent pas nos valeurs et profitent de notre pays.

8. Les énergies renouvelables

Proposition de compte rendu

Tout le monde est d'accord pour le reconnaître, il faut développer les énergies dites renouvelables : solaire, éolienne, biomasse ou géothermie. En effet, non seulement les énergies fossiles polluent mais elles sont loin d'être inépuisables et d'ailleurs commencent à ne plus suffire. On a recours aujourd'hui, économie oblige, à différents types d'énergie : le chauffage au bois, les pompes à chaleur ou encore les panneaux solaires. Et le bouquet énergétique français dans son livre blanc fixe un objectif de 25 % de vert en 2020. Aujourd'hui, les énergies renouvelables représentent – y compris l'énergie hydraulique – environ 13 % de notre énergie globale consommée bien que la filière photovoltaïque ait perdu 7 000 emplois en 2011. Les experts présents sur le plateau de l'émission répondent aux questions des auditeurs. Un auditeur vient justement de poser une question sur le fait que les logements neufs soient livrés au tout-électrique. On lui répond que le tout électrique en France a commencé un peu avant le nucléaire et comme au début, du moins, nous avons un gros programme nucléaire, nous devons nous en servir pour le rentabiliser. Or, le chauffage électrique, c'est un problème de pointe et le nucléaire ne peut pas répondre à cette question. Cela dit, on entend de plus en plus parler du bois comme énergie renouvelable ce qui peut paraître bizarre quand on a lié la déforestation au taux de gaz carbonique dans l'atmosphère. D'après le spécialiste, le problème de la forêt en France et dans la forêt amazonienne n'est pas du tout le même.

Développement personnel

SUJET 1

I Inconvénients liés aux énergies renouvelables

- Il est impossible, techniquement parlant, de pouvoir produire avec les énergies renouvelables autant d'énergie qu'avec le pétrole.
- Le principal inconvénient, avec les énergies renouvelables, c'est qu'on ne peut stocker cette énergie.
- Leur exploitation est en général onéreuse.

II Inconvénients liés à une source d'énergie particulière : l'énergie éolienne

- En ce qui concerne l'énergie éolienne, par exemple, les installations nécessaires à l'exploitation de cette énergie posent aussi des problèmes environnementaux.
- Un parc d'éoliennes ne peut pas s'installer n'importe où et constituent à la fois une pollution visuelle et sonore.
- Une éolienne ne peut pas fonctionner indépendamment du temps. Un parc éolien n'a que 20 ans de vie.

9. L'autorité

Proposition de compte rendu

L'émission du jour a pour invité le docteur Alain Braconnier qui est psychiatre. Il vient de publier un livre *Être parents aujourd'hui* dans lequel il conseille aux parents de concilier autorité et amour.

À la question de la journaliste sur le fait que beaucoup de parents ont du mal à se faire obéir ou interdire, il répond qu'il est toujours difficile à la fois d'aimer ses enfants et de les punir. Les parents d'aujourd'hui, privés des modèles du passé qu'ils rejettent souvent, sont plus qu'autrefois en difficulté et la grande majorité des parents ont du mal à se faire obéir. Ils doivent inventer une nouvelle parentalité.

Le problème est alors double : comment exercer son autorité sans être autoritariste ? Pour le docteur Braconnier, il faut penser différemment l'autorité. L'autorité sera plus facilement acceptée si l'enfant comprend qu'elle vise à le protéger et non pas à le contraindre.

À la journaliste lui faisant remarquer qu'il critiquait les parents d'aujourd'hui de trop « s'adapter » à leurs enfants, il répond que trop de parents, parce qu'ils culpabilisent, oublient leur rôle de parents.

Il insiste également sur les repères dont les enfants ont besoin surtout dans les familles souvent recomposées. Pour lui, il faut que les relations d'autorité soient installées clairement dès le début.

Cela dit, beaucoup de parents ont du mal à s'imposer à leurs enfants quand il s'agit de temps passé devant un écran. Pour lui, il ne faut pas les laisser faire. Dans ce domaine également, des règles claires doivent être établies.

Développement personnel

SUJET 1

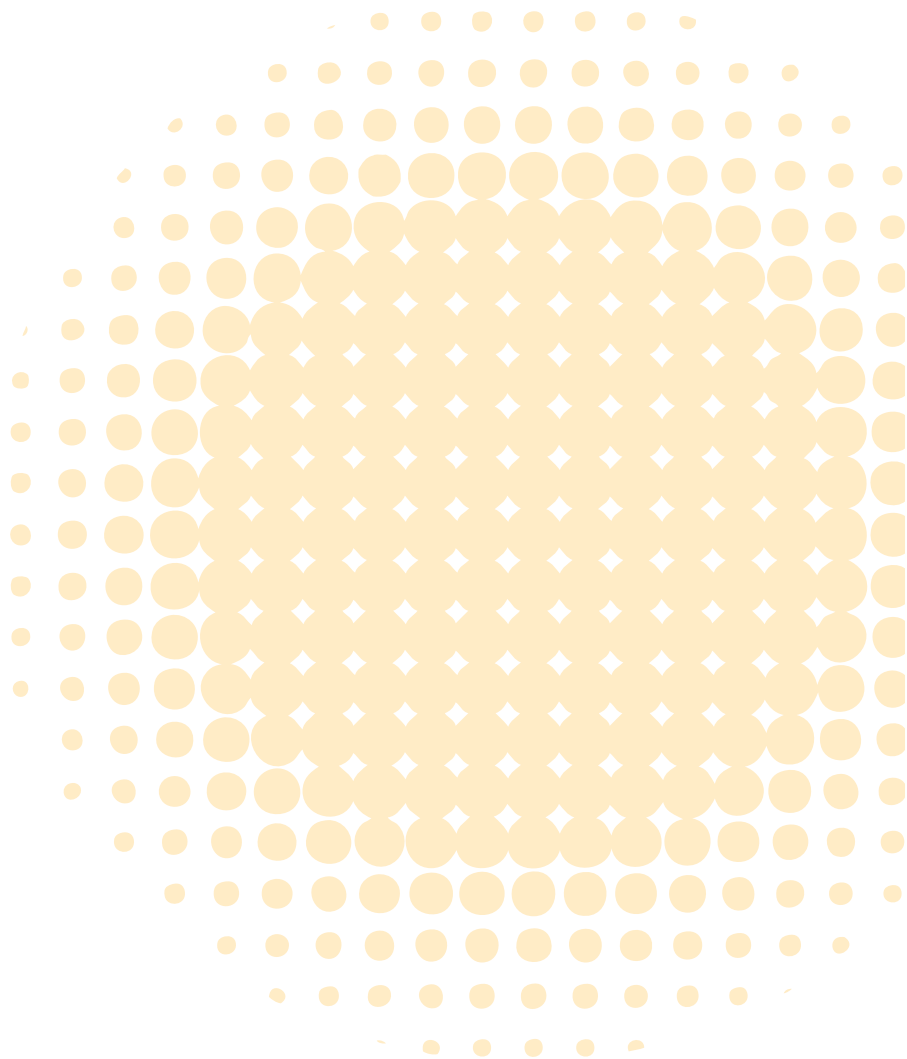
I Qu'entend-on par punition ?

- D'abord, il ne vaut mieux pas que ce soit le « prix » à payer pour une « bêtise ».
- La conséquence d'une infraction. Dans ce cas, il serait bon qu'elle ne soit pas disproportionnée par rapport à l'infraction. Et surtout, qu'elle reste exceptionnelle.
- On peut, si c'est possible, faire en sorte que l'enfant participe à la réparation de son méfait.
- Quoi qu'il en soit, il faut que l'enfant comprenne ce qu'il a fait.
- Il vaut mieux éviter que ce soit la privation de quelque chose de très important pour l'enfant.

II La violence n'est pas un moyen d'éducation.

- Nous ne sommes plus au XIX^e siècle et nous savons qu'on peut très bien élever des enfants sans avoir recours à la violence.
- En général, elle n'est que l'expression de la colère des parents donc discutable en tant que moyen « éducatif ».
- Une petite tape sur les fesses – pour les tout petits seulement – n'est pas très grave et reste sans conséquences, mais si elle se transforme en grosse fessée et se répète, on peut supposer que c'est une façon d'instaurer des rapports de violence.

- Les grosses claques sont également très mal vécues – on le comprend – elles sont humiliantes et très rarement efficaces. Elles sont de plus dangereuses.
- En fonction de l'âge de l'enfant, de l'infraction, de son caractère aussi, il faut adapter la « sanction ». Une simple réprimande peut suffire. En tout cas, il faut toujours faire en sorte que l'enfant comprenne avant tout la portée de son geste.



10. Faut-il encore manger de la viande ?

Proposition de compte rendu

Au cours de cette émission, le scientifique Jean-Michel Lecerf, chef du service Nutrition de l'Institut Pasteur de Lille, l'ingénieur-agronome, économiste et écrivain du livre *La viande voit rouge* René Laporte et le journaliste Aymeric Caron, auteur de l'ouvrage *Nos steaks* discutent de la question du végétarisme. Ce dernier explique comment il s'est converti au végétarisme, il y a vingt ans et soutient qu'il s'agit plutôt d'un processus de prise de conscience fondée sur son intérêt personnel vis-à-vis des animaux. Plus précisément, il a pris la décision de devenir végétarien en réalisant un reportage sur les abattoirs. Enfin, il explique la différence qu'il y a entre les termes *végétarien*, *végétalien* et *vegan*. Ensuite, Jean-Michel Lecerf répond à la question s'il est logique de manger de la viande en soutenant qu'en tant qu'être omnivore l'homme mange de la viande. Le problème, d'après lui, se pose par rapport tant à la quantité qu'à la préparation. En d'autres termes, il souligne l'importance de la place qu'a la viande dans le menu quotidien ainsi que le mode de cuisson. Il estime qu'il ne faut pas perdre le sens de la mesure. Être végétarien est peut-être très intéressant en tant que philosophie, notamment parce que les végétariens ont une alimentation plus variée. Cela dit, il faut faire attention aux carences.

Développement personnel

SUJET 1

Les raisons pour lesquelles vous êtes devenu végétarien sont des raisons de santé, des raisons d'éthique, des raisons de conscience écologique :

- Vous pensez que la vie que la majorité des individus des pays occidentaux mènent est un mauvais exemple de vie sédentaire qui rime souvent avec de très mauvaises habitudes alimentaires, d'où résultent finalement des maladies cardiovasculaires et autres. La consommation excessive de viande est accusée de favoriser la plupart de ce type de maladies.
- Vous considérez que les animaux ont des droits qui n'apparaissent pour l'instant nulle part mais qui font partie d'une charte non écrite à laquelle les membres d'une société, dite civilisée, doivent obéir. Abattre les animaux comme l'homme contemporain le fait pour se nourrir est un acte qui se situe aux antipodes de l'éthique humaniste.
- L'élevage des animaux destinés aux boucheries des pays occidentaux est souvent hostile aux principes écologiques : le gaspillage de l'énergie pour leurs transports des lieux d'élevage aux abattoirs et ensuite sur les lieux de vente ainsi que les énormes quantités dont ces animaux ont besoin pour prendre du poids ne font que détériorer l'environnement qui souffre déjà de la surexploitation de notre société de consommation.

SIMULATION DE PASSATION

I. Proposition de compte rendu

Qu'est-ce qu'une école juste ? Qu'est-ce qu'une école qui apprend ? C'est le sujet de l'émission qui veut examiner cette question et d'autres, à propos de l'école, à l'aide de Cécile Ladjali, écrivain et professeur de français dans le secondaire et à l'Université. Elle a écrit un livre qui est sorti en 2007 *Mauvaise Langue* et je crois qu'elle a eu un prix pour ce livre, le prix Femina. Dans ce livre, elle raconte son expérience d'enseignante de français dans un collège.

Au cours de l'entretien, on évoquera la question de la mission de l'école. Pour la journaliste qui présente l'émission, la première mission de l'école est de dispenser une instruction à tous les enfants, indépendamment de leur origine pour qu'ils puissent améliorer leur situation. Et cette mission est de plus en plus difficile à atteindre.

La première question de la journaliste porte sur le sentiment de Cécile Ladjali par rapport à la mission de l'école : est-ce que l'école continue à enrichir l'esprit des enfants et à former leur réflexion et leur sens critique pour qu'ils jouent un rôle actif dans la société ?

L'invitée répond que pour ses collègues profs *oui*, ça reste toujours quelque chose de très important pour eux. Par contre pour les gens haut placés dans l'administration, parce que le niveau baisse, ce n'est pas la même chose, comme si la bataille était perdue. Pour elle, les enfants sortiront des ghettos s'ils apprennent à se faire comprendre et à communiquer.

Ensuite la question qui est posée à Ladjali porte sur son impression, fondée sur son expérience en tant que professeur, d'abord par rapport à l'acte d'apprendre et puis par rapport à l'apprentissage de la littérature et du français. Elle répond que pour elle, l'école doit conduire ailleurs, que les élèves doivent être dépaysés d'abord par le langage. Après, ils peuvent faire leur choix et décider d'adopter ou non une culture qui n'est pas vraiment la leur au départ. Les enfants qui parlent mal ne trouvent pas leur place dans le monde et se sous-estiment parce qu'ils sont complexés linguistiquement.

Elle soutient qu'il faut se battre contre la facilité du mal-parler qui parfois est entretenu par certaines élites ou même les médias pour des raisons démagogiques.

La question suivante se réfère aux programmes scolaires, trop ambitieux et inefficaces, qui au lieu de poser les bases du parler correct s'occupent de désignations grammaticales et syntaxiques trop difficiles, trop compliquées et pour rien. Pour Ladjali, même si elle a toujours enseigné au lycée et donc elle n'a pas fait de cours de grammaire, c'est fondamental d'avoir les bases de la grammaire pour pouvoir approfondir plus tard. Au lycée, où on ne fait plus de grammaire, elle essaie toujours d'intéresser les élèves par le plaisir du texte, ce qui excite leur intelligence et valorise leurs capacités et n'est qu'après qu'elle reprend les points de grammaire et les règles importantes qui auraient dû être acquis mais ne le sont pas.

Cécile Ladjali se rend compte, en partant de son propre cas, que la plupart des parents ne peuvent pas aider les enfants en ce qui concerne la grammaire.

Cette remarque permet à la journaliste de lui rappeler que l'explication des termes est le devoir du professeur et non pas celui des parents.

Le point de vue de l'invitée est que les professeurs n'ont pas les bons outils à leur disposition.

Pour Cécile Ladjali, il ne faut pas que les jeunes professeurs baissent les bras et qu'ils continuent à répéter, à reformuler les choses jusqu'à ce qu'elles soient comprises. Le véritable travail du professeur est de transmettre ; c'est pourquoi ce dernier doit se battre sans cesse.

Développement personnel

SUJET 1

Oui bien sûr la langue maternelle est une clé qui ouvre beaucoup de portes. Il s'agit du français dans le cas présent. La connaissance de la langue maternelle, c'est la base du développement futur. D'après ce que je sais, un enfant qui a une bonne connaissance de sa langue maternelle pourra plus facilement apprendre d'autres langues.

Et pour revenir sur cette langue maternelle, il s'agit du français et je suis tout à fait d'accord avec Cécile Ladjali : l'apprentissage du français est très important.

D'abord, c'est si important que la plus grande partie des heures de cours au primaire lui sont consacrées. Et quand l'enfant maîtrisera la lecture, normalement à la fin du primaire, l'acquisition des connaissances se fera encore plus rapidement.

Et puis, pour revenir sur la langue, c'est l'outil qui va permettre à l'enfant de comprendre le monde, d'en devenir « propriétaire » d'une certaine façon ; de se l'approprier. Avec la langue, s'est sa conception du monde et des autres qui se met en place.

Et ensuite, c'est avec cette langue maternelle qu'il va pouvoir entrer en communication avec les autres. Apprendre à dire ce qu'il veut, ce qu'il sent et ce qu'il pense. Ce qu'il est. De la même façon, les autres répondront et cela deviendra un réel échange. C'est ce qui lui permettra d'être lui-même dans sa famille, son environnement social par la suite. De la même façon, il pourra reconnaître « les autres ».

Enfin, cette langue a une place particulière dans le monde ; il s'agit du français et c'est une raison de plus qui peut faire dire qu'elle ouvre des portes. Connaître le français et plus, l'avoir comme langue maternelle, veut dire qu'on est encore plus capable d'apprécier de magnifiques textes littéraires tels que ceux de Victor Hugo, de Zola ou de Flaubert.